

REPUBLIQUE RWANDAISE



**MINISTERE DES POSTES,
TELECOMMUNICATIONS & TRANSPORTS**

RAPPORT ANNUEL
1972

SOMMAIRE

Page

Chapitre I : Cabinet du Ministre

- 1. Organisation Administrative 1
- 2. Personnel 2
- 3. Situation du Budget 3

Chapitre II : Direction Générale des Postes

- 1. Organisation 4
- 2. Personnel 4
- 3. Relations extérieures 5
- 4. Programme des travaux prévus pour l'année 6
- 5. Comptabilité 7
- 6. Structure du trafic postal 9
- 7. Statistiques 9

Chapitre III: Direction Générale des Télécommunications

- 1. Organisation Administrative 10
- 2. Personnel 11
- 3. Extrait de l'Agenda du Service 12
- 4. Programme des travaux 13
- 5. Exploitation technique 15
- 6. Statistiques du trafic 19
- 7. Comptabilité 22

Chapitre IV : Direction Générale de l'Aéronautique

- 1. Organisation 23
- 2. Personnel 24
- 3. Relations extérieures 27
- 4. Travaux et Fournitures 29
- 5. Exploitation technique 36
- 6. Comptabilité 43

Chapitre V : Régie des Transports Publics

- 1. Organisation 45
- 2. Personnel 46
- 3. Réalisations et Prévisions 47
- 4. Exploitation technique 49
- 5. Situation financière 56

.../...

	<u>Page</u>
<u>Chapitre VI</u> : <u>Inspection Générale des PTT</u>	
1. Organisation	81
2. Personnel	81
3. Réalisations	81
 <u>Annexes</u> : <u>Liste des Inventaires</u>	
1. Inventaire du Cabinet du Ministre	84
2. Inventaire du Service des Postes	86
3. Inventaire du Service des Télécommunications	93
4. Inventaire du Service de l'Aéronautique	105
5. Inventaire de la Régie des Transports Publics	108



CHAPITRE I - CABINET DU MINISTRE1.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

- 1.1.1. Le Cabinet a fonctionné normalement au cours de l'année 1972. Pour un fonctionnement plus harmonieux et un meilleur rendement, il a été nécessaire d'opérer une grande rotation du personnel: Le Secrétariat Général reçut un nouveau titulaire, le Secrétariat de Cabinet en connut plusieurs, de même que le Secrétariat et la Dactylographie. Les conseillers techniques furent placés directement sous la dépendance des Directeurs Généraux.
- La méthode de travail d'équipes instaurée en 1970 fut continuée et améliorée. L'année 1972 fut caractérisée par la restructuration de l'organisation des services dont l'arrêté de fixation parut avant la fin de l'année.

1.1.2. ATTRIBUTIONS1.1.2.1. SECRETARIAT GENERAL

- Attributions: - Administration du personnel du Ministère
 - Distribution des affaires
 - Coordination et contrôle des activités des services
 - Relations avec les Organismes étrangers et internationaux
 - Affaires que le Ministre se réserve
 - Affaires ne rentrant dans les attributions d'aucun autre service
 - Correspondances particulières du Ministre
 - Bureau; Etudes économiques et Politiques du Transport.

1.1.2.2. IER BUREAU: COURRIER ET ARCHIVE

- Attributions: - Indicateur général
 - Demande d'audience
 - Classement des confidentiels
 - Relations étroites avec les différentes directions générales du Département.

CHEF DU SECRETARIAT

- Attributions: - Rédaction des projets de lettres lui confiées
 - Distribution du travail aux dactylographes
 - Surveillance et organise les activités des dactylos pour ce qui concerne leur régularité et rendement
 - Propose une meilleure organisation du Secrétariat
 - Collationne tout le courrier dactylographié, enregistré et le transmet au Chef du bureau pour signature ou avis du Secrétaire Général et du Ministre
 - Supervise toutes les archives du Secrétariat.

INDICATEUR DU COURRIER DEPART

- Attributions: - Responsable de la tenue de l'Indicateur
 - Expédition du courrier et enregistrement du courrier expédié
 - Tenue du dossier philatélique.

DACTYLOGRAPHIE

- Dactylographier les correspondances.

SECTION ARCHIVE

- Attributions: - Tenue et conservation de tout les archives du Département
 - Fichier et gestion des dossiers du personnel
 - Contrôle d'octroi des congés statutaires
 - Dactylographie notes ou sujets s'y rapportant.

INDICATEUR DU COURRIER ARRIVE

- Attributions: - Réception et enregistrement du courrier arrivé
- Joindre antécédents aux correspondances entrantes

CLASSEMENT (ARCHIVISTE)

- Attributions: Classement des correspondances confidentielles ou particulières
Invitations et Audiences du Ministre

CLASSEMENT GENERAL

Un agent d'exécution à recruter.

1.1.2.3. 2EME BUREAU: GESTION DES CREDITS

- Attributions: - Elaboration des prévisions budgétaires
- Exécution du budget, gestion des crédits
Gestion et répartition du matériel et des locaux administratifs
- Contrôle du charroi du Ministère.

SOUS GESTION

- Attributions: - Tenir à jour des prix courants du marché
- Aide de Gestionnaire
- Surveillance de la propreté des locaux
- Tout autre travail que lui donne le Gestionnaire.

1.1.2.4. SERVICE INSPECTION GENERALE

- Attributions: - Surveillance générale de la Gestion comptable et financière des services du Ministère
- Etudes et avis des modalités d'application comptable en matière de recettes et de dépenses
- Etude des mesures propres à enrayer les malversations comptables et financières et aux modes de recouvrements
- Surveillance du respect des "Encaisses autorisées" aux divers bureaux ainsi que la régularité de transmission des documents comptables
- Inspection et vérification de la tenue des écritures comptables
- Envoi de missions de contrôle sur place
- Examen et observations éventuelles des statistiques de recettes, de dépenses et financières réalisées dans le Département
- Toute mission qui serait confiée par le Ministre en vue de normalisation ou harmonisation des gestions financières et comptables
- Poursuites judiciaires en collaboration avec inspecteurs spécialisés.

1.1.2.5. ARCHIVISTE ET CLASSEMENT

- Attributions: - Classement des dossiers et archives du service
- Dactylographie + rédaction
- Tout autre travail que lui confie l'Inspecteur Général

1.2. PERSONNEL1) En place

- 1 Secrétaire Général
- 1 Chef de Cabinet
- 1 Adjoint au Chef de Cabinet
- 2 Gestionnaires
- 3 Dactylographes
- 2 Plantons
- 1 Chauffeur

2) A recruter

Le personnel à recruter prévu en 1971 n'a pas pu l'être faute de crédit.

1.3. SITUATION DU BUDGET

Article	Libellé	Crédits accordés 1972	Crédits engagés 1972	Non engagés 1972	Dépassement
12.101.01	Personnel s/statut	1.483.000	1.046.018	436.982	-
03	Voyages de service	720.000	710.252	9.748	-
04	Personnel s/contrat	230.000	325.867	-	95.867
05.01	Achat matériel	120.000	104.581	15.419	-
07.00	Frais de représentation	5.000	4.990	10	-
TOTAL		2.558.000	2.191.708	366.292	-

DIFFERENCE:

Article : 101.04.00 Personnel sous contrat: Il s'agit des prévisions budgétaires 1972 qui n'ont pas été tenues en considération. Il était prévu un montant total de (256.260 + 167.000) 423.260 (Cabinet + Inspection générale des Postes, Télécommunications et Aéronautique).

Il résulte un boni de (462.189 - 95.867) = 366.292 frs sur l'ensemble du budget du Cabinet.

CHAPITRE II: DIRECTION GENERALE DES POSTES2.1. ORGANISATION

La Direction Générale des Postes est chargée de l'ensemble des activités relatives à l'organisation, à l'exploitation et à l'exécution du service postal.

Son administration est placée sous la haute autorité du Ministre des Postes, Télécommunications et Transports.

Le Directeur Général est chargé de la direction technique, administrative et financière de l'administration des postes dont il coordonne l'activité.

Au cours de l'année 1972, l'organigramme de la Direction Générale des Postes est resté le même que celui établi en 1970, tandis que des nouvelles structures définies par l'arrêté présidentiel du 18 décembre 1972 seront mises en application au début de l'année 1973.

Au 31 décembre 1972, la Direction Générale des Postes comprenait donc deux grandes divisions à savoir:

2.1.1. La Division des Approvisionnements et de l'Exploitation

Cette Division se répartit en deux bureaux:

- le bureau d'exploitation
- le bureau des approvisionnements.

2.1.2. La Division des Services Financiers

Cette Division se répartit en trois bureaux:

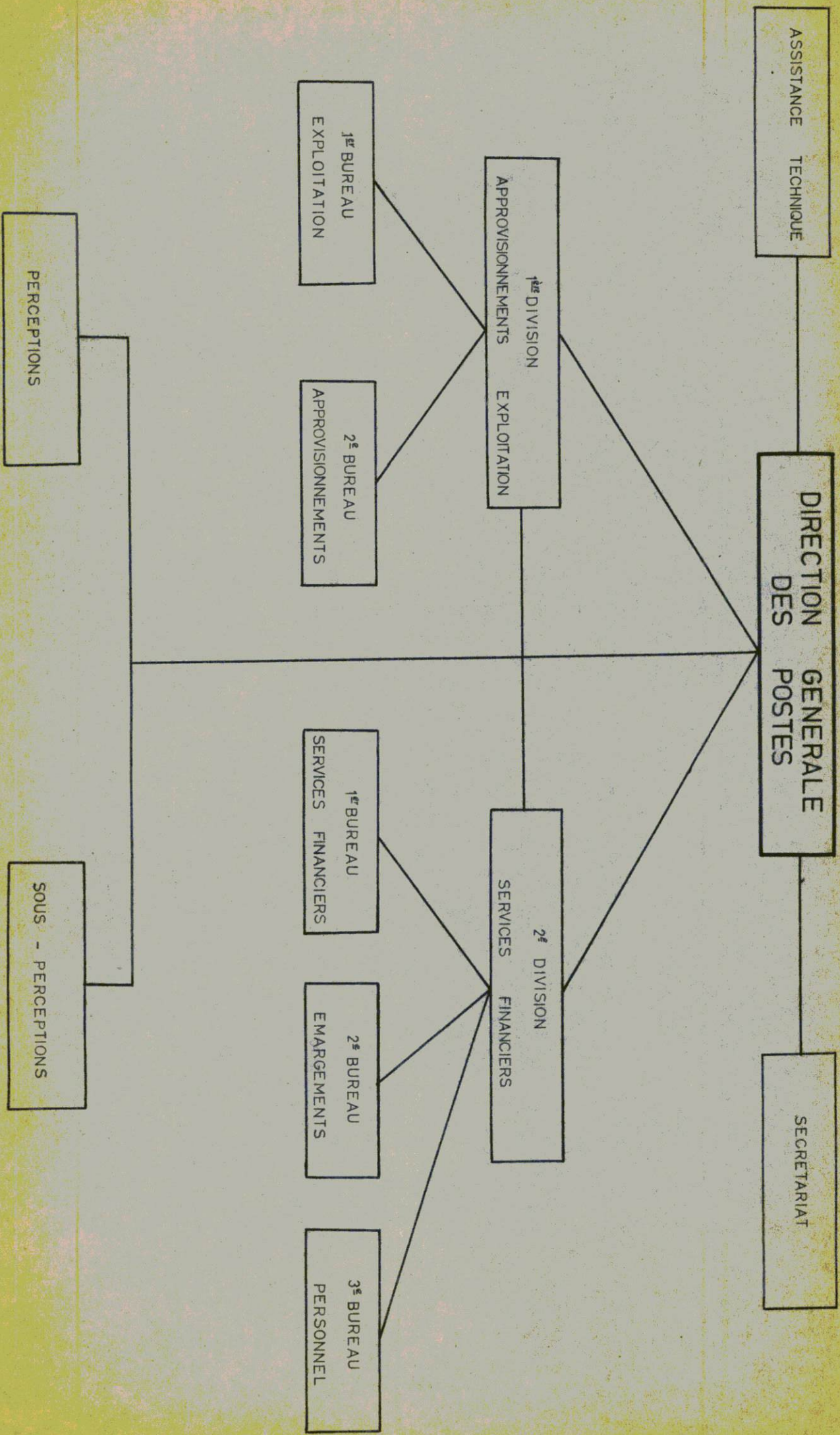
- le bureau des services financiers
- le bureau des émargements
- le bureau du personnel.

La Direction Générale des Postes est en relation constante avec ses services extérieurs c'est-à-dire avec les perceptions et sous perceptions réparties à l'intérieur du pays.

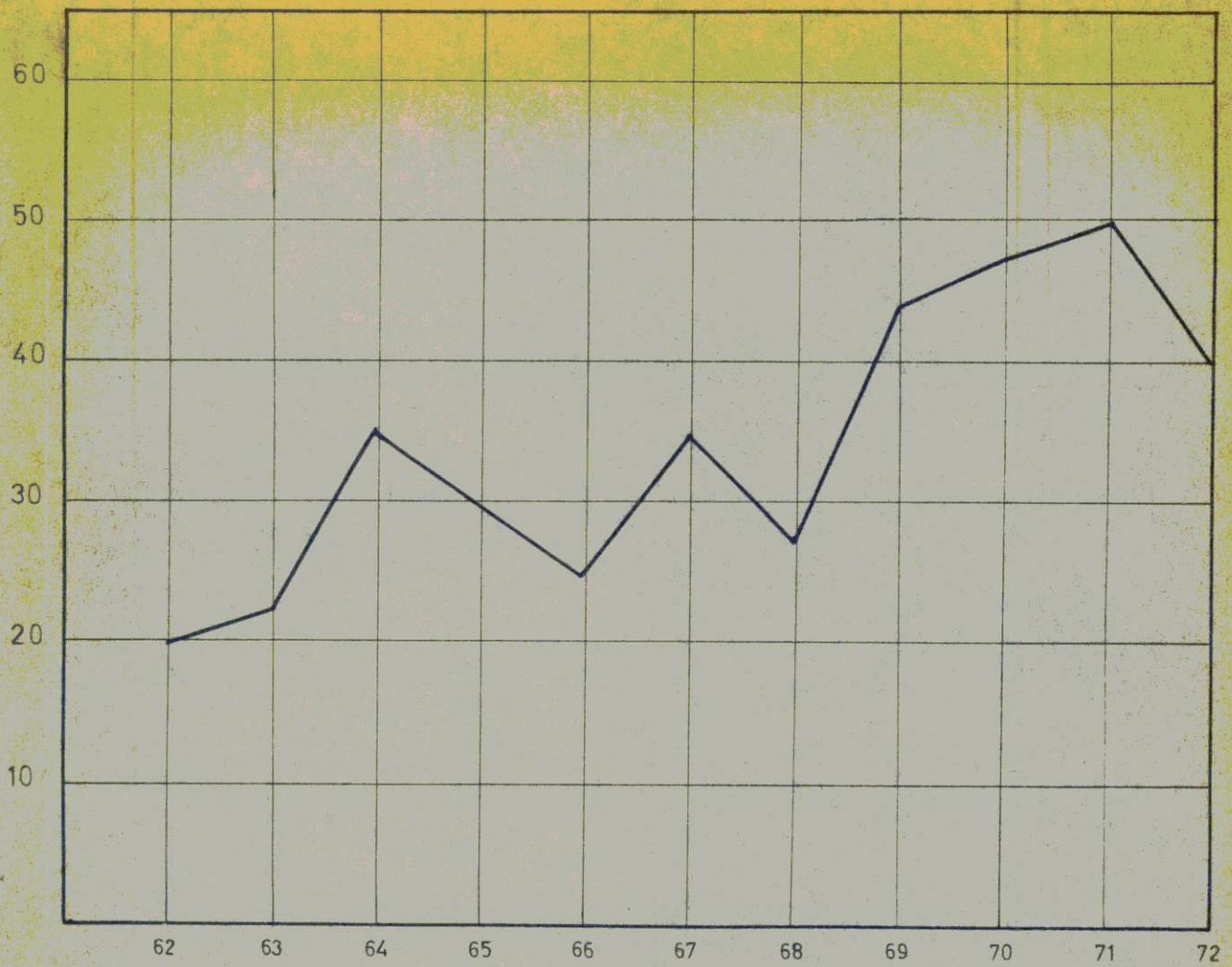
Il existe 10 perceptions à savoir: Kigali - Gitarama - Butare - Gikongoro - Cyangugu - Kibuye - Gisenyi - Byumba - Ruhengeri - Kibungo et 2 sous-perceptions Nyabisindu et Rwamagana.

2.2. PERSONNEL

A la date du 31 décembre 1972, le personnel postal s'élevait à 160 unités se répartissant comme suit:



PERSONNEL SOUS - STATUT



PERSONNEL SOUS - CONTRAT



2.2.1. Personnel d'encadrement:

- Direction Générale
 - 1 Directeur Général
 - 1 Chef de Secrétariat
- Division des Approvisionnements et d'Exploitation
 - 1 Chef de Division
 - 1 Chef du Bureau d'Exploitation
- Division des Services Financiers
 - 1 Chef de Division
 - 1 Chef du Bureau des Services Financiers
 - 1 Chef du Bureau des Emargements.

2.2.2. Personnel d'exécution

- Agents sous statut : 33
- Agents sous contrat : 120

2.2.3. Personnel de l'Assistance Technique

Assistance Technique belge:

- 1 Conseiller à la Direction Générale des Postes
- 1 Conseiller, Directeur de l'École Nationale des Postes à Gisenyi.

2.2.4. Formation du personnel

- a) La 4ème session de l'École Nationale des Postes de Gisenyi qui a commencé le 4 janvier 1971 s'est terminée le 9 juillet 1972 et a permis à 12 élèves d'entrer dans le service postal d'exécution.
 - b) Un agent a suivi les cours de spécialistes en service postal international en Suisse pendant 3 mois.
Parti au courant du mois d'avril, il est revenu en juillet 72.
- D'autre part, le Conseiller de la Direction Générale complète la formation professionnelle de certaines agents de la Direction Générale et de la perception de Kigali et plus spécialement des agents qui n'ont ni connaissance, ni expérience dans le domaine postal.

2.3. RELATIONS EXTERIEURES2.3.1. Relations avec autres départements

Les relations avec d'autres départements sont multiples et nécessaires, principalement dans les domaines financiers, du personnel, des bâtiments et de l'information.

2.3.2. Relations avec l'étrangera) Liaisons internationales voie de surface

Il existe une liaison bimensuelle via Mombasa - Kampala. Cette liaison fut assez irrégulière durant l'année 1972 suite à des événements indépendants de notre propre volonté.

Mouvement des dépêches

Départ (Poste aux lettres)

de Kigali pour Antwerpen - New-York - Paris - Rotterdam
New-Orléans - Kampala - Bujumbura - Kinshasa - Cap Town.

Départ (Colis postaux)

de Kigali pour Antwerpen - Marseille - Bujumbura -
Kampala - Kinshasa.

Arrivée (Poste aux lettres)

de Kampala - Bujumbura - Kinshasa - Antwerpen -
New-York - Paris - Rotterdam - Londres - New-Orléans -
Cap Town - Nairobi

Arrivée (Colis postaux)

d'Anvers - Kampala, Marseille - New-York - New-Orléans,
Dar-es-Salaam.

Toutes ces dépêches sont acheminées par voie de surface et
voie maritime.

b) Liaisons internationales voie aérienneMouvement des dépêchesDépart (Poste aux lettres)

de Kigali pour Bruxelles - Paris - Rome - Genève -
AMF Kennedy - Francfort - Amsterdam - Athènes -
Bujumbura - Nairobi - Goma - Kinshasa.

de Cyangugu - Butare - Gisenyi pour Bruxelles.

Départ (Colis postaux)

de Kigali pour Bruxelles - Paris - Genève - Rome -
Nairobi - Kampala - Bujumbura - Kinshasa.

Arrivée (Poste aux lettres)

Bruxelles - Paris - Rome - Genève - AMF Kennedy -
Francfort - Bujumbura - Kampala - Kinshasa-Nairobi -
Athènes - Amsterdam - Milan - Londres.

Arrivée (Colis postaux)

Bruxelles Nord - Genève - Pireefs (Grèce) - New-York -
Milan - AMF Kennedy-Fiumicino - Kinshasa - Bujumbura -
Rome - Anvers.

2.4. PROGRAMME DES TRAVAUX PREVUS POUR L'ANNEE2.4.1. Infrastructure

Durant l'année 1972 la construction de bureaux de poste a été
entamée dans les localités suivantes : Kabaya - Gatsibo - Nyange -
Nyamasheke - Ruhango. Ces 5 nouveaux bureaux seront inaugurés
en 1973.

2.4.2. Projets administratifs

Le projet de distribution du courrier à domicile est toujours
en instance car ce projet est subordonné à la numérotation des
maisons de la ville de Kigali. Le Ministre des Travaux Publics es-
père effectuer cette numérotation dès que possible.

2.4.3. Programme philatélique

Les émissions réalisées en 1972 sont les suivantes:

- | | | |
|-----------------------|---|--------------------------------------|
| 1) Le 15 janvier 1972 | : | Apollo XV |
| 2) Le 7 février 1972 | : | Garde Nationale |
| 3) 29 février 1972 | : | Sapporo |
| 4) Le 20 mars 1972 | : | Akagera |
| 5) Le 4 avril 1972 | : | Kamarampaka |
| 6) Le 17 mai 1972 | : | Oiseaux |
| 7) Le 4 juillet 1972 | : | 10ème Anniversaire de l'Indépendance |
| 8) Le 16 août 1972 | : | Munich 72 |

- 9) Le 23 octobre 1972 : Lutte contre le Racisme
 10) Le 11 décembre 1972 : Noël.

Le calendrier philatélique 1972 n'a pu être entièrement réalisé.
 Les émissions prévues en 1972 telles que:

- Danses Africaines - Instruments de musique africains - Fleurs dans la Peinture - Poissons d'Afrique - Insectes du Rwanda - Reproduction de tableaux avec paysage rwandais seront donc reportées au calendrier philatélique de 1973.

2.4.4. Perspectives d'avenir

Création d'un bureau de poste à: Rubengera
 Création d'un bureau de poste à: Kirambo (Ruhengeri)
 Création d'un bureau de poste à: Vunga
 (Création d'un bureau de poste à: Nyamata
 Création d'un bureau de poste à: Gakenke
 Création d'un bureau de poste à: Rusumo
 Création d'un bureau de poste à: Remera (Kigali)
 Création d'un bureau de poste à: Kaduha.

2.5. COMPTABILITE

2.5.1. Utilisation du Budget

	<u>Dépenses</u>	<u>Accordé</u>	<u>Dépensé</u>
Art. 12.105.01	Personnel s/statut	5.000.000	3.423.806
	03 Voyages de service	710.000	678.947
	04 Personnel s/Contrat	3.700.000	3.959.855
	0501 Matériel	1.500.000	1.480.362
	0701 Trans. du courrier	6.000.000	6.022.390
	0702 Non-valeurs postales	2.000.000	2.588.004
		<u>21.468.000</u>	<u>20.345.072</u>

2.5.2. Réalisation des recettes

		<u>Prévues</u>	<u>Réalisées</u>
Art. 12.105.01	Valeurs postales Taxes postales	22.400.000	22.015.158
Art. 12.105.03	Bonifications étrangères	800.000	492.504
Art. 12.105.04	Produits philatéliques	24.000.000	19.525.915
		<u>47.200.000</u>	<u>42.033.577</u>

Remarque:

Les recettes 1972 atteignent 42.033.577 frs contre 38.980.000 frs l'année précédente. Cependant le montant des recettes prévues en produits philatéliques n'a pas été atteint, car le nombre d'émission réalisées a été de 10 émissions contre 16 prévues au programme.

2.5.3. Différences:

Bien que dans les prévisions budgétaires un montant de 11.000.000 est demandé à l'article 12.105.07.00 (Transport courrier et redevances aux Administrations étrangères) il nous a été accordé un montant de 6.000.000 francs.

Conclusion:

Des factures pour un total d'au moins 5.000.000 frs sont en suspens et n'ont pu être liquidées.

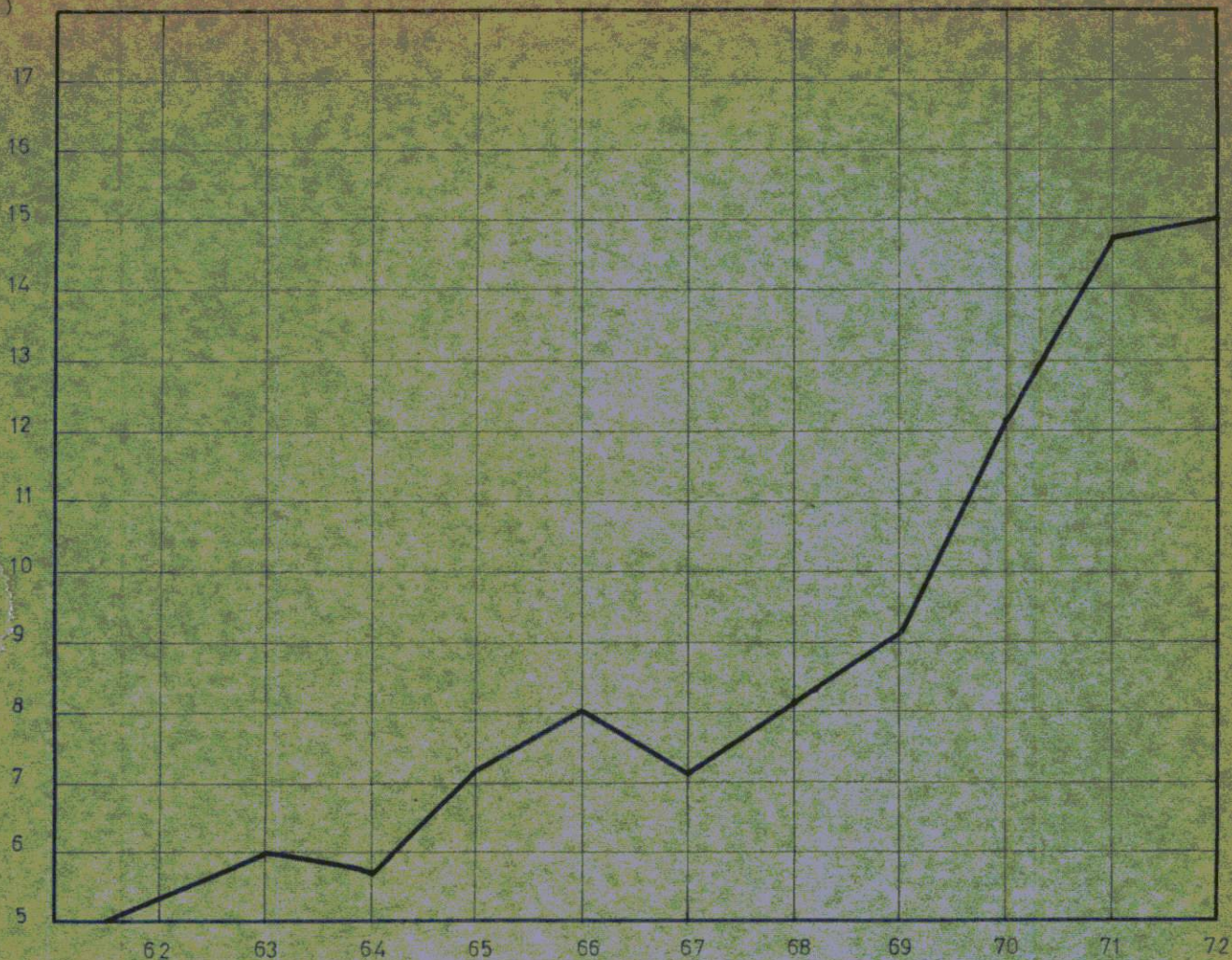
2.5.4. Mouvements de Fonds

Les opérations financières effectuées par tous les bureaux de poste du pays se répartissent comme suit:

a) <u>entrée de fonds</u>	
Taxes d'affranchissement	20.056.079
Mandats-poste émis	21.211.326
Taxes sur mandats	204.012
Colis au départ	
a) taxes postales	789.774
b) droits d'entrée	44.811
c) statistique	838
Colis à l'arrivée	
a) taxes postales	214.761
b) droits de sortie	3.637.721
c) statistique	384.040
Boîtes postales - dépêches spéciales	620.345
Recettes accidentelles	13.735
Bulletin de versement en CCP	209.513.945
Produits BCH	116.452
Versements d'Epargne	47.627.258
Fonds reçus	167.304.135
Bonifications étrangères	492.504
P.V. d'excédent	10.569
Caisse Sociale	273.700
Soins médicaux	29.434
Taxes professionnelles	<u>104.949</u>
	472.650.388
b) <u>sortie de fonds</u>	
Avances sur traitement	441.700
Salaires	<u>5.124.942</u>
Mandats payés	22.799.892
Chèques payés	191.477.836
Non-valeurs	2.255.614
Remboursements d'Epargne	33.245.099
P.V. déficits	2.280.814
Listes de paie autres services	490.559
Cotisations pension	60.439
Fonds expédiés	204.755.524
Taxes professionnelles	<u>16.840</u>
	462.949.259

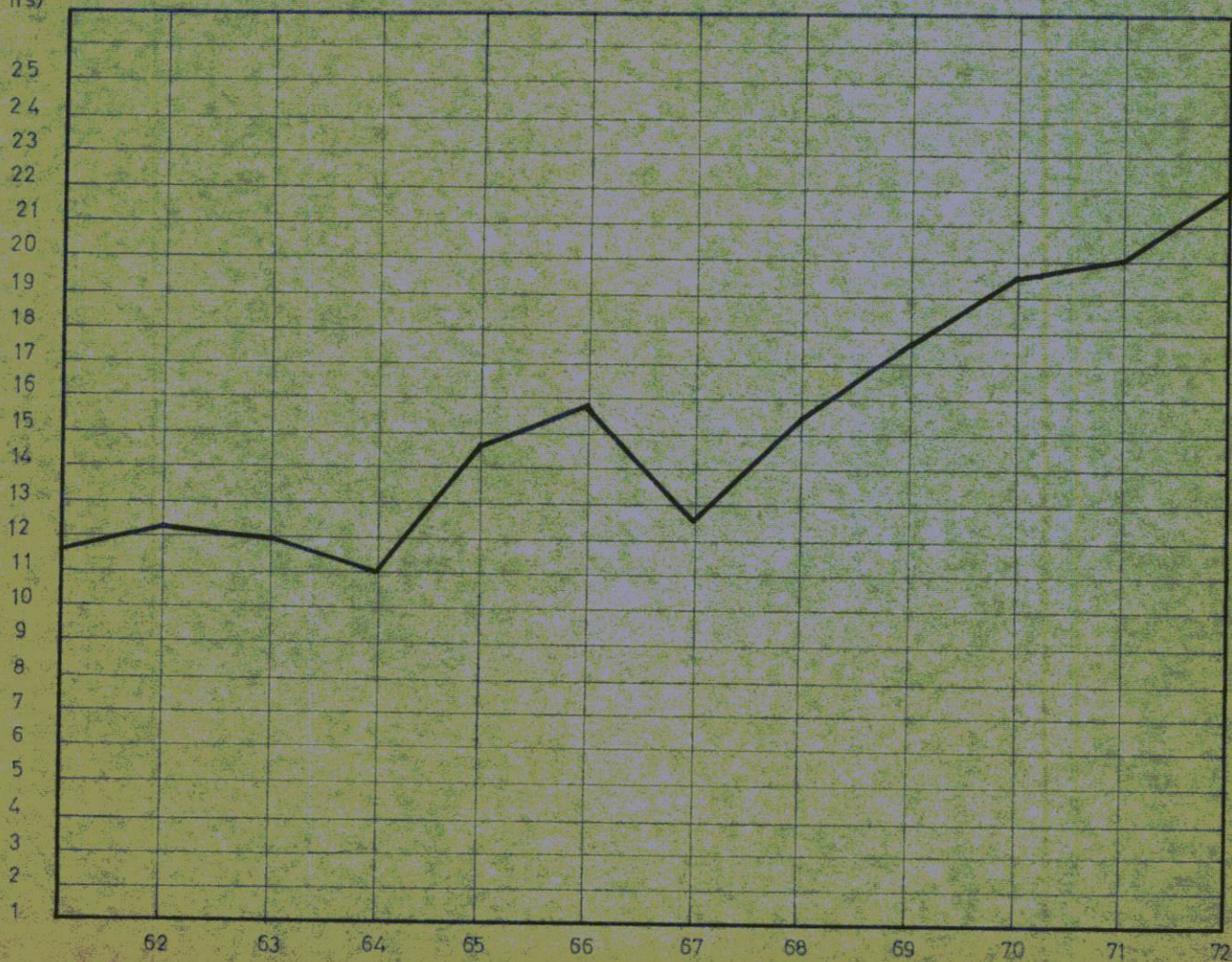
NOMBRE DE MANDATS

(Millions)



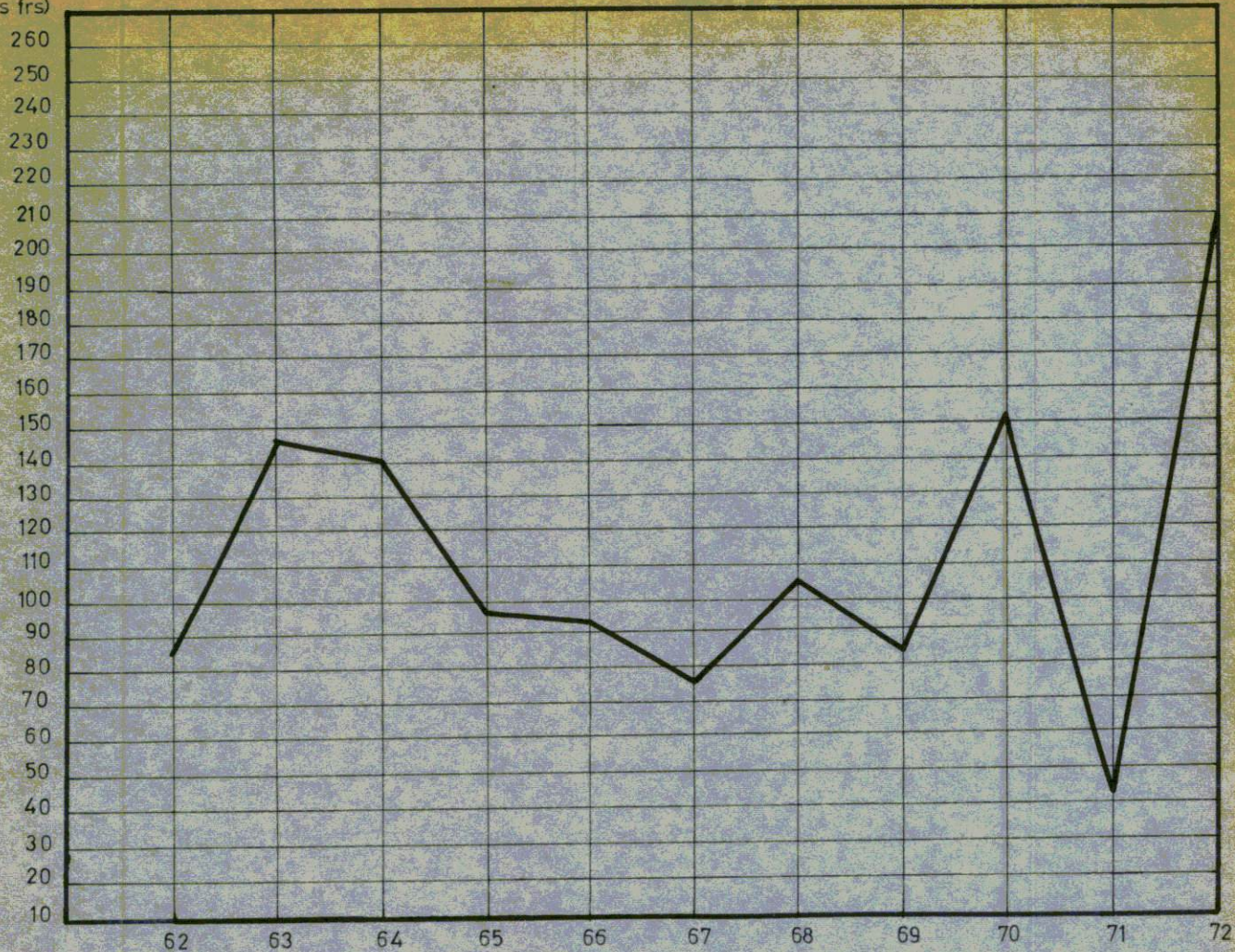
MONTANT DES MANDATS

(Millions frs)



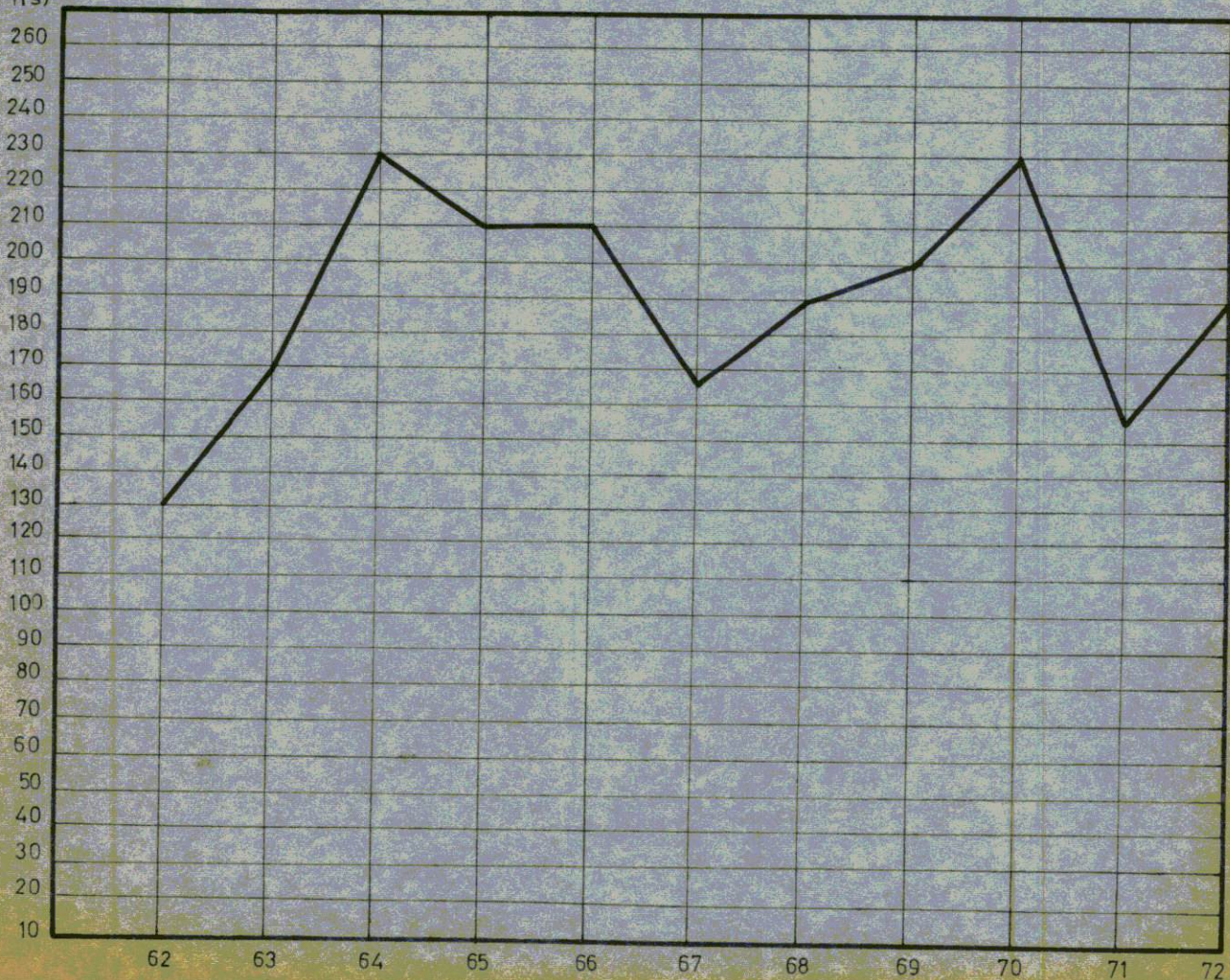
VERSEMENTS EN C.C.P.

(Millions frs)



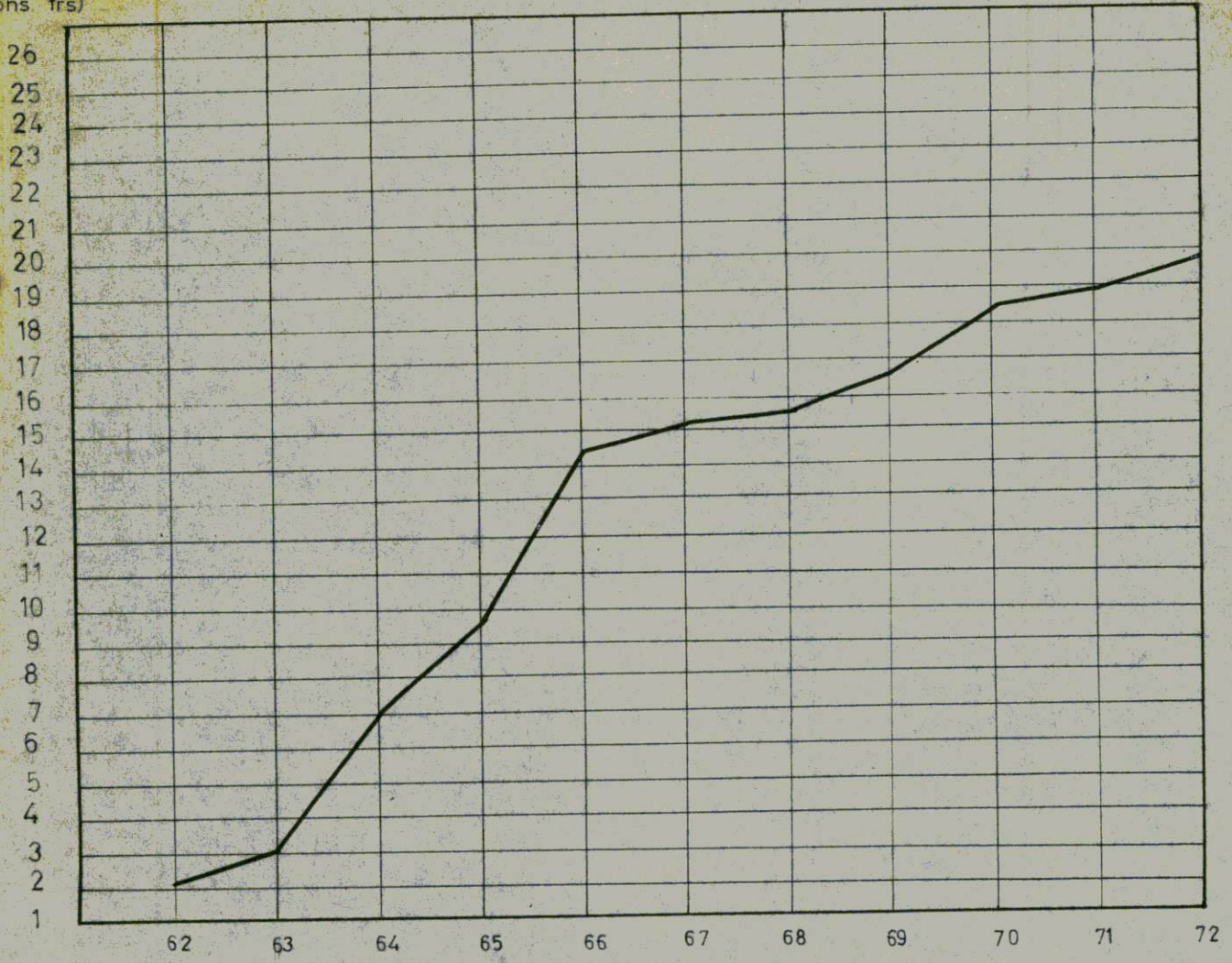
CHEQUES PAYES

(Millions frs)



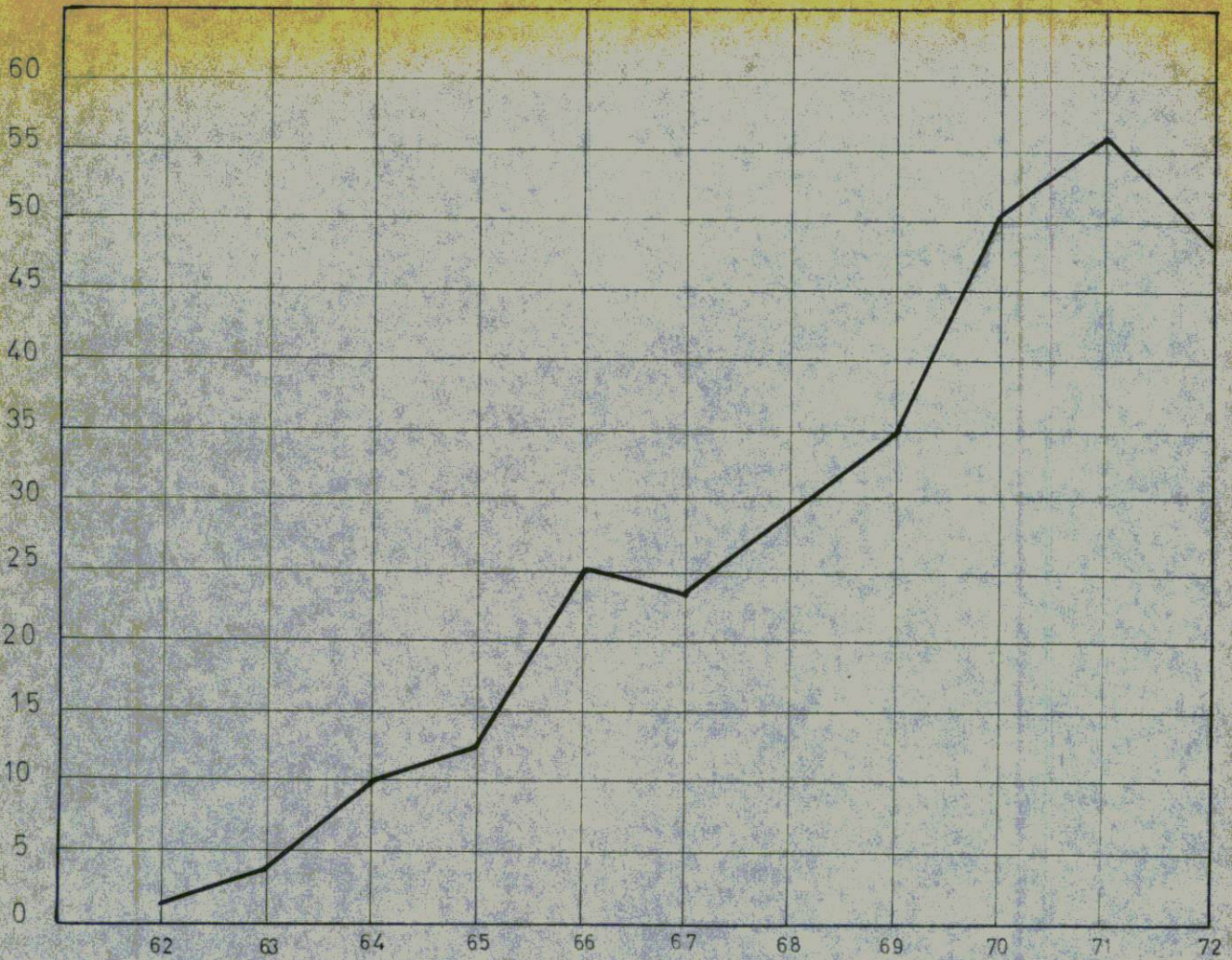
VALEURS POSTALES

(millions frs)



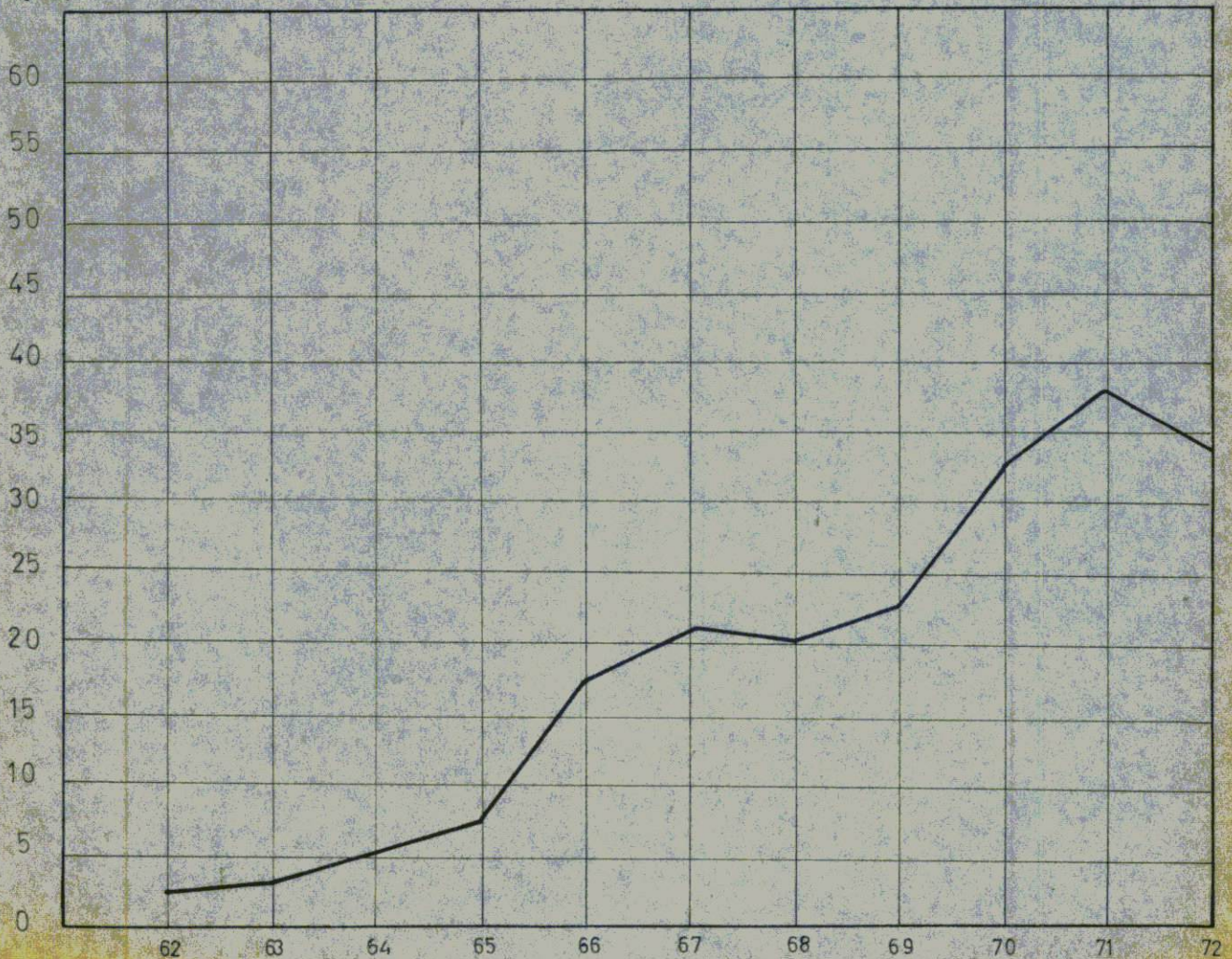
VERSEMENTS EPARGNE

(millions frs)



REMBOURSEMENTS EPARGNE

(millions frs)



2.6. STRUCTURE DU TRAFIC POSTAL ET RECETTES POSTALES

L'analyse du trafic intérieur permet d'établir qu'environ 20 % des objets sont acheminés en franchise.

Cette situation comporte des conséquences très lourdes pour le Service des Postes qui ne perçoit aucune rémunération pour le service ainsi rendu aux autres Administrations, ce qui revient à diminuer le montant des recettes postales de 20% environ.

Cette pratique revient à mettre à la charge exclusive du budget du service des Postes une partie des dépenses d'exploitation des autres services officiels de l'Etat, sans que le service postal bénéficie en contrepartie d'un transfert de charge analogue.

Pourtant un service connexe comme celui des Télécommunications perçoit les taxes applicables aux communications officielles et de service. Il serait donc équitable que les autres services paient l'affranchissement de leur courrier pour diminuer les charges supportées par la Poste.

2.7. STATISTIQUESPoste aux lettres

Poids du courrier avion départ	20.700 kgs
Poids du courrier avion arrivée	72.000 kgs
Poids du courrier surface départ	27.500 kgs
Poids du courrier surface arrivée	335.000 kgs
Lettres et cartes postales reçues (nombres)	2.207.000 kgs
Lettres et cartes postales expédiées	1.470.000 kgs
Imprimés et journaux reçus	687.000 kgs
Imprimés et journaux expédiés	354.000 kgs

Tableau comparatif 1962 - 1972

	<u>1962</u>	<u>1972</u>	
1/ <u>Personnel</u>			
a) sous statut	20	40	+ 100 %
b) sous contrat	20	120	+ 500 %
2/ <u>Mandats-poste</u>			
a) nombre	6.000	15.540	+ 150 %
b) montant (en millions)	12	21	+ 75 %
3/ <u>Chèques postaux</u>			
a) versements (en millions)	184	209	+ 13 %
b) chèques payés (en millions)	97	191	+ 96 %
4/ <u>Valeurs postales</u> (en millions)	3,5	20	+ 470 %
5/ <u>Caisse d'Épargne</u>			
a) versements (en millions)	0,9	47	+5200 %
b) remboursements (en millions)	1	33	+3700 %
6/ Dépenses budgétaires (en million)	5	20	+ 300 %
7/ Recettes budgétaires (en million)	2,9	42	+1350 %

CHAPITRE III.- TELECOMMUNICATIONS

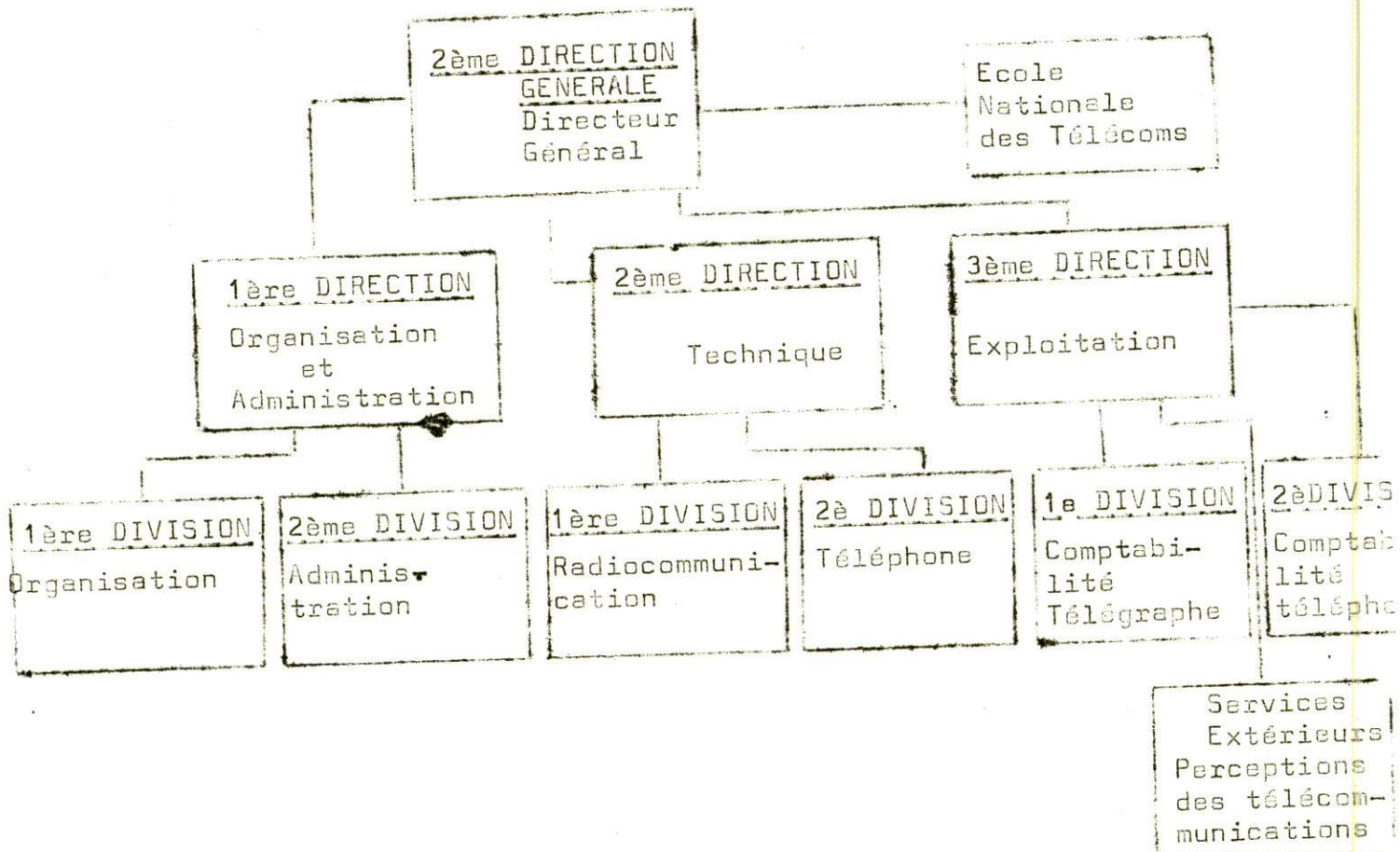
3.1. ORGANISATION

3.1.1. Direction Générale:

Durant l'année 1972, et à l'exception des derniers jours de décembre, la Direction Générale des Télécommunications a fonctionné comme en 1971 selon le schéma de son organisation tel qu'exposé dans le rapport annuel de cette année-là.

A partir du 18 décembre 1972, date de l'Arrêté Présidentiel portant organisation et attributions des services de l'Administration Publique, la Direction Générale des Télécommunications est devenue la 2ème Direction Générale du Ministère des Postes, Télécommunications et Transports, et il a été procédé sans délai au remaniement de son organisation conformément au tableau 12 de l'annexe 1 dudit Arrêté Présidentiel.

Le schéma ci-dessous représente l'organisation de la 2ème Direction Générale - TELECOMMUNICATIONS - au 31 décembre 1972.



- Le Directeur Général gère personnellement la 1ère Direction dont il assume la 1ère Division.
- Le Directeur de la 2è Direction (Technique) gère personnellement la 1ère Division de cette Direction;

/.....

- Le Directeur de la 3ème Direction (Exploitation) gère personnellement la 1ère Division de cette Direction.
- Le Centre de formation du Personnel des Télécommunications est géré personnellement par le Directeur Général.

3.2. PERSONNEL3.2.1. Effectif:

Pourcentages d'accroissement par rapport à l'année qui précède

	1968	1969	1970	1971	1972!	1969	1970	1971	1972
Sous-Stat.	80	80	99	106	134!	-	+24,-%	+ 7,-%	+26,4%
S/contrat	152	163	168	189	200!	+7,-%	+ 3,-%	+12,5%	+ 5,8%
Totaux	232	243	267	295	334!	+4,7%	+ 9,9%	+10,5%	+13,2%

Travailleurs journaliers: moyenne mensuelle de 50 unités.

3.2.2. Formation

- Quatre boursiers suivent des cours de technicien A.2. à Tananarive pour 18 mois, (bourses de l'UIT), depuis le 31 décembre 71.
- Un boursier suit des cours de technicien A.2 à Kinshasa pour 18 mois, (bourse de l'UIT), depuis le 1er mai 1972.
- Cinq boursiers suivent des cours de technicien A.2 à Rufisque (Sénégal) pour 18 mois, (bourse de l'UIT) depuis le 1 octobre 72.
- Un technicien est parti en Allemagne en mai 1972 pour y recevoir une formation en matière des réseaux de câbles souterrains, (mesure et organisation), pour une durée prévue d'un an. (Assistance bilatérale).

3.2.3. Promotion

- Au grade de fonctionnaire de 3è classe: 1 (Habiymbere Z).
- Au grade de fonctionnaire de 2è classe: 3 (Balihima J., Sebapira et Tuyisenge A.)

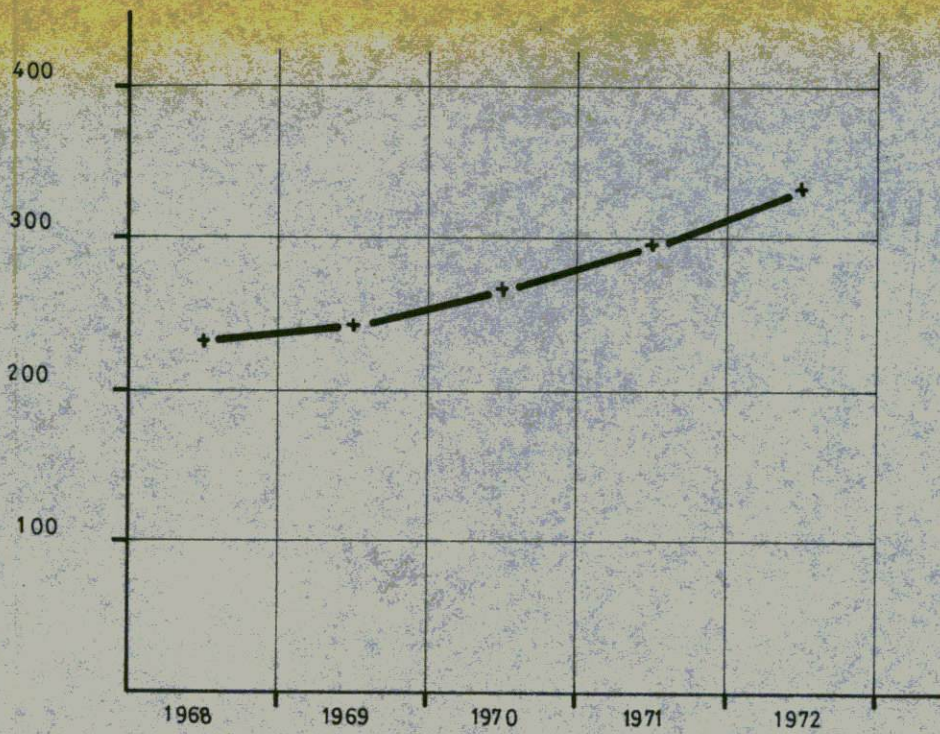
3.2.4. Commissionnements

- Au grade de fonctionnaire principal: 4 (Gakwandi L., Rusatsi F., Kanyandekwe et Sebapira)
- Au grade de fonctionnaire de 3è cl.: 5 (Ngurumunsi, Nikobisanszwe, Bicahaga, Mugemana et Gasinzigwa).

3.2.5. Rémunérations

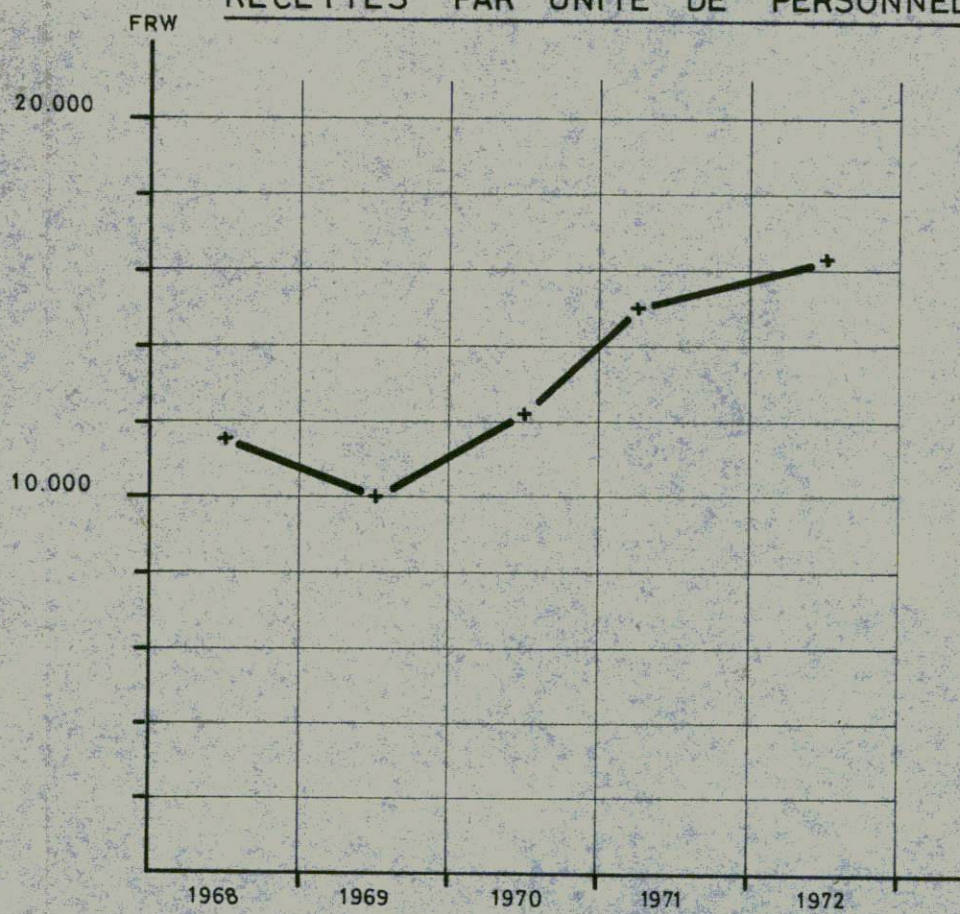
<u>Sous statut</u>	<u>Prévu</u>	<u>Réalisé</u>	<u>Différence</u>
1970	6.366.000	9.084.640	+ 2.718.640 (+ 42,7%)
1971	8.000.000	9.488.900	+ 1.488.900 (+ 18,6%)
1972	10.500.000	9.511.525	- 988.475 (- 9,4%)
<u>Sous contrat et journaliers</u>			
1970	8.500.000	8.409.969	- 90.031 (- 1,05%)
1971	8.500.000	9.670.688	+ 1.170.688 (+ 13,8%)
1972	9.320.000	11.175.501	+ 1.855.501 (+ 19,9%)

PERSONNEL - EFFECTIF TOTAL



EFFECTIF	232	243	267	295	334
----------	-----	-----	-----	-----	-----

RECETTES PAR UNITE DE PERSONNEL



FRW	11.560	10.000	12.220	14.960	16.265
-----	--------	--------	--------	--------	--------

3.3.

EXTRAITS DE L'AGENDA DU SERVICE - ANNEE 1972

- 10 janvier: Inspection travaux ATEA à Byumba
 13 janvier: Inspection travaux ATEA à Kibuye, Janina-Kalongi
 14 janvier: Inspection travaux ATEA à Gikongoro, Nyabisindu, Gitarama
 22 janvier: Mise en service station TSF Rwamagana
 27 janvier: Mise en service réseau téléphonique automatique de Gitarama. Etablissement liaison provisoire phonie (UHF) entre Kigali et Gitarama.
 15 février: Ouverture liaison télégraphie/télex avec Frankfurt en Main (horaire partagé avec Bujumbura)
 19 février: Mise en service station TSF Kabaya
 29 février: (nuit du 29/2 au 1/3): Déménagement Centre radio-téléphonique terminal dans nouveaux locaux
 20 mars : Liaison phonie (UHF) entre Kigali et Gitarama ouverte au service public
 27 mars : Mise en service liaison UHF Kigali-Kampala en graphie et en phonie
 31 mars : Remise épreuves annuaire téléphonique/télex à l'imprimerie
 5 avril : Inspection travaux ATEA à Byumba
 6 avril : Inspection travaux ATEA Gitarama, Nyabisindu et Gikongoro
 10 avril : Inspection travaux ATEA à Kibungo
 11 avril : Inspection travaux ATEA à Kibuye et Janina-Kalongi
 28 avril : Ouverture liaison phonie avec Paris
 29 avril : Mise en service réseau téléphonique automatique de Nyabisindu
 5 mai : Examen d'admission à l'Ecole pour la formation d'opérateurs radiotélégraphistes
 23 mai : Ouverture session Ecole des opérateurs radiotélégraphistes
 10 juin : Départ définitif de l'ATB DUBOIS
 12 juin : Mise en service réseau téléphonique automatique de Kibuye
 12 juin : Réunion de travail avec la 6è Direction Générale à la Présidence sur le projet ATEA
 27 juin : Inspection travaux ATEA Gikongoro, Nyabisindu, Kibuye et Janina-Kalongi
 28 juin : Inspection travaux ATEA à Gitarama
 8 juillet : Sortie de presse de l'édition 1972 de l'annuaire téléphonique
 20 juillet: Mise en service réseau téléphonique automatique de Gikongoro
 28 juillet: (jusqu'au 6 août): Visite d'Etat du Ministre des PTT et du Directeur Général des Télécommunications de la République Fédérale d'Allemagne
 6 août : Mise en service réseau téléphonique automatique de Kibungo
 28 août : Mise en service réseau téléphonique automatique de Byumba.

/.....

- 14 octobre : Mise en service équipements offerts par l'Allemagne sur la liaison Kigali/Frankfurt - Horaire étendu à toute la journée
- 17 octobre : Inspection travaux ATEA à Gokongoro, Kibuye et Janina-Kalongi
- 18 octobre : Inspection travaux ATEA à Nyabisindu et Gitarama
- 23 octobre : Inspection travaux ATEA à Byumba
- 24 octobre : Inspection travaux ATEA à Kibungo
- 30 octobre : Directeur Général des Télécommunications en mission à Addis Abeba - Réunion sur l'étude et la mise en application du réseau panafricain des Télécommunications. (jusqu'au 10 nov.)
- 4 décembre : Inspection travaux ATEA à Gitarama
- 4 décembre : Début déménagement du Centre Réception Radio dans les nouvelles installations du Mont Jari (jusqu'au 14 décembre)
- 5 décembre : Inspection travaux ATEA à Gikongoro et Nyabisindu
- 6 décembre : Inspection travaux ATEA à Kibuye et Janina-Kalongi
- 7 décembre : Inspection travaux ATEA à Kibungo
- 9 décembre : Arrivée à Kigali de MM Flamme et De Meyere, dirigeants ATEA
- 11 décembre : Inspection travaux ATEA à Byumba
- 15 décembre : Inauguration officielle projet ATEA

3.4. PROGRAMME DES TRAVAUX: REALISATIONS ET PREVISIONS

3.4.1. REALISATIONS

3.4.1.1. Dans le cadre du programme d'action 1971-1975 du Ministère des PTT

3.4.1.1.1 Liaisons H.F. (haute fréquence) Kigali/Kinshasa et Kigali-Abidjan ouvertes au services publics le 30 mars 1972.

- Extension et modernisation de la liaison Kigali/Butare - Les travaux sont en cours pour équiper cette liaison en télégraphie harmonique sur faisceaux hertziens avec une capacité de six canaux.
- L'installation d'un réseau autonome de radiophonie pour le service des Douanes a été réalisée
- Installation d'une station TSF (télégraphie) à Rwamagana (janvier 1972).
- Installation d'une station TSF (télégraphie) à Kabaya (février 1972).
- Déménagement des installations et équipements du Centre Radiotéléphonique terminal dans les nouveaux locaux (nuit du 29 février au 1er mars 1972).
- Un équipement Siemens Elmux 2/4d7 (multiplex 4 canaux avec protection et correction automatique des erreurs) a été installé et mis en service sur la liaison Kigali/Frankfurt.
- Un équipement Philips 3TR1103 (système de télégraphie harmonique à 12 canaux) a été installé et mis en service sur la liaison Kigali/Kampala.
- Un châssis de 20 présélecteurs et platines d'abonnés télex du système Siemens TW39 a été installé au Central télex et sera mis en service en 1973.

- Six téléimprimeurs Siemens T37 avec alimentation en courant télégraphique ont été installés dans le local de l'école des opérateurs.
- 4 téléimprimeurs Siemens T100 et un transmetteur automatique ont été installés au bureau central radio pour les liaisons en graphie avec Kampala et Frankfurt.
- Une douzaine de cabines téléphoniques publiques a été fabriquée et leur installation est en cours.
- Trente postes téléphoniques à prépaiement nous ont été livrés fin décembre 72; ils seront installés incessamment.
- Les travaux de maintenance, d'entretien et de dépannage de toutes les installations et équipements des Télécommunications répartis sur l'ensemble du territoire national ont été normalement menés durant toute l'année. L'importance de ces travaux mérite d'être soulignée car ils constituent une partie non négligeable de nos activités et requièrent des moyens assez conséquents en personnel, matières, rechanges, outillages et transports.

3.4.1.1.2 Projets administratifs

- Tenue à jour et conservation des règlements internationaux et instructions émanant de l'Union Internationale des Télécommunications;
- Tenue à jour et conservation des règlements internationaux et instructions émanant du C.C.I.R. (Comité International des Radiocommunications);
- Tenue à jour et conservation des règlements internationaux et instructions émanant du C.C.I.T.T. (Comité Consultatif International pour la Télégraphie et la Téléphonie);
- Publication de l'édition 1972 de l'annuaire officiel téléphone de la République Rwandaise.

3.4.1.1.3 Projet ATEA

(Gitarama - Nyabisindu - Gikongoro - Kibuye - Byumba et Kibungo)

- Les réseaux téléphoniques automatiques locaux ont été mis en service dans ces six localités dans le courant de l'année 1972.
- L'ensemble du projet a été inauguré officiellement le 15 décembre 1972, mais plusieurs lacunes techniques ont été cause de perturbation dans les liaisons téléphoniques interurbaines. Elles ont été notifiées à l'entreprise responsable qui s'est engagée à y remédier complètement et sans délai.

3.4.1.1.4 Projet Hollandais - Liaison UHF Bujumbura - Kigali - Kampala

Le tronçon Kigali-Kampala a été mis en service:

- Pour la télégraphie et la phonie: le 27 mars 1972
- Pour le service télex: le 19 octobre 1972

La liaison directe Kigali/Nairobi en HF a pu être supprimée, tout le trafic à destination de l'Est Africain et au-delà pouvant être acheminé par la nouvelle liaison UHF Kigali/Kampala. La capacité de cette dernière peut être portée à 12 canaux, permettant ainsi de faire à un accroissement sensible du trafic.

La partie rwandaise du tronçon Kigali-Bujumbura est en cours d'installation/.

Tous les équipements et installations du Centre de Réception Radio ont été transférés au Mont Jari dans la première quinzaine de décembre 1972.

3.4.1.1.5 Projets en cours d'exécution.

- Organisation et mise en route d'une session de l'Ecole des télécommunications pour la formation d'opérateurs radio-

télégraphistes de 2^e classe, le programme des cours comporte entre autres les matières prescrites par le règlement international des radiocommunications.

Le concours d'admission a eu lieu le 5 mai 1972. Les cours ont débuté le 23 mai 72 et dureront un an. 24 élèves admis mais plusieurs départs ont été enregistrés entre-temps, soit par désintéressement des uns, soit par l'embauchage des autres par des firmes privées. Au 31 décembre 72, il restait un effectif de 17 élèves.

- La refonte du règlement général des télécommunications a dû être suspendue en raison du besoin prioritaire en opérateurs radio-télégraphistes dont la pénurie freinait toute nouvelle extension et risquait même de provoquer la fermeture de stations existantes, ainsi que du retard de plus d'un an encouru par le projet ATEA, ces deux causes ayant requis toute l'activité du personnel affecté à la refonte du règlement général. Cette refonte est inscrite comme tâche prioritaire pour l'année 1973.

3.4.2. PREVISIONS

- Etude d'un avant-projet pour la construction d'un bâtiment central des Télécommunications;
- Etude pour le transfert du C.E.R. (Centre d'Emission Radio) en dehors de la zone urbaine;
- Etude pour l'organisation d'un réseau radiotéléphonique pour véhicule;
- Cours de formation accélérée d'opérateurs radiotéléphonistes pour liaisons interurbaines et internationales. Durée du cours: 2 mois.

3.5. EXPLOITATION TECHNIQUE

3.5.1. EXPLOITATION TELEGRAPHIQUE

3.5.1.1. Télégraphie intérieure:

Deux nouvelles stations de T.S.F. ont été ouvertes au service public durant l'année écoulée: Rwamagana le 22 janvier 1972 et Kabaya le 19 février 1972.

Fin 1972, le réseau télégraphique intérieur comportait donc 13 stations, à savoir: Kigali, station centralisatrice du réseau, Butare, Byumba, Cyangugu, Gikongoro, Gisenyi, Gitarama, Kabaya, Kibungo, Kibuye, Nyabisindu, Ruhengeri et Rwamagana.

Fonctionnement du réseau: Le trafic télégraphique émanant de l'intérieur ou y aboutissant transite obligatoirement par le Bureau Central Radio (BCR) de Kigali. L'acheminement du trafic se fait par signaux du code morse (transmission manuelle et réception auditive) sauf pour les liaisons avec Gisenyi, Cyangugu, Ruhengeri et Butare qui sont équipées de téléimprimeurs.

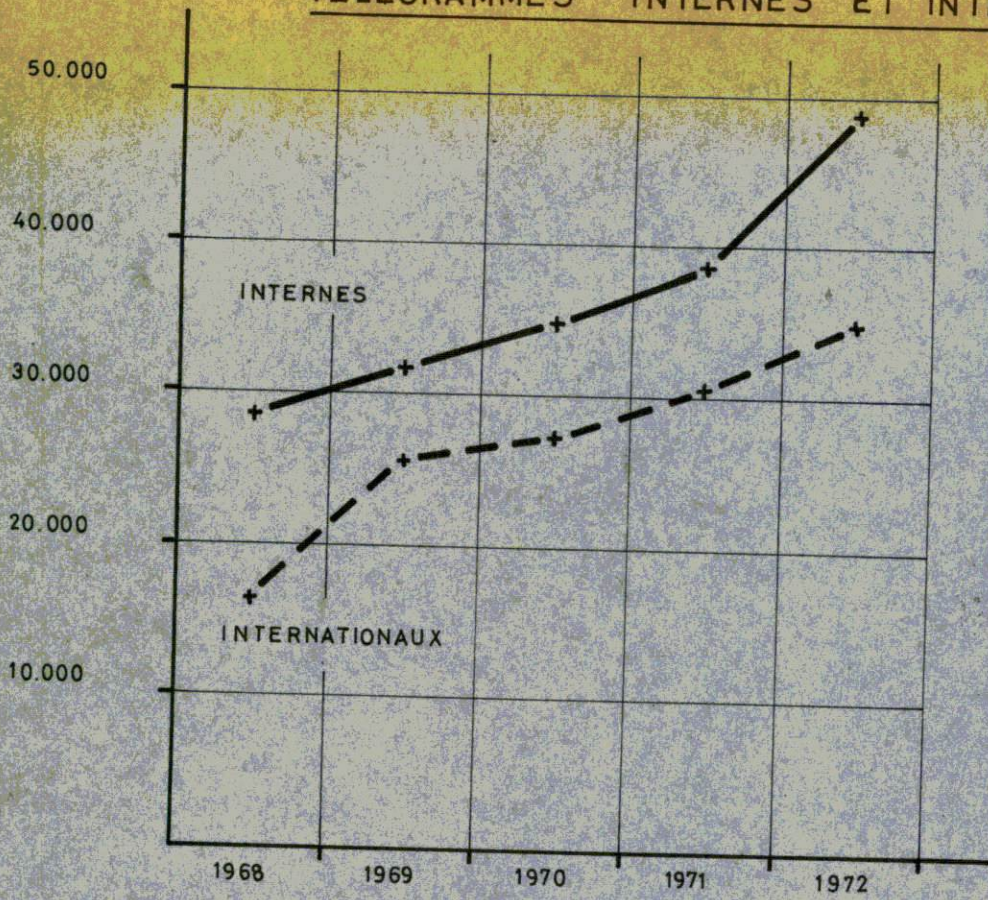
3.358 télégrammes de l'intérieur ont été acheminés en 1972 contre 38.479, soit une diminution de l'ordre de 21,1 %. Cette diminution s'explique du fait de la mise en service de la téléphonie interurbaine avec tous les chefs-lieux de Préfecture, de nombreux messages télégraphiques pouvant avantageusement être remplacés par des communications téléphoniques.

3.5.1.2 Télégraphie internationale

Liaisons internationales.

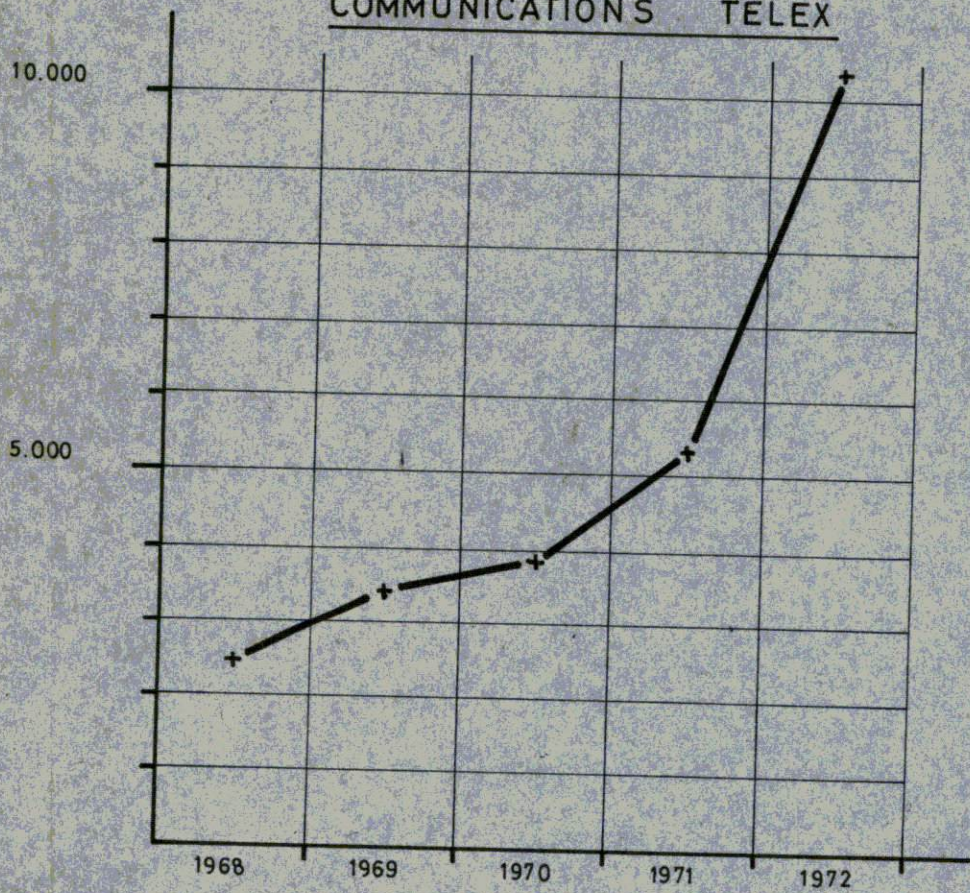
Une nouvelle liaison a été ouverte avec Frankfurt am Main (Rép. d'Allemagne) le 15 février 1972. Les premiers mois, cette liaison a fonctionné en part-time étant donné que nous ne disposons que

TELEGRAMMES INTERNES ET INTERNATIONAUX



INTERNES	28.461	31.632	34.570	38.479	48.750
INTERNAT.	16.266	25.497	27.243	30.431	37.192

COMMUNICATIONS TELEX



NOMBRE	2.455	3.413	3.853	5.304	10.075
--------	-------	-------	-------	-------	--------

à un seul multiplex qui devait également servir pour la liaison avec Bujumbura.

Depuis le 14 octobre 1972, cette nouvelle liaison est en service toute la journée grâce aux équipements multiplex et de protection Elmux Siemens offerts par les P.T.T. de l'Allemagne Fédérale.

Ladite liaison fonctionne avec deux canaux protégés par radio HF BLI, un canal servant au service télégraphique, l'autre au service télex. Sa capacité peut être portée à quatre canaux si l'importance du trafic le rendait nécessaire.

Nous disposons donc de deux liaisons pour le trafic télégraphique avec l'Europe et au-delà, l'une avec Bruxelles qui canalise ± 70 % du trafic et la nouvelle avec Frankfurt qui écoule le reste du trafic (± 30 %). Ces deux liaisons se complètent et servent de voie de secours ou de dégagement en cas de nécessité.

Par ailleurs, la liaison radio HF Kigali-Nairobi a été remplacée par la liaison Kigali-Kampala en HF (faisceaux hertziens) le 27 mars 1972. Cette liaison écoule tout le trafic avec l'Est Africain dans les meilleures conditions possibles.

La liaison Kigali-Bujumbura continue à fonctionner dans les mêmes conditions que l'an dernier; elle sera très prochainement améliorée par la mise en service d'un faisceau hertzien prolongeant le tronçon Kigali-Kampala (projet hollandais).

En résumé, quatre liaisons télégraphiques internationales: Bruxelles - Frankfurt am Main (nouvelle) - Kampala (ex-Nairobi mais améliorée) et Bujumbura.

3.5.1.3. Fonctionnement de ces liaisons

Tant au départ qu'à l'arrivée, tout le trafic télégraphique international doit transiter par le Bureau Central Radio (BCR) de Kigali, tête de ligne de nos liaisons internationales.

Chaque liaison est équipée de télescripteurs permettant l'acheminement du trafic à grande vitesse et simultanément dans les deux sens.

Les liaisons en HF (Bruxelles-Frankfurt et Bujumbura) sont équipées d'un système de corrections automatiques des erreurs; celle vers Kampala étant assurée en UHF (faisceaux hertziens) est à l'abri des perturbations atmosphériques et est caractérisée par un niveau de qualité parfaite, stable et permanente.

3.5.1.4. Volume du trafic

En 1972, le volume du trafic télégraphique international se chiffre à 37.192 unités contre 30.431 en 1971 et 27.243 en 1970. Augmentation: 22,2 % par rapport à 1971 et 36,5 % par rapport à 1970.

3.5.2 EXPLOITATION TELEX

3.5.2.1 SERVICE TELEX INTERIEUR.

3.5.2.1.1 Réseaux locaux:

Kigali reste toujours la seule localité à disposer d'un réseau télex local desservi par un central manuel dont la capacité a été portée de 30 à 60 numéros. (capacité doublée)

Au 31 décembre 1972, 28 de ces numéros étaient occupés comme suit.

- Abonnés privés 17 (contre 13 en 1971)
- Abonnés officiels 2 (contre 1 en 1971)
- Cabines publiques 2
- Raccordements de service 2
- Liaisons internationales 5.

Cela représente un accroissement d'occupation de 11 numéros ou 64,7 %.

3.5.2.1.2. Réseau interurbain: Inexistant en 1972.

3.5.2.2. SERVICE TELEX INTERNATIONAL

Liaisons: Quatre liaisons reliant le réseau télex de Kigali au réseau télex mondial, soit deux de plus qu'en 1971.

- Kigali/Bujumbura en manuel (radio HF) pour le trafic entre les deux localités;
- Kigali/Kampala en manuel/semi-automatique (UHF-faisceaux hertziens) mise en service le 19 octobre 1972; cette liaison sert au trafic avec l'Est Africain et éventuellement au-delà;
- Kigali/Bruxelles en manuel/semi-automatique (par radio HF) pour la Belgique et au-delà;
- Kigali/Frankfurt am Main en manuel (par radio HF) pour l'Allemagne et au-delà; cette liaison a été mise en service le 15 février 1972 (horaire réduit) puis a pu fonctionner toute la journée à partir du 14 octobre 1972 suite aux nouveaux équipements offerts par l'Allemagne (Rép.Fédérale).

6.882 communications télex internationales ont été enregistrées en 1972 contre 5.304 en 1971 et 3.853 en 1970, soit un accroissement de 1578 unités ou de 29,7 % sur 1971, et de 3.029 unités ou de 78,6 % sur 1970.

3.5.3. EXPLOITATION TELEPHONIQUE

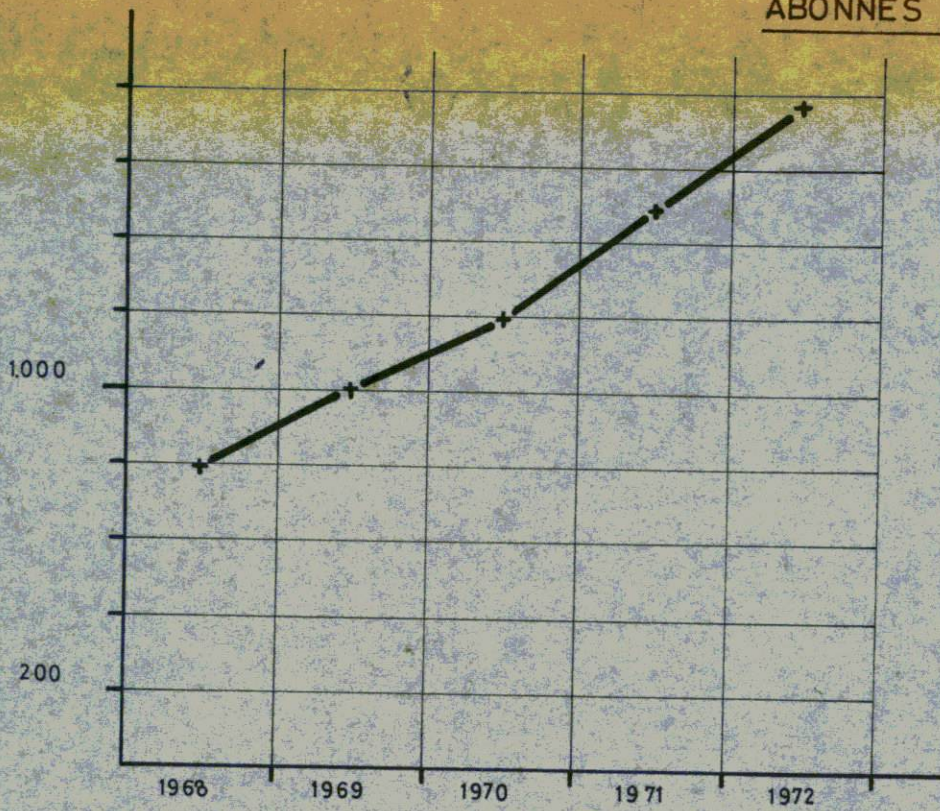
3.5.3.1. Téléphonie intérieure

3.5.3.1.1. Abonnés au téléphone au 31 décembre 1972.

Localité	Privés	Officiels	De service	Totaux	Comparaison avec 71	
					Nombre	%
Kigali	387	424	74	1085	+ 121	+ 12,5 %
Cyangugu	29	55	7	91	- 7	- 7,1 %
Butare	77	46	6	129	+ 18	+ 16,2 %
Gisenyi	73	66	7	146	+ 16	+ 12,3 %
Ruhengeri	44	56	8	108	+ 15	+ 16,1 %
Gitarama	19	31	3	53	+ 13	+ 32,5 %
Nyabisindu	8	61	5	74	+ 25	+ 51,- %
Gikongoro	-	19	1	20	+ 20	
Kibuye	1	14	1	16	+ 16	
Byumba	-	21	1	22	+ 22	
Kibungo	-	19	-	19	+ 19	
Totaux	838	812	113	1763	+ 278 + 278	+ 18,7 %
Répartition	47,5%	46,1%	6,4%	100,-%		

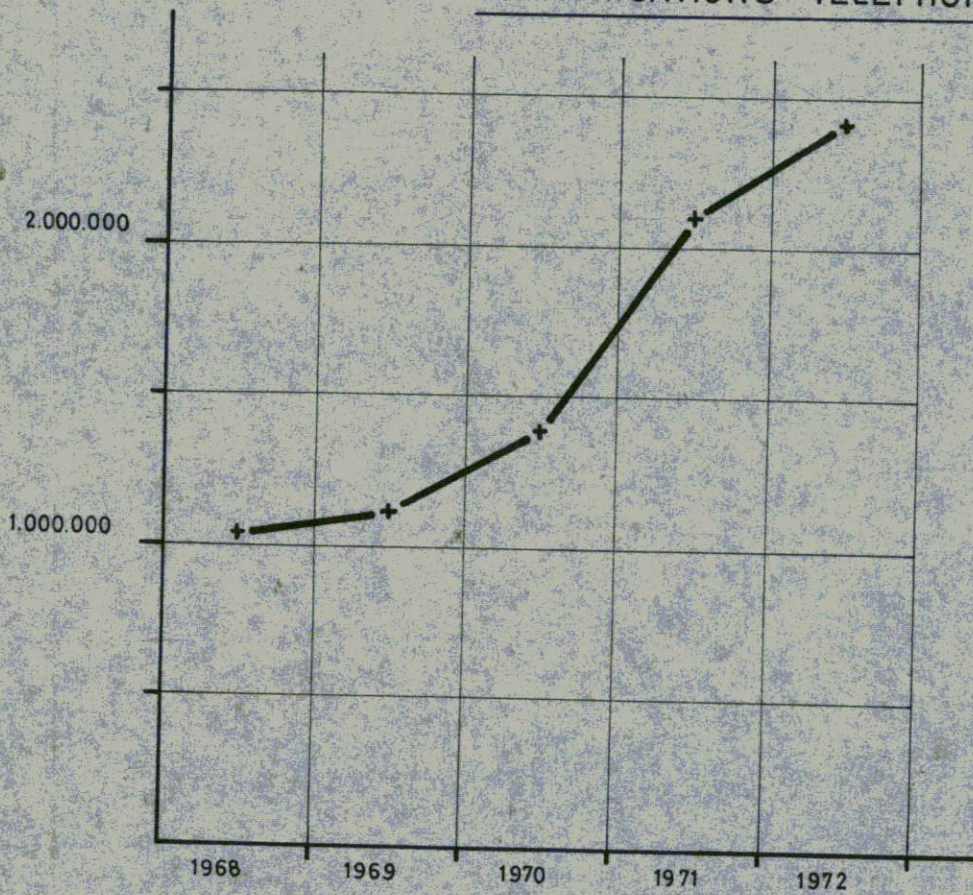
Les réseaux téléphoniques locaux du Rwanda sont automatisés à 100 %, les derniers centraux du type "manuel" ayant été remplacés par des centraux automatiques par le projet ATEA. (Gitarama et Nyabisindu). A l'occasion de la réalisation de ce même projet, quatre nouveaux réseaux téléphoniques locaux ont été mis en service durant l'année écoulée: Gikongoro, Kibuye, Byumba et Kibungo.

ABONNES AU TELEPHONE



NOMBRE	1968	1969	1970	1971	1972
	793	1005	1191	1485	1763

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES LOCALES



NOMBRE	1968	1969	1970	1971	1972
	1.095.375	1.122.641	1.382.327	2.098.016	2.418.487

Le nombre total de communications téléphoniques locales pour l'ensemble des onze réseaux téléphoniques du Rwanda est passé à 2.418.487 unités contre 2.098.016 en 1971 et 1.382.327 en 1970, soit un accroissement de 320.471 unités ou de 15,2 % par rapport à 1971, et de 1.036.160 unités ou de 74,9 % par rapport à 1970.

3.5.3.1.2 Réseau téléphonique interurbain.

Au cours de l'année 1972, les six dernières localités reprises au tableau ci-dessus ont été intégrées au réseau téléphonique interurbain du Rwanda. (projet ATEA).

3.5.3.1

Kigali constitue la plaque tournante de ce réseau.

Quatre liaisons sont desservies par ondes décamétriques au moyen d'une seule voie téléphonique chacune (Butare, Cyangugu, Gisenyi et Ruhengeri).

Les six autres liaisons fonctionnent par faisceaux hertziens avec 3 canaux chacune.

Le nombre de communications téléphoniques passées sur l'ensemble du réseau interurbain en 1972 atteint les 21.647 unités contre 15.585 en 1971 et 7.442 en 1970, soit un accroissement de 6.062 unités ou de 38,9 % par rapport à l'année 1971 et de 14.205 unités ou de 190,8 % par rapport à l'année 1970.

3.5.3.2 Téléphonie internationale

Liaisons:

Sept liaisons reliant le réseau téléphonique interurbain rwandais au réseau téléphonique mondial, soit trois de plus qu'en 1971, à savoir:

- Cinq continentales: Bujumbura, Kampala, Kinshasa, Brazzaville et Abidjan;
- Deux intercontinentales: Bruxelles et Paris.

La liaison Kigali/Nairobi en ondes décamétriques (HF) a été remplacée par Kigali-Kampala en UHF/Faisceaux hertziens le 27 mars 1972 (projet hollandais). Cette liaison écoule tout le trafic téléphonique avec l'Est Africain dans de parfaites conditions de qualité et de stabilité.

Les liaisons avec Kinshasa et Abidjan (radio HF) ont été ouvertes au service public le 30 mars 1972 et fonctionnent suivant un horaire limité, compte tenu du trafic encore réduit dans ces directions et afin de nous en tenir à une utilisation rationnelle des mêmes équipements.

La liaison Kigali/Paris a été mise en service le 28 avril 1972; elle draine \pm 30 % du trafic téléphonique avec l'Europe et au-delà, les 70 autres pourcent concernant presque exclusivement la Belgique sont normalement acheminés par la liaison directe Kigali/Bruxelles. Ces deux liaisons se complètent et peuvent servir de voie de secours ou de dégagement en cas d'encombrement de l'une d'elles.

Le nombre de communications téléphoniques internationales en 1972 se chiffre 22.247 unités contre 16.268 en 1971 et 13.595 en 1970, ce qui représente un accroissement de 5.979 unités ou de 36,7 % par rapport à 1971, et de 8.652 unités ou de 63,6 % par rapport à 1970.

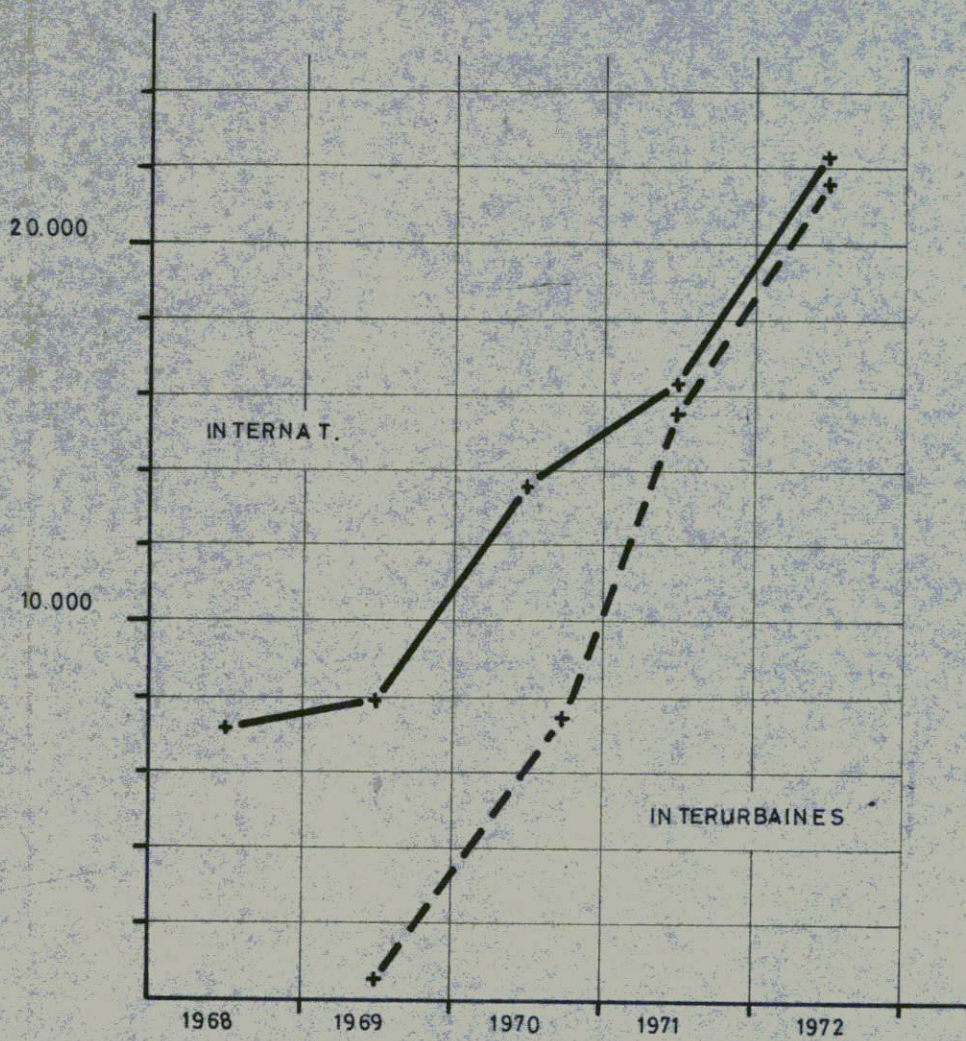
3.5.4 STATIONS PRIVEES DE RADICOMMUNICATIONS

3.5.4.1 Radioamateurs (stations privées de 5^e catégorie)

Au 31 décembre 1972, le nombre de radioamateurs dûment immatriculés au Rwanda se chiffre à 38 contre 33 fin décembre 1971.

Huit nouvelles licences ont été délivrées durant l'année 72 tandis que trois anciennes étaient supprimées suite au départ de leurs détenteurs respectifs.

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUE
INTERNATIONALES ET INTERURBAINES



NOMBRE INTERN.	7.142	7.833	13.595	16.268	22.247
N. INTERURBAINES	-	500	7.442	15.585	21.647

3.5.4.2. Radiodiffusions privées. (stations privées de 3^e catégorie)

Pas de changement par rapport à l'année précédente; la Deutsche Welle a poursuivi normalement l'exploitation de sa station privée de radiodiffusion, la seule autorisée dans cette catégorie au Rwanda.

3.5.4.3 Radiocommunications privées. (stations privées de 2^e catégorie)

101 stations de radiocommunications privées appartenant à 33 propriétaires distincts fonctionnaient au Rwanda au 31 décembre 1972.

Fin décembre 1971, ces chiffres étaient respectivement de 80 et 29, et fin décembre 1970 ils étaient de 77 et 27.

Le nombre de stations de cette catégorie a donc augmenté de 26,2 % par rapport à 1971 et de 31,2 % par rapport à 1970. Quant au nombre de propriétaires, il a augmenté de 13,8 % par rapport à 1971 et de 22,2 % par rapport à 1970.

3.6. STATISTIQUES DU TRAFIC3.6.1. TRAFIC TELEGRAPHIQUE3.6.1.1. Service intérieur

Nature	Quantité déposée	Nombre de mots
Télégrammes privés	16.064	275.434
Télégr. officiels	9.599	295.198
Télégr. de service	4.695	-
TOTAUX:	30.358	570.632

3.6.1.2 Service international

Liaisons	Nombre de télégrammes			Nombre de mots		
	Départ	Arrivée	Total	Départ	Arrivée	Total
Burundi et au-delà	4.065	4.081	8.146	79.934	102.723	182.657
Kampala et " "	5.283	8.111	13.394	97.234	228.155	325.389
Bruxelles " "	7.516	6.339	13.855	170.827	170.009	340.836
Frankfurt et "	975	822	1.797	13.328	14.919	28.247
TOTAUX	17.839	19.353	37.192	361.323	515.806	877.129

3.6.1.3. Evolution du trafic télégraphique au cours des trois dernières années.

Evolution par rapport à:

<u>Nombre de télégrammes:</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>
a) En service intérieur	34.570	38.479	30.358	- 12,2%	- 21,1%
b) En service international					
- au départ	13.519	15.717	17.839	+ 31,9%	+ 13,5%
- à l'arrivée	13.724	14.714	19.353	+ 41,-%	+ 31,5%
TOTAUX:	27.243	30.431	37.192	+ 36,5%	+ 22,2%

La diminution du trafic télégraphique en service intérieur résulte exclusivement d'une diminution du nombre de télégrammes de service; alors qu'en 1970 cette catégorie de télégrammes représentait 32,-% du trafic intérieur total et en 1971 33,7%, en 1972 de pourcentage est tombé à 15,4%. La raison de cette diminution du nombre de télégrammes de service réside dans le fait que de nombreuses questions de service ont pu être traitées avantageusement par phonie suite à l'extension du service téléphonique interurbain.

Le nombre de télégrammes privés et officiels pour 1972 est resté sensiblement égal à celui de l'année 1971: 25.663 contre 25.478 (augmentation de 185 unités).

Quant au trafic télégraphique international, il continue à croître régulièrement avec une prédominance marquée pour les télégrammes reçus de l'étranger.

3.6.2. TRAFIC TTELEX

3.6.2.1. Service intérieur:

- Nombre de communications locales:

a) Télégrammes déposés par télex :	3.692	
b) Communications entre abonnés :	598	(5.744 minutes)
Total :	4.290	

Soit une augmentation de 1.394 communications par rapport à 1971 (+ 48,1 %)

- Nombre de communications interurbaines : Néant (Service inexistant)

3.6.2.2. Service international:

Liaisons	Nombre de Com- munications			Nombre de minutes		
	Départ	Arrivée	Total	Départ	Arrivée	Total
Bujumbura	295	564	859	7.794	19.174	26.968
Kampala et au-delà	19	24	43	77	114	191
Bruxelles " "	3.188	2.081	5.269	25.382	26.504	51.886
Frankfurt " "	325	386	711	1.572	1.764	3.336
TOTAUX:	3.827	3.055	6.882	34.825	47.556	82.381

3.6.2.3. Evolution du trafic télex international au cours des 4 dernières années.

Nombre de communications:					Evolution par rapport à:		
	1969	1970	1971	1972	1969	1970	1971
Au départ	:2234	2238	3199	3827	+ 71,3%	+ 71,-%	+ 19,6%
A l'arrivée	:1179	1615	2105	3055	+159,1%	+ 89,1%	+ 45,1%
TOTAUX	:3413	3853	5304	6882	+101,6%	+ 78,6%	+ 29,7%

On constate une augmentation continue du trafic télex international avec prédominance, ici aussi, aux communications originaires de l'étranger.

3.6.3. TRAFIC TELEPHONIQUE3.6.3.1 Service intérieur

- Communications téléphoniques locales: 2.418.487

Accroissement par rapport à 1969 = + 115,4 %
 1970 = + 74,9 %
 1971 = + 15,3 %

- Communications téléphoniques interurbaines:

	<u>Quantité</u>	<u>Minute</u>
a) Privées	17.568	74.972
b) Officielles	3.363	14.151
c) De service	716	3.224
TOTAUX:	21.647	92.347

Accroissement par rapport à 1970 = + 190,8 %
 1971 = + 38,8 %

3.6.3.2. Service international

Liaisons	Nombre de com- munications			Nombre de minutes		
	Départ	Arrivée	Total	Départ	Arrivée	Total
Bujumbura et au-delà	3.741	3.519	7.260	19.905	19.079	38.984
Kampala/Nairobi " "	5.331	3.210	8.541	29.688	16.417	46.105
Kinshasa et au-delà	-	-	-	-	-	-
Brazzaville " "	34	27	61	161	215	376
Abidjan et au-delà	-	-	-	-	-	-
Bruxelles " "	3.819	2.097	5.916	24.425	13.095	37.520
Paris et au-delà	332	137	469	2.099	866	2.965
TOTAUX:	13.257	8.990	22247	76.278	49.672	125950

Evolution du trafic téléphonique international au cours des 4 dernières années:

Nombre de communications:	Evolution par rapport à:		
	1969	1970	1971
Au départ	:4658	8084	9339
A l'arrivée	:3175	5511	6929
TOTAUX:	7833	13595	16268

1972 13.257 + 184,6% + 64,-% + 41,9%
 8.990 + 183,1% + 63,1% + 29,7%
 22247 + 184,-% + 63,6% + 36,7%

Ici également on enregistre un accroissement continu du trafic mais avec prédominance des communications " au départ ".

Le tableau qui suit donne une image de l'accroissement annuel du trafic par rapport, chaque fois, à l'année précédente:

	1970	1971	1972
Communications téléphoniques locales	: + 23,1%	+51,7%	+15,3%
Communications " interurbaines	: +2.539,-%	+109,4%	+38,9%
Communications " internationales	: + 73,5%	+ 19,7%	+36,7%

3.7. COMPTABILITE DES RECETTES ET DES DEPENSES3.7.1 RECETTES D'EXPLOITATION

Libellé des opérations	Prévu	Enregistré	Perçu
Taxes sur télégrammes déposés	13.000.000	17.930.200	9.984.693
Redevance sur adresses télégraphiques enregistrées	147.600	141.300	141.300
Taxes sur communications téléphoniques et radiotéléphoniques	15.000.000	22.122.600	15.025.293
Redevances d'abonnement au réseau téléphonique	6.000.000	4.084.100	4.084.145
Redevances sur stations radio-électriques privées	500.000	685.000	685.006
Quote-part sur trafic originnaire de l'étranger	700.000	1.695.300	355.118
Taxes sur communications télex	5.000.000	7.066.500	6.838.060
Redevances sur abonnement télex	105.600	238.200	238.200
Publicité dans annuaire téléphonique et recettes diverses	500.000	366.700	366.700
Cautionnements versés pour télégrammes et communications téléphoniques/télex	300.000	311.600	311.600
Ordonnances de transfert de l'Ordonnateur-Trésorier	-	-	4.210.142
TOTAUX :	41.753.200	54.641.500	42.240.257

On remarque une différence de 12.401.243 francs entre le montant enregistré et celui réellement perçu. Cette différence provient:

- des prestations fournies en novembre et décembre 1972 mais seulement mises en recouvrement (facturation) en janvier 1973. (Télégrammes, communications téléphoniques et télex, Ordres de Travail des services téléphoniques et télex);
- des mêmes prestations fournies antérieurement à novembre et décembre 1972 mais en retard de paiement, une partie importante concernant les services de l'Etat;
- des quote-part à recevoir des administrations étrangères sur le trafic international.

En résumé: factures impayées par secteur public : 5.063.297
factures impayées par secteur privé : 5.997.764
quote-part à recevoir sur trafic international 1.340.182

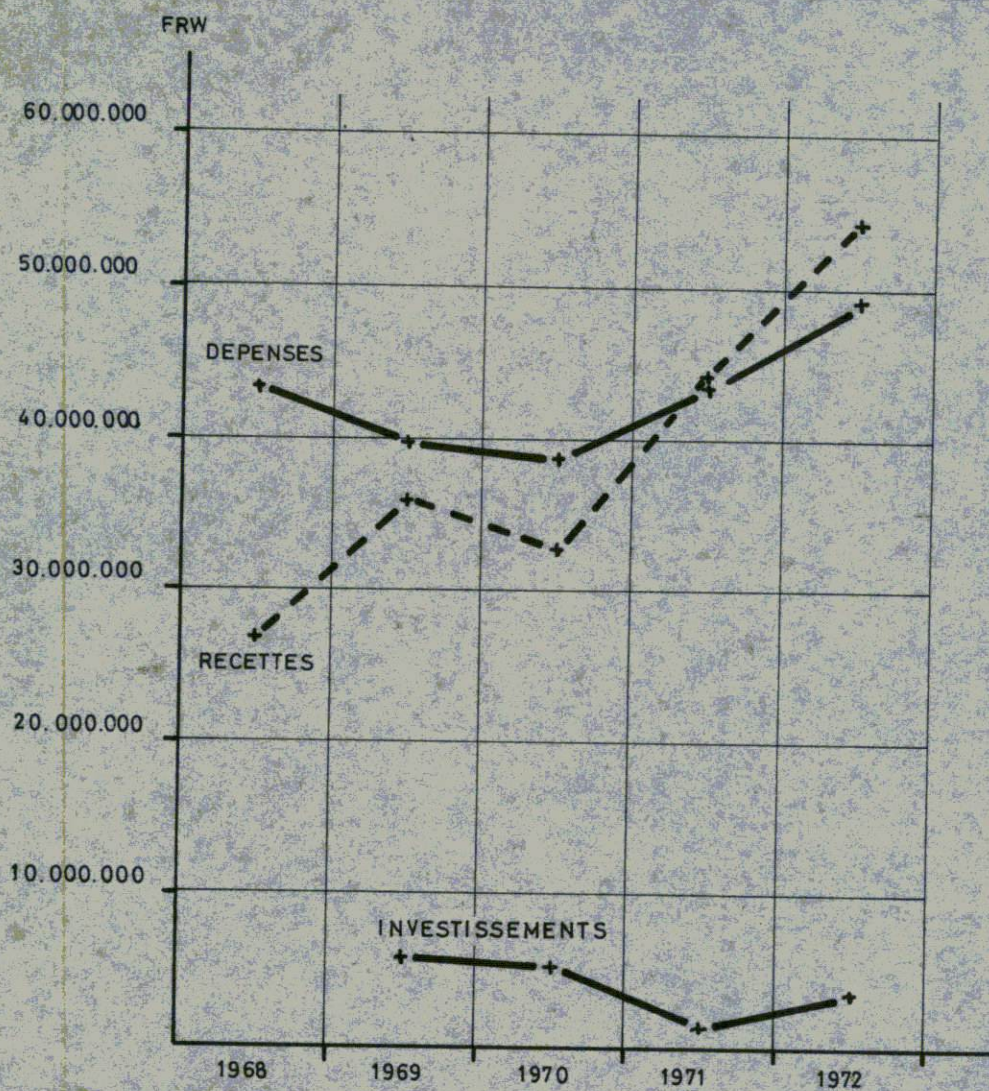
3.7.2 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT3.7.2.1. Dépenses de fonctionnement - Budget ordinaire.

Articulation budgétaire	Accordées	Dépensés	Reliquate	Dépassement
103.01 Personnel S/statut	10.500.000	9.511.525	988.475	
03 Voyages de service	1.750.000	1.736.338	13.662	
04 Personnel s/contrat	9.320.000	11.175.501		1855.501
05.01 Matériel	11.000.000	10.963.906	36.094	
07 Rembours.traites Philips	12.500.000	13.035.458		535.458
08 Quote-part à céder aux administrations étrangères	3.000.000	2.686.633	313.367	
09 Restitutions	50.000	32.400	17.600	
TOTAUX	48.120.000	49.141.761	1.369.198	2390.959

3.7.2.2. Dépense d'investissement - Budget de développement

Articulation budgétaire	Accordé	Engagé	Reliquat
22.11.15 Jari-Byumba	2.500.000	747.728	1.752.272
21.11.20 Butare-Gisenyi	2.950.000	2.630.804	319.196
TOTAUX:	5.450.000	3.378.532	2.071.468

DEPENSES, RECETTES ET INVESTISSEMENTS

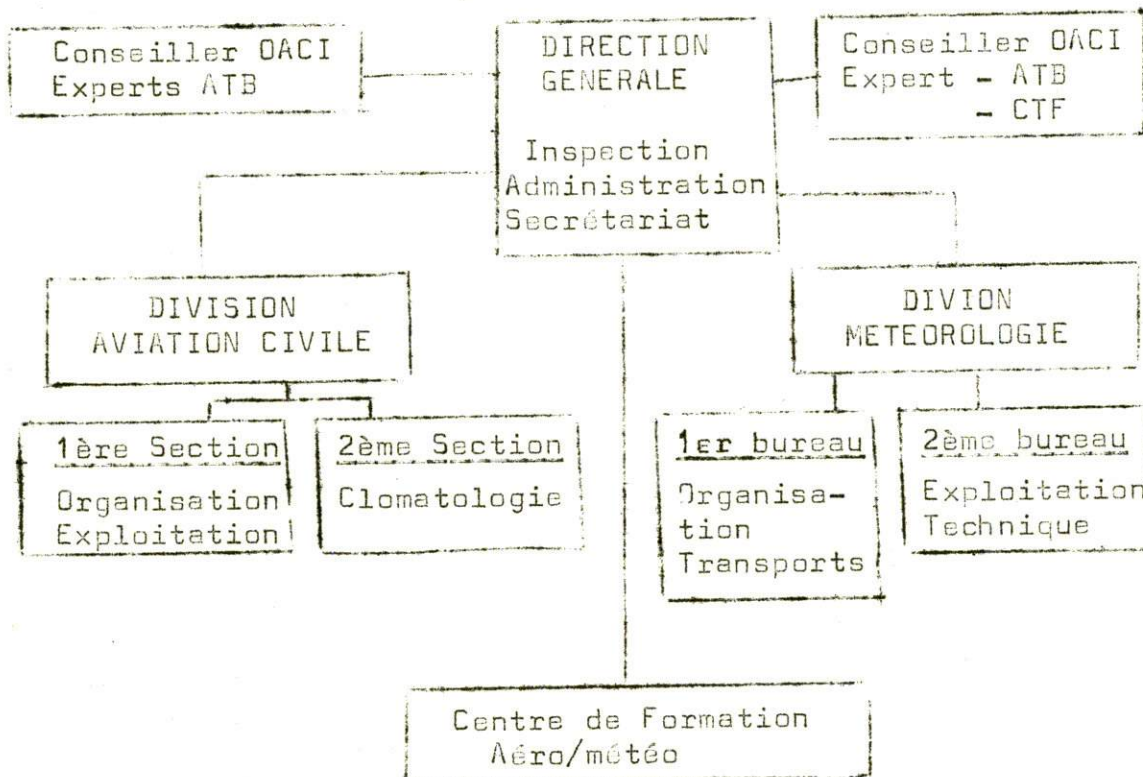


DEPENSES	43.387.932	39.687.612	38.767.413	43.641.210	49.141.761
RECETTES	26.832.000	35.918.027	32.717.114	44.068.029	54.330.000
INVESTISSEM.	-	5.799.386	5.152.727	2.488.325	3.378.532

CHAPITRE IV: DIRECTION GENERALE DE L'AERONAUTIQUE4.1. ORGANISATION

L'année 1972 aura été la dernière d'une période de transition entre les anciennes structures influencées par l'Administration de Tutelle et les nouvelles structures définies par l'Arrêté Présidentiel du 18 décembre 1972 qui seront mises en application au début de l'an prochain.

En fait, au 31 décembre 1972, l'organigramme de la Direction Générale est le même que celui établi en mai 1970, à savoir:



L'Administration Centrale, ci-dessus définie dispose des services extérieurs suivants:

- 1 Aéroport International (KIGALI)
- 5 Aérodrômes (BUTARE, CYANGUGU-KAMEMBE, GABIRO, GISENYI, et RUHENGARI)
- 3 Stations météorologiques synoptiques
- 24 postes climatologiques (auxiliaires).

x x

x

L'accroissement sensible du personnel qualifié, revenu de stages à l'étranger ou ayant terminé ses études au Centre de Formation de Kigali, a surtout profité aux services extérieurs (exploitation des aérodrômes, entretien des installations) mais pas aux Divisions de la Direction Générale, à l'exception de l'affectation d'un météorologiste de classe II. Par contre le Directeur de la Division Aviation Civile a dû traiter la plupart des problèmes de la Division, en raison des nouvelles fonctions confiées aux responsables des bureaux placés sous son autorité.

4.2. PERSONNEL4.2.1. Généralités.

L'effort de formation s'est accentué de façon sensible et un gros appoint de bourse dans le domaine de l'Aviation Civile a permis de satisfaire au plan de formation inscrit au Programme d'Action du Ministère pour la période 1971/1975. Une première promotion de 23 Assistants (Aviation et Météorologie) a été diplômée au milieu de l'année. Toutefois, en attendant de disposer de l'effectif prévu en fin du Programme précité, il a fallu continuer à faire appel à l'Assistance technique. L'aide de l'OACI et de l'OMM sera d'ailleurs poursuivie jusqu'en 1974 dans le cadre de la nouvelle programmation du PNUD; la BELGIQUE et la FRANCE ont continué leur aide spécifique qui se prolongera également en 1973; mais il y a lieu de revoir les descriptions de poste et le mode de travail des experts.

4.2.2. Situation des effectifs (personnel permanent) en service au 31 décembre 1972.

Personnel Rwandais	Direction Générale	Direction Aviation	Direction Météo
Directeur Général	1	-	-
Directeur de Division	-	1	4
Fonctionnaire Principal	-	6	9
Autres agents s/statut	-	43	20
Agents sous contrat	-	269	3
Totaux personnel rwandais	1	319	36
<u>Personnel d'Assistance technique</u>			
OACI	1	-	-
OMM	1	-	-
ATB	1(x)	6	1
C.T.Française (x) "jusqu'en juin 72"	-	-	1
Totaux personnel étranger	3	6	2
Totaux généraux	4	325	38

4.2.3. Considération sur le personnel rwandais

La qualité et la quantité du personnel technique se sont accrues sensiblement au cours de l'année 1972:

- soit par le retour de boursiers - stagiaires:
 - de l'Aviation Civile: 2 contrôleurs régionaux
 - 1 contrôleur d'approche
 - 2 opérateurs radiotéléimprimeurs aéronautiques
 - 1 gestion d'Aéroport
 - 1 technicien radio qualifié VOR
 - 1 contrôleur de navigabilité des aéronefs
 - 1 adjoint technique d'exploitation
- de la Météorologie : 1 météorologiste de classe II
- 3 météorologistes de classe III
- soit par suite de la remise des diplômes, en juillet, aux 11 Assistants de la Navigation Aérienne et aux 12 Assistants de la Météorologie formés en 18 mois au Centre National Aéro/Météo de l'Aéroport de KIGALI.

Le renforcement du personnel technique a été très sensible en 1972 mais, par suite de la suppression d'indemnités pour charges spéciales normalement dûes pour les prestations en dehors des heures normales de service et par suite du refus de la Fonction Publique d'engager les Assistants récemment diplômés au grade d'Agent Principal, la situation risque de se détériorer; certains agents envisagent de démissionner.

Il existe un certain malaise parmi le personnel d'exploitation, nuisible au bon fonctionnement des services.

Le plan de développement suivi jusqu'à maintenant dans le cadre du Programme d'Action du Ministère pour la période 1971/1975 risque d'être compromis.

Cette question revêt une importance capitale alors qu'on prévoit d'ouvrir KIGALI au service permanent, ce qui serait normal pour un Aéroport International.

4.2.4. Efficacité du personnel de l'Assistance Technique

- Expert-Conseiller de l'OACI; aide permanente à la Direction Générale de l'Aéronautique, participation à la formation du personnel, préparation de la ratification des Conventions et Accords Internationaux, préparation de la nouvelle programmation PNUD/OACI 1973/1974, préparation de la partie "transports" du 2ème Plan Quinquennal, préparation de la 5ème Réunion Régionale AFI de l'OACI, étude complémentaire relative à l'emploi des avions gouvernementaux, réalisation des nouveaux formulaires de trafic aérien, participation à la Commission sur les enquêtes d'accidents d'avion, aide aux experts inter-régionaux OACI en infrastructure d'aérodrome et télécommunications aéronautiques avec synthèse de leurs rapports, mise à jour du Manuel d'Information Aéronautique. Projet prolongé jusqu'en 1974.
- Expert-Conseiller de l'OMM; aide permanente à la Direction de la Météorologie, participation à la formation du personnel, études techniques pour l'amélioration de l'exploitation des réseaux synoptiques et climatologique. Projet prolongé jusqu'en 1974 mais le contrat de l'expert n'ayant pas été renouvelé au-delà de 1972, un avis de poste vacant a été envoyé à l'OMM avec une nouvelle description du poste à pourvoir.
- Expert-Conseiller ATB: aide permanente à la Direction de l'Aviation Civile, participation à la formation du personnel, élaboration des arrêtés d'application de la Loi sur l'Aviation Civile, mise à jour des licences et qualifications du personnel navigant rwandais, coordination avec le Projet d'Aide Belge à l'Aéroport de KIGALI, préparation au projet d'aménagement de l'aérodrome de GABIRO. Parti en congé en juin cet expert n'est pas revenu au RWANDA.
- Experts ATB du Projet 14/70 (Accord Particulier Belgo-Rwandais) un chef de Projet et 7 assistants techniques belges: aide directe à l'exploitation technique de l'Aéroport de Kigali.
Ce projet appelle les importantes remarques suivantes:
 - + . le chef de Projet n'exerce pas les fonctions de "Conseiller" du Commandant d'Aéroport, comme prévu dans l'Accord
 - + . les postes suivants inscrits dans l'Accord n'ont pas été pourvus;
 - technicien radioaéronautique qualifié VOR - ILS
 - brigadier pompier
 - électricien d'aéroport
 - + . le poste de prévisionniste météo inscrit dans l'Accord est tenu par un météorologiste non qualifié provisionniste
 - + . le poste de contremaître est tenu par un surveillant de travaux non spécialisé en infrastructure aéroportuaire

- + . les deux techniciens radio, qui de l'avis du chef de projet ne sont pas opérationnels, sont donc considérés comme les conseillers des techniciens rwandais possédant davantage de qualifications aéronautiques qu'eux-mêmes.

La situation de ce projet doit être absolument clarifiée par la redéfinition des postes de chaque assistant qui devra être opérationnel et intégré dans les services d'exploitation ou d'entretien de l'Aéroport.

- Expert de la Coopération Technique Française: aide permanente à la Division "Climatologie" de la Direction de la Météorologie participation à la formation du personnel contrôle des documents climatologiques des stations, établissement des documents et statistiques climatologiques.

4.2.5. Formation du personnel technique

4.2.5.1. Aviation Civile

Programme de financement	Etudes	Lieu et Centre	Date début	Durée	Nombre boursiers ou élèves
PNUD-OACI	Contrôle Régional	EASA Nairobi	6/2/72	3mois	1
	Contrôle Régional	CATC Le Caire	14/9/72	3 "	1
	Contrôle Approche	EACM Tunis	11/4/71	10 $\frac{1}{2}$ "	1
	Contrôle Approche	Zaria NIGERIA	18/9/72	18 "	1
	Contrôle Approche	CATC Le Caire	15/12/72	9 "	1
	Gestion des Aéroports	Genève	8/9/72	6 "	1
	Opérations et Licences	CASC Beyrouth	8/9/72	6 "	1
	Transport aérien	CATC Le Caire	8/12/72	5 "	1
	Opérateur RTTY	EACM Tunis	28/9/71	10 "	2
	Electricien Aéroport	EACM Tunis	5/10/72	9 "	1
BELGIQUE	V.O.R.	RVA Bruxelles	13/11/71	6mois	1
	Navigabilité	Bruxelles	13/11/71	10 $\frac{1}{2}$ "	1
	Sécurité Incendie	RVA Bruxelles	12/12/72	6 "	1
FRANCE	Adjoint Technique d'exploitation	ENAC Toulouse	3.10.71	7mois	1
	Adjoint technique d'exploitation	ENAC Toulouse	8/12/72	7mois	1
	Contrôle Aérien	EAMAC Niamey	22/10/72	33 "	2
RWANDA PNUD/OACI/OMM	Assistants de la Navigation Aérienne	CAM KIGALI	Novembre 1971	18mois	11

4.2.5.2. Météorologie

Coopération Française PAV/OMM	Météo classe I	France	22/9/70	7 ans	1
		URSS	29/8/70	6 ans	2
			9/9/71	6 ans	2
PNUD/OMM	Météo classe II (Hydro)	Zaïre	10/10/70	3 ans	1
		Algérie	30/10/71	1 an	1
			21/9/72	2 ans	1
Coopération Française	Météo. cl.III	Niger	2/10/71	21 mois	1
RWANDA + PNUD/OACI/OMM	Assistants Météorologie	CAM KIGALI	Novembre 1971	18 mois	11

4.2.5.3 Remarques sur la formation

Grâce à une planification de la formation suivie le plus régulièrement possible dans le cadre du Programme d'Action du Ministère des P.T.T. pour la période 1971/1975 des progrès incontestables ont été enregistrés en 1972 malgré les difficultés énumérées ci-après, en ce qui concerne les études et stages à l'étranger:

- Aviation Civile et Météorologie:
 - défaillance de l'enseignement assuré par le Centre Régional de TUNIS
- Aviation Civile:
 - nouveau retrait de la candidature d'un ingénieur d'exploitation technique (filière canadienne), ce dernier devant être maintenu à l'UNR pour suivre le cours de Génie civil.
 - report à 1973 de la candidature d'un ingénieur radioaéronautique (filière R.F.A.)
- Météorologie:
 - suppression de la formation de météorologiste de classe II à l'Institut de KINSHASA
 - échecs et maladie de stagiaires
 - refus d'octroi de bourse française pour météorologiste de classe III.

La formation locale a été assurée au Centre de Formation Aéronautique de Kigali grâce au développement du personnel d'encadrement et des assistants techniques en service qui ont effectué un travail considérable, en plus de leur travail de routine, afin de concevoir leurs cours et de les préparer avant chaque séance: ceci représente au total plus de 900 d'heures non rémunérées.

Il faut craindre toutefois que cet effort, suivi avec application par les 23 Assistants jusqu'en juillet, ne porte pas les fruits espérés en raison du classement inférieur à leur mérite attribué par la Fonction Publique à ces 23 diplômés qui se retrouvent Agents de 4ème classe (au lieu d'Agent Principal, grade logiquement proposé par le Conseil de Formation) avec un traitement inférieur à l'indemnité qu'ils percevaient lorsqu'ils étaient élèves.

4.3. RELATIONS EXTERIEURES.4.3.1. Liaison avec l'étranger

Février. M. Fidèle KANYABUGOYI (accompagné de M. Nicolas BAVUGTI T.) participe au séminaire sur l'hydrologie et l'hydrométéorologie organisé par le Projet des "Bassins versants des Lacs Victoria, Kyoga et Albert" à ENTEBBE (OUGANDA).

Février. Négociations ministérielles avec la délégation d'AIR FRANCE

Février/Avril. Mission de M. Pierre MAZE, expert en entretien des téléimprimeurs aéronautiques du Programme Interrégional PNUD/OACI, avec formation de 6 mécaniciens de maintenance (dont 2 pour le Service des Télécommunications).

Mars. MM. Léonard MURABUKIRWA et Fabien SHUMBUSHO participent à une réunion à Nairobi avec les délégués de l'E.A.C. et du Burundi pour aplanir les problèmes techniques posés par l'inclusion de l'espace aérien rwandais dans la Région d'Information de Vol de East Africa. Ils bénéficient sur place de l'aide de M. Amri Denis (alors stagiaire à Nairobi) pour les questions météorologiques.

Mai/Juin. Mission de M. HOUGHTON et M. SMEDE, experts en construction d'aérodrome, du Programme Interrégional PNUD/OACI.

Juin. Passage de M. J.B. MPONDO, envoyé par le Bureau de la Commission Africaine de l'Aviation Civile, pour la question de la candidature de Kigali comme siège de la CAFAC.

Août/Septembre. Mission de M. RANKIN, expert en exploitation des télécommunications aéronautiques, du Programme Interrégional PNUD/OACI.

Septembre. Passage de M. E. LOMBOLOU, Secrétaire de la CAFAC, pour connaître des possibilités d'aménagement du siège de la CAFAC à Kigali, et des positions du Rwanda sur les questions communes à traiter lors de la prochaine Réunion Régionale AFI de l'OACI et sur les amendements aux Annexes OACI.

Novembre. M. André KATABARWA, Secrétaire Général, représente le Rwanda à la 18ème Réunion du Comité Technique du Projet Hydromét 25 tenu à KHARTOUM.

Novembre. M. Le Ministre Augustin KAMOSO et M. Léonard MURABUKIRWA invités du voyage inaugural de la liaison AIR-FRANCE, prennent contact à Paris avec le Président de l'ASECNA pour une assistance future de cette Agence à l'Aviation Civile.

4.3.2. Coordination Inter-Ministérielle

4.3.2.1. Agriculture

- règlement du problème de l'expropriation de terrains dans la zone de l'aérodrome de Kigali, commune de Kanombe, en vue de l'implantation d'installations de sécurité.
- étude du problème des cultures dans l'emprise de l'aérodrome de Gisenyi.
- participation à la mise en place au Service du Génie rural et de l'Hydrologie, d'un bureau régional du Projet Hydrométéorologique PNUD n°25, avec affectation d'un technicien de classe III.

4.3.2.2. Coopération Internationale

- participation commune aux négociations avec Air France.
- préparation de ratification de Conventions et Accords internationaux relatif à l'Aviation Civile et l'espace extra-atmosphérique.
- transmission d'autorisation d'escales d'avions étrangers (via les Ambassades intéressées).

4.3.2.3. Garde Nationale et Police

- problème de l'inscription des aéronefs militaires au registre matricule des aéronefs civils.
- étude commune préparatoire à la création du Service des Transports Publics Aériens.

4.3.2.4. Education Nationale

- mises au point concernant les dossiers des candidats aux bourses d'études et de formation.

4.3.2.5. Fonction Publique

- problèmes relatifs au personnel sous statut et à l'engagement des assistants diplômés du Centre de Formation.
- mise au point concernant les dossiers des candidats aux bourses de perfectionnement.

4.3.2.6. Commerce, Mines et Industrie

- étude économique liée au transport aérien: potentiel d'importations et d'exportations, perspectives.

4.3.2.7. Plan National de Développement

- participation avec les experts OACI et OMM aux Commissions préparatoires à l'élaboration du 2ème Plan et l'élaboration des rapports des Commissions.
- établissement de statistiques en rapport avec le transport aérien.
- correspondance relative à
 - l'alimentation en eau de l'Aéroport de Kigali par le Projet AIDR
 - aux - travaux d'adduction d'eau et l'électricité pour les aérodrme de Gisenyi et Ruhengeri.
 - au - plan d'études, de formation et de perfectionnement du personnel à l'étranger.

4.3.3. Liaisons locales avec les Administrations étrangères4.3.1 PNUD

- Nombreuses mises au point avec le Bureau du PNUD à Kigali notamment pour l'élaboration de la nouvelle programmation en matière d'Aviation Civile et de météorologie, et pour les dossiers de candidats-boursiers.

4.3.3.2 Ambassade de Belgique

- Commission Mixte relative au Projet 14/70.
- Programme de bourses 1972 et transmission des dossiers de candidats.

4.3.3.3. Ambassade de France

- Mises au point au sujet desserte Air France et projet ASECNA.
- Programme de bourse 1972 et transmission des dossiers de candidats

4.3.3.4. Ambassade d'Allemagne

- Programme de bourse 1972 et transmission des dossiers de candidats

4.3.4. Liaisons avec le secteur privé

- Contrôle des sociétés de Transport Aérien exploitant des services au Rwanda (STAR - TAA - De Bry) et de l'Aéro Club de Kigali.
- Délivrance et validation de licences et qualification au personnel navigant étranger de ces sociétés.
- Autorisation provisoire d'exploitation à la WOLFAIR.
- Correspondance avec les firmes CESSNA, BOEING, PRATT et WHITNEY, au sujet de la navigabilité des avions utilisés au Rwanda.
- Opérations particulières de la Direction de l'Aviation Civile effectuées en 1972:
 - délivrance et validation de licence de pilote: 18
 - contrôle de navigabilité des avions rwandais : 20.

4.4. TRAVAUX ET FOURNITURES

Dans le domaine de l'infrastructure et de l'équipement, on constate un important retard général dans les réalisations prévues au 1er Plan Quinquennal, reprogrammées dans le projet de 2ème Plan, et notamment dans celles inscrites dans l'Accord Particulier Belgo-Rwandais de Février 1970 (Projet 14/70) intéressant l'Aéroport de Kigali, l'insuffisance des crédits alloués n'a pas permis - d'aménager convenablement les aérodrômes devant participer à l'essor touristique du pays,

- de doter les aérodrômes des installations et matériels de sécurité aérienne exigés par les normes internationales,
- de compléter le réseau synoptique par l'ouverture des stations de Gisenyi et Ruhengeri.

Le tableau ci-après présente en 3 colonnes, la description des travaux et fournitures programmées, le pourcentage d'avancement pour chaque poste au 31 décembre 1972, la justification éventuelle du retard apporté aux réalisations de la prévision.

Il convient de mentionner que le contenu de ce tableau déborde le cadre des travaux et fournitures mentionnés dans le Programme d'Action du Ministère pour la période 1971/1975.

En fait tout ce qui aurait dû ou doit être réalisé ou fourni au cours du 2ème Plan National de Développement y est inscrit.

Lorsqu'un pourcentage n'est indiqué en colonne 2, cela signifie qu'il n'y a eu aucun commencement d'exécution du poste concerné.

Description du poste	Pourcentage d'avancement	Observations
<u>Projet Administratif</u>		
4.4.1 -Loi du 23 janvier 1971 portant réglementation de l'Aviation Civile	100%	parue au JORR
-Arrêté Ministériel 07.021/87.7 du 8 mai 1971 relatif aux licences du personnel aéronautique avec Annexes 1/liste des licences et certificats des membres d'équipage de conduite d'aéronef	100%	-
2/ liste des licences et certificats du personnel aéronautique autre que les membres d'équipage de conduite	100%	-
3/ qualifications d'aéronefs et spéciales	100%	-
4/ conditions communes pour la délivrance des licences	100%	-
5/ conditions particulières pour la licence de:		
-entraînement (élève-pilote)	100%	-
-pilote privé	100%	-
6/ Pilote professionnel	60%	proposé 19/5/72
7/ Pilote professionnel 1ère classe	60%	idem
8/ Pilote de ligne	-	non proposé à l'étude
12/ Certificat radio-téléphoniste		
13/ Mécanicien d'entretien d'aéronef 2e catégorie		non proposé à l'étude
19/ Licence restreinte mécanicien d'entretien 2e catégorie		idem
22/ Qualification contrôleur aérien		idem
24/ Qualification contrôleur matériel volant		idem
25/ Qualification instructeur en vol		idem
-Arrêté Ministériel 07.021/1003 du 19/5/71 relatif aux aéronefs (immatriculation et navigabilité)	100%	parue au JORR
-Arrêté Présidentiel sur les aérodromes	60%	proposé 13/1/72
-Arrêté Présidentiel sur les servitudes aéronautiques	60%	proposé 13/1/72
-Arrêté Ministériel sur l'exploitation, le commandement et la police des aérodromes	60%	proposé 25/1/72

-Arrêté Ministériel sur les enquêtes d'accidents d'aviation	60%	proposé 19/5/72
-Arrêté Ministériel sur les règles des niveaux de croisière	60%	proposé 19/5/72
-Arrêté Ministériel sur les unités de mesure en Aviation Civile	60%	proposé 19/5/72
-Arrêté Ministériel sur les services aériens	30%	en projet
-Arrêté Ministériel sur la circulation aérienne au Rwanda	60%	en cours de traduction
-Arrêté Ministériel sur les documents de bord des aéronefs	60%	proposé 15/9/71
-Arrêté Ministériel sur l'exploitation des aéronefs	20%	à l'étude
-Arrêté Ministériel portant réglementation du transport des matières dangereuses	20%	non proposé, à l'étude
-Arrêté Ministériel sur la classification des aérodromes	20%	idem
-Arrêté Ministériel sur les plans de dégagement des aérodromes		
-Instruction Ministérielle sur la circulation et le parcage des avions sur l'aire de stationnement de l'Aéroport de Kigali	100%	signée et diffusée
-Instruction Ministérielle sur la procédure administrative de délivrance des licences au personnel aéronautique	100%	idem
-Instruction Ministérielle sur la délivrance du certificat de navigabilité et la tenue du registre d'immatriculation	100%	idem
-Instruction Ministérielle sur la tenue à jour des documents de réglementation aéronautique	100%	idem
-Instruction Ministérielle sur la tenue à jour des registres et dossiers d'aéronefs		en projet
-Instruction Ministérielle relative aux consignes d'aérodromes	10%	étude préparatoire aux aérodromes
-Mise à jour du Manuel d'information aéronautique AIR/RWANDA	80%	réalisée par Notam fin 72
-Préparation nouvelle édition de cet AIP	15%	en cours

4.4.2 DIRECTION

-Rénovation et aménagement de l'ancien bâtiment	5%	pas de crédits alloués
-Installation d'un téléimprimeur	100%	
-1 adressographe pour service d'information aéronautique		idem
-1 véhicule de liaison		idem
-boîte et petit laboratoire photographique pour dossiers enquêtes accidents		idem
-complément mobilier de bureaux		idem
-machine à calculer		idem

4.4.3. CENTRE DE FORMATION

-construction salle de contrôle aérien simulé et installation interne	100%	
-aménagement annexe magasin	50%	impossible aménager partie centrale servant au matériel SIS.
-abri parc à instruments météo.	90%	solarimètre à installer
-adduction d'eau		alimentation provisoire par camion et fûts
-adduction d'électricité	100%	
-2ème car pour transport élèves	0%	pas de crédit alloué
-Mobilier par salle de cours et salle de contrôle	100%	
-complément d'équipements météorologiques	100%	

4.4.4. AEROPORT DE KIGALI

-aménagement de l'aérogare provisoire	100%	
-étude et construction aérogare (1ère tranche)	5%	étude locale stoppée doit être reprise dans le cadre du projet belge 14/70
-construction d'un hangar fret	5%	idem
-aménagement du parc d'antennes		installation prévue par Dirgéral Télécom
Nivellement butte	100%	
-clôture extérieure	50%	retardé par expropriations domaniales
-déplacement du VOR	100%	
-remise en place du radiogoniomètre VHF		Projet 14/70 a prévu remplacement par nouvel appareil
-raquette bitumée de fin de piste à l'Est	100%	
-construction hangar/garage Sud		voir programmation Projet 14/70
-aménagement bâtiment sécurité	20%	idem (attente réalisation garage sud)
-asphaltage de l'aire de stationnement automobile		pas de crédit
-mise en place du balisage lumineux de l'aire de stationnement avions y compris pylônes	20%	à compléter par projet 14/70
-aménagement des routes intérieures et voies d'accès aux installations	10%	idem
-extension vers l'Est de l'aire de stationnement avec bouches de distribution de carburant	50%	pas de crédit
-aménagement d'une 2e voie de circulation Est		idem
-boucle de dégagement		idem - attente résultats étude ILS
-installation d'une ligne d'approche lumineuse		idem
-aménagement de la route d'accès au camp militaire	100%	
-épandage d'une couche de béton asphaltique sur toute l'aire de manoeuvre bitumée		doit être en charge projet belge 14/70

-déplacement de la zone militaire		attente hangar fret
-aménagement du rez-de-chaussée du bloc technique	100%	- actuellement en prêt (RVA) insuffisant ne contrôle pas VOR Projet 14/70
-4 récepteurs HF Tour de contrôle		
-1 récepteur de contrôle des aides-radio		
-1 transformateur pour lampe ALDIS		
-1 enregistreur à bande magnétique		
-1 émetteur complet avec sélecteur de fréquences		
-8 émetteurs-récepteurs VHF pour véhicules de sécurité	6%	fournis- 3 installés
-1 lot de petit équipement pour la TOUR		
-1 système de signalisation optique de traversés de piste		inutile cause clô- ture
-1 système de stabilisation de tension électrique		Projet abandonné
-complément de fourniture VASIS	100%	
-installation définitive du bali- sage latéral piste		câble à fournir par Belgique
-équipement SAR:voiture légère pour tous terrains ambulance lot de signaux containers médicaux et divers groupe électrogène émetteur-récepteur double VHF radiobalise portative		pas de crédits
-équipement de détection d'armes sur les passagers		
-abri gonflement ballon météo		voir programmation projet 14/70
-réfection balisage lumineux piste		réalisation partielle et provisoire en attente câble pour installation défini- tive
-logement du personnel (1e tranche)		pas de crédit alloué
-clôture et nivellement parc carburant		réalisation prévue projet 14/70
-aménagement B.P.R.		matériaux fournis reste installer par projet 14/70
-amélioration service phonie par BLU	50%	attente alimentatio secteur Gisenyi- Ruhengeri
-mise au point liaison phonie BLU et RTT/Aéro/Météo entre Kigali-Bujumbura		attente réalisation parc d'antennes
-nouveaux répéteurs d'indication de vent (force et direction)	100%	installés à la Tour de contrôle
-extension téléphones intérieurs	50%	attente nouveaux bâtiments (aérogare, fret, sécurité)
-1 véhicule de liaison		pas de crédit
-2 véhicules légers anti-incendie et agents extincteurs correspondants		idem
-2 véhicules anti-incendie équipés		idem
1 camionnette de service		Projet 14/70
-1 DME (associé au VOR)		idem
-1 radiobalise 25 W pour remise des gaz		
-Fac simulé Météo	100%	

-étude-mise en place et contrôle ILS
(localiser - GP + DM)

étude ASECNA en cours
(CTF)

4.4.5. AEROPORT DE KAMEMBE

-réfection piste et asphaltage partiel		pas de crédit
-aménagement des bâtiments bloc technique/aérogare		pas de crédit
-transfert de la station météo	100%	
-antennes pour la station radioaéro		voir Dirgéral Télécoms
-Installation nouvelle radiobalise		balise en magasin à Kigali
-transfert du B.P.R.		parc d'antennes à transférer (attente Télécoms).
-extension et asphaltage de l'aire de stationnement des avions		pas de crédit
-remise en état des logements du personnel et mobilier		idem
-clôture de l'aire de manoeuvre		idem
-aménagement du hangar fret/magasin		idem
-complément d'équipements météorologiques	100%	
-aménagement d'un nouveau parc à instruments météo. (avec pylône anémométrique)	80%	pylône non remonté
-mise en place quartz VHF de contrôle	50%	attente mise en service radiobalise
-1 nouvel ensemble double émetteur-récepteur VHF 25 W		pas de crédit
-1 nouvel radiobalise MF 100/50 W		fournie, reste à installer
-équipement de contrôle aérien et SAR		pas de crédit
-1 camionnette/ambulance		idem
-1 faucheuse tractée		idem
-Matériel de manutention pour fret et bagages		idem

4.4.6. AERODROME DE BUTARE

allongement et élargissement de la bande d'atterrissage		pas de crédit
-construction local-abri pour groupe électrogène		idem
-mise au point équipement BLU	100%	
-construction bloc technique/aérogare/station météo avec mobilier		pas de crédit
-aménagement aire de stationnement avions		idem
-adduction d'eau		idem
-logement personnel et mobilier		idem
-aménagement nouveau parc à instruments météo		idem
-clôture aire de manoeuvre		idem
-1 ensemble double émetteur-récepteur 25 W VHF		idem
-1 radiobalise MF 100/50 W		livrée, à installer
-petit équipement de contrôle aérien et SAR		pas de crédit
-1 véhicule léger équipé anti-incendie		idem
-1 camionnette/Ambulance		idem
1 faucheuse tractée		idem
-complément d'équipements météorologiques	100%	
-matériel de manutention pour fret et bagages		pas de crédit

4.4.7

AERODROME DE GABIRO

-construction bloc technique/aérogare/ station météo avec mobilier		pas de crédit
-logement du personnel et mobilier		idem
-adduction eau		idem
-adduction électricité (groupes électrogène)		idem
-aménagement parc à instruments météo		idem
-équipement météorologiques		idem
-clôture aire de manoeuvre		idem
-petit équipement de contrôle aérien et SAR		idem
-1 véhicule léger équipé anti-incendie		idem
-1 camionnette/ambulance		idem
-1 faucheuse tractée		idem
matériel de manutention pour fret et bagages		idem
-1 radiobalise MF 100/50 W		commandé à prévoir 73
-étude nouvelle bande	60%	à revoir suite nouvelles proposi- tions moins onéreuses
-construction de bande (1e tranche)		attendre approbation nouvelle proposition et crédits.

4.4.8.

AERODROME DE GISENYI

-allongement de bande d'atterrissage avec dégagement		pas de crédit
-construction local abri pour groupe électrogène		idem
-adduction d'eau		idem
-adduction électricité		idem
-aménagement parc météo		idem
-mise au point équipement BLU	25%	à revoir après ali- mentation sur secteur électrique
-extension aire stationnement avions		pas de crédit
-logement du personnel et mobilier		idem
-complément équipements météo		idem
-clôture de l'aire de manoeuvre		idem
-1 ensemble double émetteur- récepteur VHF 25 W		idem
-1 radiobalise MF		commandé à prévoir 73
-petit équipement de contrôle aérien et SAR		pas de crédit
-1 véhicule léger équipé anti-incendie		idem
-1 camionnette/ambulance		idem
-1 faucheuse tractée		idem
-matériel de manutention pour fret et bagages		idem

4.4.9.

AERODROME DE RUHENGRI

-élargissement bande d'atterrissage avec dégagement latéraux		pas de crédit
-extension de l'aire de stationnement avions		idem
-logement du personnel et mobilier		idem
-clôture de l'aire de manoeuvre		idem
-complément équipement météo		idem
-1 ensemble double émetteur- récepteur VHF 25 W		idem
-1 radiobalise MF 25 W		réparer celle de Kamembe et l'y installer

-petit équipement de contrôle et SAR	pas de crédit
-1 véhicule léger équipé anti-incendie	idem
-1 camionnette/ambulance	idem
-1 faucheuse tractée	idem
-matériel de manutention pour fret et bagages	idem
-extension et aménagement du bâtiment	idem
-adduction d'eau	idem
-adduction d'électricité	idem
-mise au point équipement BLU	à revoir après ali- mentation sur secteur électrique
-aménagement parc météo	pas de crédits

4.4.10 TERRAINS DE SECURITE GAKO, KAGITUMBA ET NEMBA

- remise en état des bandes d'atterrissage pas de crédits
- construction d'un abri (passagers et service) idem

4.5. EXPLOITATION TECHNIQUE

4.5.1. Trafic aérien.

4.5.1.1. Service de Transport International

- Le réseau international des lignes aériennes rwandais s'est enrichi de deux nouvelles liaisons de vols long-courriers intercontinentaux au cours de l'année 1972 (voir schéma page suivante).
Les B.707 d'Air France assurent le service hebdomadaire Paris/Le Caire/Addis-Abeba/Kigali et retour, depuis novembre 72
Le Super DC 8 d'Air-Zaïre assure le service hebdomadaire Lubumbashi/Kigali/Athènes/Francfort et retour, depuis juin 72.
- Le réseau régional a bénéficié de la création de cette dernière ligne du fait de la mise en place par Air-Zaïre de services d'appoint entre les aérodromes Est-Zaïrois et Kigali.
 - Kisangani/Goma/Kigali et retour
 - Bukavu/Goma/Kigali et retour
 - Isiro/Bunia/Kigali et retour
 - Kinshasa/Kananga/Goma/Bukavu/Kigali/Bukavu.

La STAB a établi d'abord 3 puis 5 liaisons hebdomadaires (dont 2 facultatives) entre Bujumbura et Kigali. Ce service créé une concurrence grave aux sociétés rwandaises qui exploitent des avions modernes alors que la STAB dispose de DC 3 dans des conditions spécialement avantageuses qui lui permettent de pratiquer des tarifs inférieurs.

La Société "East African Airways", après avoir assuré un service régulier sur Kigali pendant 2 mois à la suite de difficultés internes, a repris une activité réduite à un seul vol par semaine depuis le mois d'avril.

L'analyse des informations statistiques (voir pages suivantes) fait apparaître que Kigali reste la plaque tournante du trafic international et régional qui accuse une hausse générale sensible. En effet, le nombre des mouvements d'avions commerciaux longs et moyens courriers en provenance et à destination de l'étranger a presque doublé par rapport au chiffre de 1971 alors que les nombres de passagers et de tonnes de fret qu'ils ont transportés croissaient de plus de 20%, et que le tonnage postal restait stationnaire autour de 52 tonnes).

4.5.1.2. Services de transport national

Au cours de l'année 1972, ces services ont continué à être assurés par les 3 sociétés rwandaise (STAR, TAA et DE BRY) qui ont totalisé par rapport à 1971 un peu moins de mouvements et de transports de passagers mais plus de transport de fret et de poste à savoir:

Mouvements = - 10%
 Passagers = - 10%
 Fret = + 30%
 Poste = + 100%

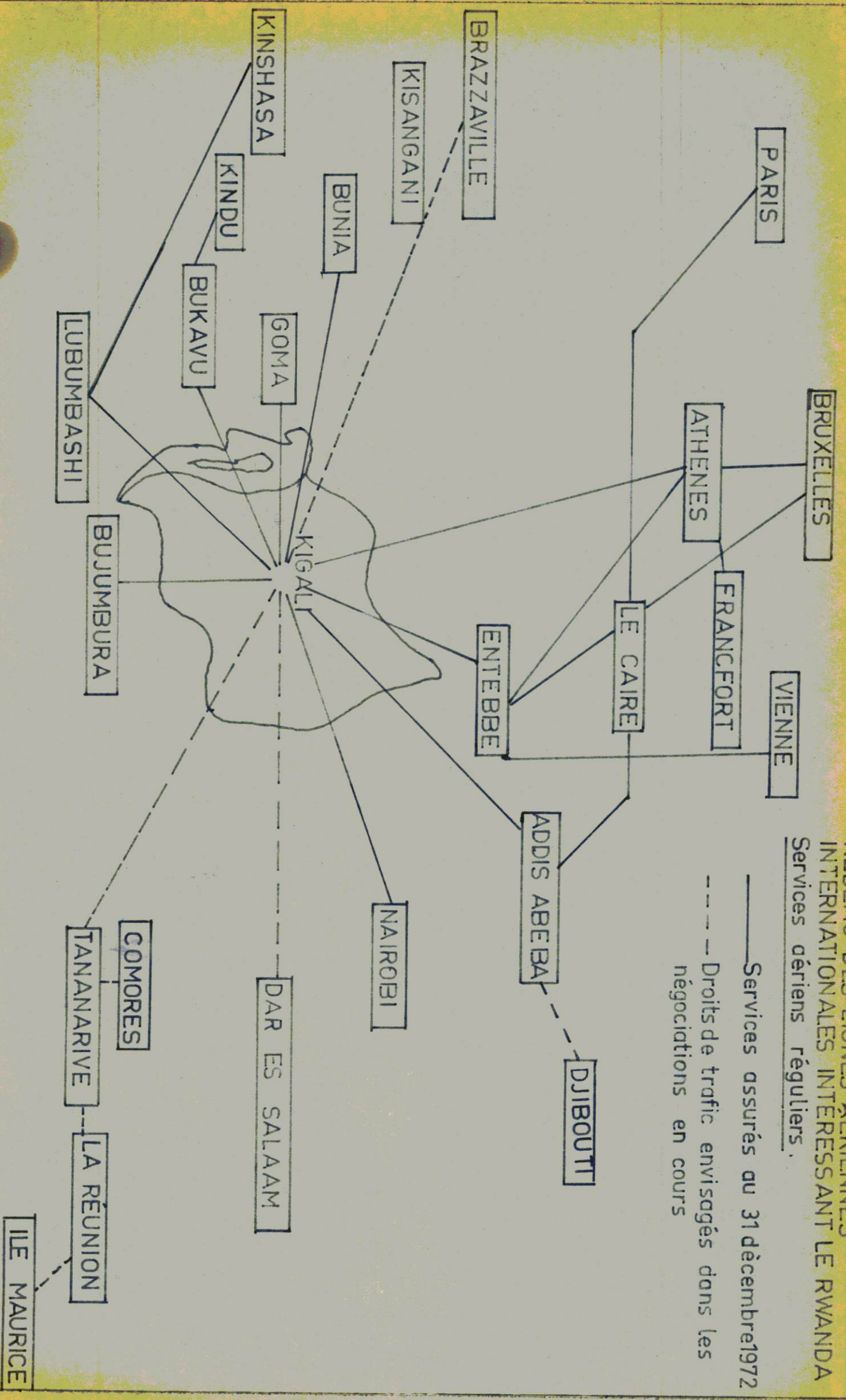
4.5.1.3. Potentiel en matériel volant

La liste des avions civils immatriculés au Rwanda au 31 décembre 1972 est donnée par le tableau ci-dessous mais, il faut préciser que ceux marqués d'une croix n'y sont pas encore en service et ceux marqués de 2 croix ne disposent que d'une attribution de marques provisoires en attendant la régularisation du dossier de demande d'immatriculation.

<u>Marques</u>	<u>Type d'avion</u>	<u>Propriétaire</u>
9 X R - MF	Piper Comanche PA-24/250	STAR
9 X R - VE	Piper Twin Comanche PA 30/308	-
9 X R - MA	Piper AZTEC PA - 23/250	-
9 X R - MD	Piper Navajo PA - 31/225	-
9 X R - MP	Piper Cherokee Six PA -32/260	-
9 X R - JM	Cessna 206 Super Skywagon	Transafricaair
9 X R - JF	Piper Aztec PA - 23/250	-
9 X R - AC	Piper Cherokee PA - 28/180	Aéro-Club Kigali
9 X R - AK	Cessna 150	-
(x) 9 X R - KA	Britten Norman Islander	S.T.P.A.
(x) 9 X R - KG	-	-
(xx) 9 X R - KD	SNCAN - N.2501 Noratlas	WOLFAIR
(xx) 9 X R - KH	-	-
9 X R - JD	Piper Aztec PA - 23/250	De Bry

RÉSEAU DES LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES INTERESSANT LE RWANDA Services aériens réguliers.

— Services assurés au 31 décembre 1972
 - - - - - Droits de trafic envisagés dans les négociations en cours



DIRECTION GENERALE
DE L'AERONAUTIQUE

RWANDA

STATISTIQUES DU TRAFIC AERIEN (Tableau I).

ANNEE 1972

38.-

Récapitulatif par mois - tous aérodromes et tous exploitants

Mois	MOUVEMENTS D'AERONEFS			PASSAGERS			EXCEDENTS DE BAGAGES (TONNES)			FRET (TONNES)			POSTE (TONNES)			
	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TRAN	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	
JAN	318	318	636	808	729	236	1773	2,900	0,500	3,400	33,100	17,932	51,032	4,182	2,273	6,455
FEV	417	417	834	879	803	113	1795	4,440	5,270	9,710	52,503	34,044	86,647	4,082	1,862	5,944
MAR	461	460	921	905	895	285	2085	6,380	3,659	10,039	29,370	27,015	56,385	6,222	3,075	9,297
AVR	419	419	838	926	979	254	2159	3,430	4,360	7,790	24,500	30,055	54,555	5,241	1,825	7,066
MAI	435	436	871	956	800	319	2075	5,100	6,330	11,430	45,600	24,656	70,256	3,058	2,012	5,070
JUIN	537	537	1074	1128	1074	537	2739	1,018	1,316	2,334	45,797	31,306	77,103	4,460	2,202	6,662
JUIL	712	713	1425	1604	2011	809	4424	3,616	1,864	5,480	41,609	15,490	57,099	4,550	2,040	6,590
AOUT	514	514	1028	1079	1497	435	3011	2,802	2,200	5,002	63,410	37,118	100,528	3,162	1,276	4,438
SEPT	583	583	1166	1974	1305	640	3919	11,111	7,002	18,113	61,453	34,218	95,671	3,427	1,689	5,116
OCT	473	473	946	1395	950	217	2562	7,460	4,520	11,980	61,655	29,564	91,219	5,126	2,965	8,091
NOV	401	401	802	777	838	162	1777	1,973	0,467	2,440	47,379	18,802	66,181	4,218	1,505	5,723
DEC	472	472	944	1200	1059	180	2439	3,210	1,689	4,899	42,524	96,060	138,584	8,840	3,078	11,918
Totaux	1972:5742	5743	11485	13631	12940	4187	30758	53,440	39,177	92,617	549,000	396,260	945,260	56,568	25,802	82,370
Totaux	1971:5774	5774	11548	13630	11298	3860	28788	66,302	41,671	107,973	492,423	288,351	780,774	51,732	21,171	72,903
Différences			- 63				+1970			-15,356		+164,86			+9,467	

DIRECTION GENERALE AERONAUTIQUE

RWANDA

STATISTIQUES DE TRAFIC AERIEN (Tableau II)

Récapitulatif par aéroport.

ANNEE 1972

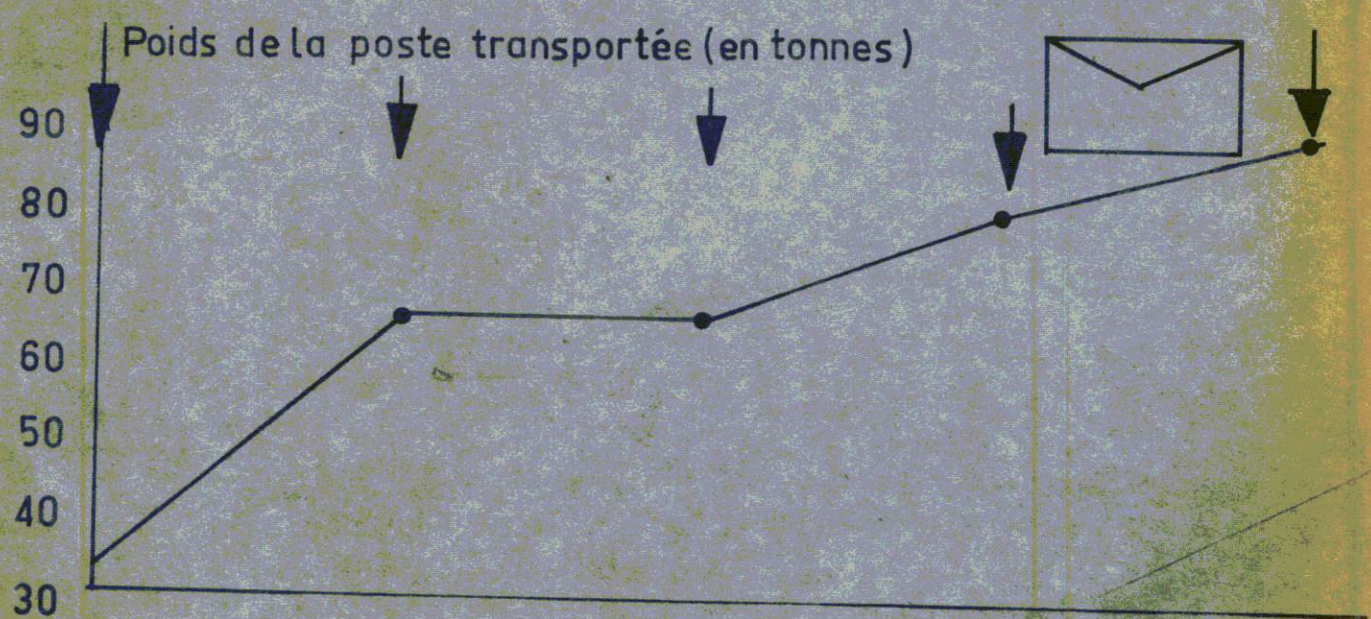
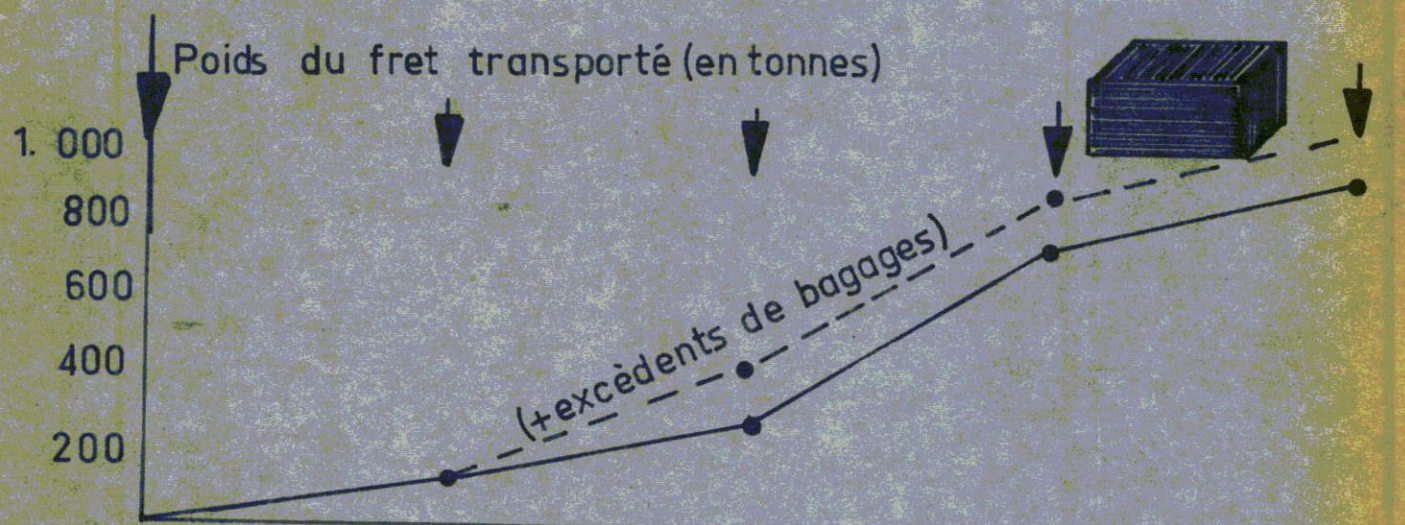
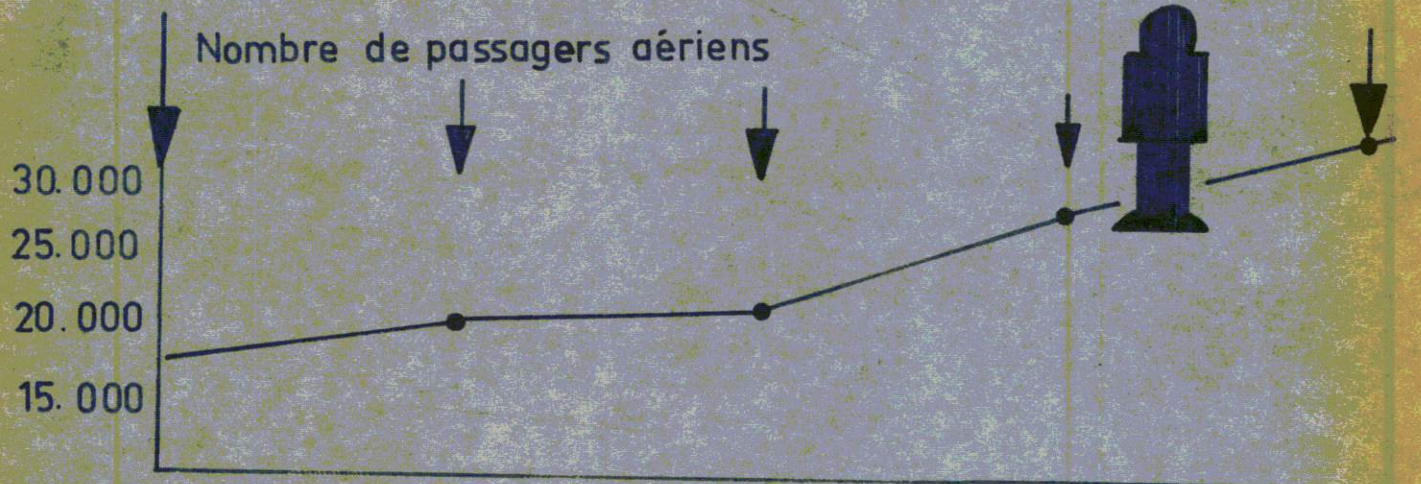
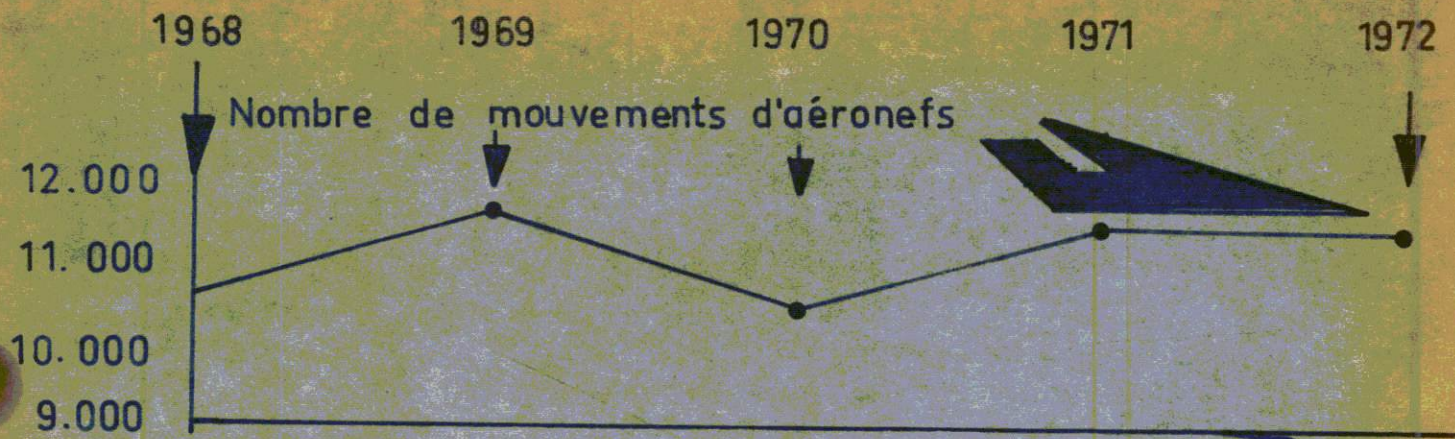
Aérodrome de	MOUVEMENTS			PASSAGERS			EXC BAGAGES (TONNES)			FRET (TONNES)			POSTE (TONNES)			
	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TRT	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT
KIGALI	3490	3490	6980	9540	8620	3166	21326	38,600	18,400	57,000	501,700	387,500	889,200	45,300	18,500	63,800
KANEMBE	897	899	1776	1386	1777	832	3995	12,830	19,977	32,807	44,660	5,830	50,490	9,032	6,377	15,409
BUTARE	464	464	928	755	696	99	1550	0,610	0,220	0,830	-	-	-	-	-	-
GISENYI	718	717	1435	1633	1561	65	3259	1,300	0,440	1,740	2,640	2,930	5,570	2,236	0,925	3,161
RURENGERI	181	181	362	305	274	25	604	0,100	0,140	0,240	-	-	-	-	-	-
GABIRO	2	2	4	12	12	-	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX 1972	5742	5743	11485	13631	12940	4187	30758	53,440	39,177	92,617	549,000	396,260	945,260	56,568	25,802	82,370

DIRECTION GENERALE
DE L'AERONAUTIQUE
RWANDA

40.-
STATISTIQUES DE TRAFIC AERIEN (Tableau III)
Récapitulatif par exploitant
ANNEE 1972

Exploitant	MUEVEMENTS			PASSAGERS			EXC. BAGAGES (TONNES)			FRET (TONNES)			POSTES (TONNES)			
	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TRT	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT	ARR	DEP	TOT
SABENA	174	174	348	4129	3427	2020	9876	9,100	4,500	13,600	381,000	241,100	622,100	35,800	9,300	45,100
AIR FRANCE	8	8	16	210	226	-	436	2,000	1,000	3,000	3,300	8,000	11,300	-	0,100	0,100
AIR ZAIRE	219	219	438	431	563	33	1027	8,400	1,500	9,900	42,400	109,800	151,200	-	-	-
EAST AFRICAN AIRWAYS	130	130	260	1860	1620	294	3774	11,000	2,500	13,500	58,600	6,500	65,100	2,300	1,100	3,400
STAB	194	194	388	1036	1152	69	2257	0,100	0,500	0,600	14,400	14,200	28,600	2,200	1,200	3,400
STAR	2342	2342	4684	3046	3218	651	6915	6,155	4,857	11,012	4,034	2,870	6,904	2,659	2,845	5,504
TAA	1275	1274	2549	1610	1794	751	4155	11,839	21,177	33,016	45,166	11,990	57,156	13,509	11,257	24,706
DE BRY	375	375	750	677	551	77	1305	3,412	1,423	4,835	0,100	-	0,100	0,100	-	0,100
G.N.	411	411	822	191	173	31	395	0,792	0,384	1,176	-	-	-	-	-	-
AERO CLUB	326	326	652	38	31	5	74	-	-	-	-	-	-	-	-	-
DIVERS	298	290	578	103	185	256	544	0,642	1,336	1,978	-	1,800	1,800	-	-	-
TOTAUX 72	5742	5743	11485	13631	12940	4187	30758	53,440	39,177	92,617	549,000	396,260	945,260	56,568	25,802	82,370

EVOLUTION DU TRAFIC AERIEN (tableau 4)



4.5.2. SECURITE AERIENNE

D'une façon générale, les services d'exploitation et d'entretien des moyens qui participent à la sécurité aérienne ont été handicapés par l'insuffisance des véhicules (liaison, camionnette - atelier).

Ils ont également éprouvé certaines difficultés mentionnées dans les paragraphes ci-après:

4.5.2.1. Contrôle de la Circulation Aérienne

Sur le plan international, la subdivision de l'espace aérien englobant celui du Rwanda dans la région d'Information de Vol de Kinshasa, a été maintenue alors que le Centre National de Kigali ne dispose d'aucun moyen d'intercommunication direct avec le Centre Régional de Kinshasa.

Sur le plan national, le Centre de Kigali est chargé de l'information de vol pour tout le trafic à l'intérieur de l'espace aérien rwandais mais il continue à effectuer en réalité un service de progression des vols dans l'espace dont il est responsable.

Jusqu'en novembre 1972, date de mise en service du VOR, il a éprouvé de sérieuses difficultés pour les approches et atterrissages des avions longs-courriers lorsque les conditions météorologiques étaient particulièrement défavorables (brouillards matinaux). Toutefois aucun accident aérien n'a été enregistré au cours de l'année 1972.

4.5.2.2. Moyens de CommunicationsService Fixe (RSFTA)

Le circuit par radiotéléimprimeur a fonctionné normalement entre Kigali et Nairobi sur les fréquences 9200 khz (Emission) et 9320 khz (Réception) et a assuré l'acheminement de tous les messages aéronautiques et météorologiques à l'exception de ceux intéressant le Burundi et le Zaïre.

Pour ces derniers, l'acheminement a été assuré par le circuit radiotélégraphique Kigali/Bujumbura sur lequel on continue à enregistrer des retards de transmission incompatibles avec une exploitation efficace du trafic : cette constatation renforce l'intention de mettre en oeuvre entre ces 2 stations une liaison par radiotéléimprimeur.

Sur le plan intérieur, le réseau radiotéléphonique HF en BLU reliant les aérodromes rwandais présente toujours les mêmes difficultés d'exploitation avec GISENYI et RUHENGARI, tant que ces stations ne seront pas raccordées au secteur électrique.

Le tableau ci-après résume l'importance du trafic des messages échangés par la station principale de Kigali.

RSFTA - Messages transmis à partir de Kigali

Destination	Navigation	Météorologie	Service	Plan de Vol	Notams	Totaux
NAIROBI	5600	5189	756	656	109	12310
BUJUMBURA	2859	4720	64	583	514	8740
KAMEMBE	931	3396	28	87	41	4483
BUTARE	459	-	-	29	-	488
GISENYI	755	-	-	52	-	807
RUHENGARI	285	-	-	4	-	289
TOTAL	10889	13305	848	1412	664	27117

Messages reçus à Kigali

Provenance	Navigation	Météorologie	Service	Plan de Vol	Notams	Totaux
NAIROBI	6426	10183	518	854	319	18800
BUJUMBURA	2334	4505	94	451	81	7465
KAMEMBE	925	4076	24	1	-	5026
BUTARE	337	3149	-	-	-	3486
GISENYI	529	-	-	-	-	529
RUHENGARI	75	-	-	-	-	75
TOTAL	10626	21913	636	1306	890	35381
Total messages traités	21515	35218	1484	2718	1554	62498

Service Mobile (AMS)

Les fréquences VHF des tours de contrôle de Kigali et Kamembe ont fonctionné normalement au cours de l'année.

Par contre les fréquences HF radiotéléphonie en service à Kigali sont en panne d'émission depuis plusieurs mois (8956 et 8913,5 khz). Ces fréquences seront changées en 1973 pour tenir compte des dispositions du Plan AFI de l'OACI.

Aides-Radio (ARA)

La radiophare, les 2 fan-markers et les 2 radiobalises de Kigali ont assuré un service régulier. Ces derniers ont vu leurs indicatifs L1 et L2 changés respectivement en LM et Lv à la fin d'octobre.

Le VOR a été remis en service sur son nouvel emplacement après régulation par contrôle en vol au cours du mois d'octobre.

4.5.2.3. Information Aéronautique

Nombre d'abonnés - au Manuel d'Information Aéronautique du Rwanda
- au Bulletin Notam
- au Circulaire d'Information Aéronautique.

- au Rwanda : 19
- à l'étranger : 41

Nombre de Notams diffusés en 1972 par le Bureau Notam International de Kigali

- en classe 1 : 39
- en classe 2 : 35.

Ce bureau ouvert à la Direction Générale de l'Aéronautique a été handicapé par les longues pannes de la ligne télétype le reliant au BPR de l'Aéroport de Kigali.

4.5.2.4. Météorologie

Le travail de protection météorologique a augmenté au centre Principal de Kigali du fait de la mise en service des nouvelles lignes Air France et Air Zaïre.

L'insuffisance de crédits n'a pas permis d'installer et de mettre en oeuvre l'équipement des stations de Gisenyi et Ruhengeri dans le cadre du développement du réseau synoptique, ni de compléter le réseau climatologique.

Un grand effort a été accompli pour la mise au point de la phase finale du projet de mise en valeur de l'AKAGERA dont l'importantes études ont été entreprises dans le cadre du Projet Hydrométéorologique (financé par le PNUD) en liaison avec les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage.

4.6. COMPTABILITE4.6.1. Recettes par poste d'encaissementTableau comparatif avec les recettes 1970 et 1971

Totaux versés au Compte de l'Aéronautique

Lieu de recette	1970	1971	1972
Direction	487.825	1180.035	138.000
Aérodrome KIGALI	11.007.006	10.882.337	16.195.998
CYANGUGU/KAMEMBE	615.262	699.540	827.450
BUTARE	235.309	171.480	243.500
GISENYI	420.125	501.795	577.735
GABIRO	1.770	-	750
RUHENGARI	108.600	126.500	87.960
TOTAUX	12.883.897	12.561.687	17.971.393

Voir tableau page suivante: Repartition des recettes par catégorie.
Evolution des recettes 1968 - 1972.

4.6.2. Dépenses budgétaires

Exécution du budget ordinaire

Références bud	Crédit alloué	Crédit engagé fin 72
Personnel sous statut	8.520.000	6.552.567
Voyages de service	720.000	716.506
Personnel sous contrat	7.000.000	9.201.759
Achat matériel	3.000.000	2.999.496
TOTAUX	19.240.000	19.470.328

Exécution du budget de développement

22.21.45	Enlèvement butte et asphaltage aire de stationnement Kigali	10.500.000	2.630.774 (x)
22.21.46	Acquisition de radiobalise	2.000.000	2.000.000
22.22.72	Achat de 2 avions ISLANDER	28.000.000	24.813.207
	TOTAUX	40.500.000	29.443.981

(x) report du reliquat en 1973

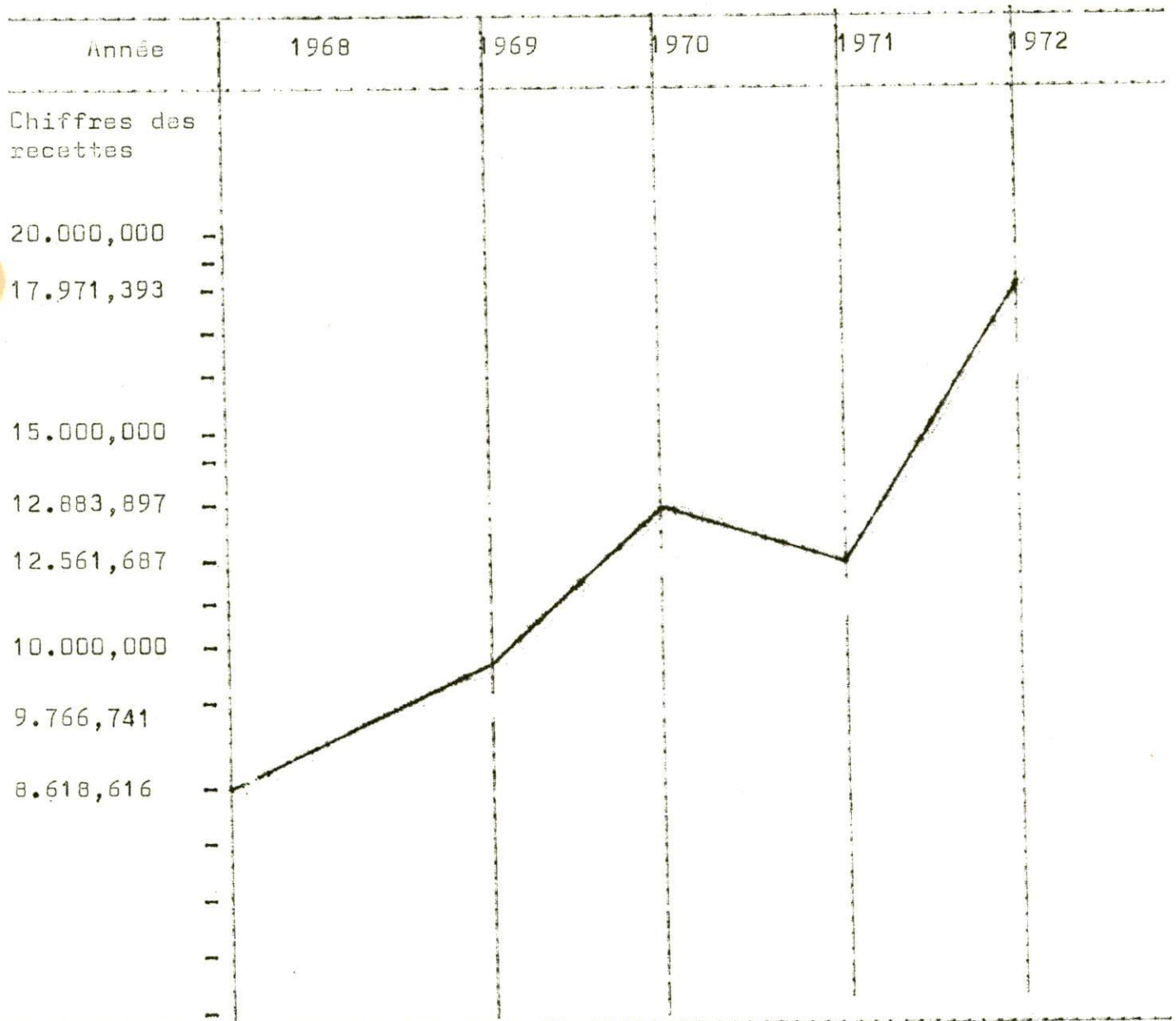
Note importante: La centralisation de la gestion des budgets à l'échelon ministériel entrave considérablement l'activité des services; la Direction Générale devrait être dotée, à chaque début d'année, d'un crédit raisonnable géré par elle-même sous le contrôle régulier du Gestionnaire du Ministère.

La connaissance de l'allocation permettrait à chaque service de réajuster ses prévisions de dépenses et de réorganiser éventuellement, à l'avance, son plan de développement pour l'année.

Répartition des recettes par catégorie

N°20.87.10	Référence	Totaux partiels
01	Redevances d'atterris.en navigation	15.311.135
02	Redevance passagers	2.304.650
03	" " pour licences délivrées au personnel	26.300
04	Redevances domaniales	344.555
05	Divers + Vente de publications aéronautiques (AIP - NOTAM)	43.810 2.000
	Total	18.032.450

Comparaison des recettes de 1968 à 1972



CHAPITRE V: REGIE DES TRANSPORTS PUBLICS5.1. ORGANISATION

5.1.1. La Régie des Transports Publics (R.T.P.) créée par la Loi du 26 janvier 1967 est une administration jouissant d'une personnalité juridique distincte et d'une autonomie administrative et financière et placée sous la tutelle du Ministre des P.T.T.

Depuis le 1 novembre 1972 cet organisme a fusionné avec l'ancien Service de la Mécanisation. C'est dire que le Service des Transports Publics comprend deux branches d'activité, à savoir la branche "garage", qui s'occupe essentiellement de la réparation et l'entretien du parc automobile de la R.T.P. et la branche "transports" qui s'occupe spécialement de l'organisation et de l'exploitation du transport en commun par autobus.

Il n'est donc plus question du Service de la Mécanisation. Toutes les opérations se font sous l'enseigne Régie des Transports Publics.

Ce nouvel organisme a été doté d'un organigramme et d'un règlement organique par le Ministre des P.T.T. en date du 29 septembre 1972.

La fusion précitée ne s'est effectuée qu'en date du 1 novembre 1972. Fait regrettable, étant donné qu'elle avait été prévue pour le 1 janvier 1972 mais retardée pour des raisons indépendantes du Ministère des P.T.T.

5.1.2. La R.T.P. est un Organisme Commercial son administration et l'ensemble de son organisation doivent donc nécessairement converger vers cet objectif. Le règlement organique définit à juste titre le nouvel organisme comme une Entreprise technique, commerciale et industrielle, comprenant par conséquent trois divisions importantes:

- a) La Division d'Administration et Commerciale
- b) La Division Technique
- c) La Division d'Etudes, de Plannification et Approvisionnement.

5.1.3. La Division Administration se répartit en

5.1.3.1. Le Service du Secrétariat qui s'occupe des archives du courrier, des dossiers du personnel et de la dactylographie.

5.1.3.2. Service de la Comptabilité qui s'occupe de la tenue des livres commerciaux, du contrôle des recettes, la tenue de la caisse, les achats et leur payement, les ventes et la facturation.

5.1.3.3. Service de Contrôle, pour le contrôle des bus, transports et la consommation.

5.1.3.4. La Réception qui se charge de l'accueil des clients et la tenue des registres des clients et l'établissement des demande de travail de la clientèle.

5.1.4. La Division Technique comprend:

5.1.4.1. Service Garage

soit le garage à Kigali, divisé en 2 sections:

- a) Section Essence
 - b) Section Diesel
- et les stations en succursale:
Butare, Cyangugu et Ruhengeri.

5.1.4.2. Service Magasin Pièces de rechange

- a) le Magasin central à Kigali
- b) les dépôts en succursales à Butare, Cyangugu et Ruhengeri.

5.1.4.3. Atelier de tournage à Kigali

5.1.4.4. Service de la Formation du personnel technique (chauffeurs et mécaniciens).

5.1.5. La Division Etudes, Planification et Approvisionnement comprend:

5.1.5.1. Etudes du marché d'approvisionnement en pièces de rechange, carburant, lubrifiant et fournitures diverses;

5.1.5.2. Service de représentation marché étranger

5.1.5.3. Service des Statistiques

5.1.5.4. Organisation des services de transports.

5.2. PERSONNEL

La récente réorganisation de la R.T.P., provoquée par la fusion des deux organismes R.T.P. - T.P.M. a également entraîné la réorganisation du personnel tout entier.

5.2.1. Administration

Le Ministre ayant les transports dans ses attributions oriente et supervise la politique commerciale et l'Administration de la Régie des Transports Publics. Le Directeur Général, au terme de la Loi, assume la gestion journalière de la Régie des Transports Publics assisté par un Conseil de la Gestion.

5.2.2. Personnel de Direction.

La Direction de la Régie des Transports Publics est constituée par le Directeur Général et 3 Directeurs de Division, qui sont ses trois collaborateurs immédiats. Ce sont:

- Le Directeur de la Division des Services d'Administration
- Le Directeur de la Division des Services Techniques et mécaniques
- Le Directeur de la Division Etudes, planification et Approvisionnement.

5.2.3. Personnel de Coordination

La catégorie du personnel de coordination comprend:

Dans la division administrative:

- Le Chef comptable
- Le Contrôleur principal
- Le Responsable de la réception.

Dans la division technique:

- Le Chef de garage
- Le Magasinier principal
- Le Chef de la Formation du personnel.

Dans la division d'Etudes, Planification et Approvisionnement:

- Le Responsable de la prospection du marché et des commandes
- Le Responsable des correspondances et de la représentation des marchés extérieurs
- Le Chef de la statistique
- Le Responsable du marché du transport.

5.2.4. Personnel d'exécution

La catégorie du personnel d'exécution comprend :

- les agents administratifs de bureau
- les teneurs de livres comptables et statistiques
- les contrôleurs du transport
- les mécaniciens, les tourneurs, les magasiniers, les chauffeurs et les convoyeurs
- les apprentis et les non-spécialisés.

5.2.5. Situation de fin d'année

A la clôture de l'exercice 1972 la plupart de l'effectif prévu ci-avant était en place. A la date du 31 décembre 1972 la composition du personnel était la suivante:

Personnel de direction

Directeur Général	1	
Directeur Administratif	1	
Directeur Technique	1	Total: 3

Personnel de Coordination

Chef comptable	1	
Contrôleur principal	1	
Responsable de la réception	1	
Chefs de garage	5	
Magasinier principal	1	
Chef de Formation	1	
Responsable de la prospection	1	
Responsable du Secrétariat	1	
Chef de la Statistique	1	Total: 13

Personnel d'exécution

Agents de bureau	14	
sous-comptables	3	
Comptable-Adjoint	1	
Teneurs de livres	2	
Agents de Statistique	4	
Contrôleurs du transport	4	
Mécaniciens	86	
Aides mécaniciens	52	
Tourneurs	4	
Magasiniers	6	
Chauffeurs	25	
Convoyeurs	26	
Non-spécialisés	26	Total: 253

Total général: 279

5.3. REALISATIONS ET PREVISIONS5.3.1. Travaux achevés au cours de l'année 19725.3.1.1. Construction d'un garage à Butare

Les travaux de construction de ce garage ont été entamés en 1970 et devaient se terminer au courant de l'année 1971.

Le Service de la Mécanisation, ne disposant pas de fonds nécessaire à l'aboutissement du projet, avait obtenu un crédit de l'ordre de 3 millions de francs rwandais sur le budget de développement de l'année 1970. Le prix des constructions étant plus élevé que de prévu, un supplément de 500.000 frs a été obtenu. La Régie des Transports Publics elle-même a déboursé les frais supplémentaires, actuellement sous forme de prêt au constructeur, jusque la réception définitive par les services gouvernementaux. Le garage est cependant terminé et d'ici peu de temps abritera tous les services de la Régie des Transports Publics, dispersés actuellement à Butare.

5.3.1.2. Création d'une école de chauffeurs

Un Centre de Formation de chauffeurs brevetés, prévu au sein de la Régie des Transports Publics est devenu une réalité. La première équipe d'une trentaine d'élèves a commencé les cours, qui englobent non seulement la formation technique mais également un complément de formation aussi bien humanitaire, moral et patriotique. Nous avons l'idée que nous pouvons nous enorgueillir à juste titre de cette création, appuyée surtout par le Ministre des P.T.T.

5.3.1.3. Fusion de la Régie des Transports Publics et la Mécanisation

Comme il a été dit plus haut, la fusion entre la Régie des Transports Publics et la Mécanisation a eu lieu en date du 1 novembre. La Régie dispose ainsi enfin de son propre atelier où son propre personnel répare son charroix.

La nouvelle Régie est dotée d'une large autonomie de gestion lui permettant de conclure des accords de représentation de certaines marques de véhicules avec les Sociétés étrangères, ce qui pourra avoir une influence sur l'accroissement des lignes et continuera ainsi à l'amélioration des transports sur le territoire national tout entier.

5.3.2. Projets à l'étude

5.3.2.1. Création de nouvelles lignes

Suivent la possibilité matérielle et la productivité des lignes existantes, les lignes suivantes pourront être créées:

- 1° Ligne Butare-Kibuye
- 2° Ligne Kigali-Butare par Mayaga
- 3° Ligne Byumba-Ruhengeri par le circuit des lacs
- 4° Ligne Kigali-Byumba par Rulindo.

Les lignes suivantes pourront être prolongées:

- 1° Ligne Kigali-Kanombe, à prolonger jusque Rusororo
- 2° Ligne Kigali-Nyacyonga, à prolonger jusque Rutongo
- 3° Ligne Kigali-Byumba, à prolonger jusque Gatuna.

Ces projets dépendront dans une large mesure de l'état des routes et de leur amélioration.

5.3.2.2. Construction de logements pour le personnel à Kigali et pour les chauffeurs et convoyeurs en déplacement.

La Direction envisage de faire construire à Kigali des logements décentes pour le personnel qui vient parfois de très loin en dehors de la ville. On étudie également la possibilité de construire des logements modestes pour les convoyeurs et chauffeurs en déplacements. En effet, certaines localités n'ont pas un logement disponible pour eux, qui doivent alors passer la nuit dans des conditions réellement inconfortables.

5.3.2.3. Nouveaux bâtiments de la Régie des Transports Publics

La fusion est devenu un fait. La Régie a reçu des structures nouvelles ainsi qu'une nouvelle base d'organisation et d'exploitation. Il va sans dire que les anciens bâtiments dont dispose actuellement la Régie des Transports Publics devront pour le moins être adaptés pour y loger les services nouvellement créés, notamment le service des ventes. On envisage la construction d'un bâtiment pouvant abriter la Direction et tous les services administratifs et technique. Les plans pour cet ensemble ont été dessinés par un architecte de Kigali.

5.4. EXPLOITATION TECHNIQUE5.4.1. Exploitation des garages

D'après les statistiques élaborées pour chaque atelier, les garages ont réparé et assuré l'entretien de 6.592 véhicules durant l'année 1972 (contre 6.418 en 1971, 7.516 en 1970 et 5.700 en 1969).

Les différents travaux de réparation et d'entretien se répartissent comme suit:

	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
a) Kigali: Section Essence	1.295	2.835	2.534	2.773
b) Kigali: Section Diesel	1.302	2.744	1.599	1.763
c) Garage de Butare	915	822	819	752
d) Garage de Cyangugu	-	208	555	692
e) Garage de Ruhengeri	988	910	911	612
Totaux	<u>5.700</u>	<u>7.516</u>	<u>6.418</u>	<u>6.592</u>

5.4.1.1. Garage de Kigali5.4.1.1.1. Section Essence

Au cours de l'année 1972, le Garage de Kigali Section Essence a réparé 2.773 véhicules (officiels et privés) dont la réparation par mois est la suivante:

<u>Mois</u>	<u>Nombre de véhicules officiels</u>	<u>Nombre de véhicules privés</u>	<u>Total du mois</u>
Janvier	46	178	224
Février	48	209	257
Mars	41	291	332
Avril	32	233	265
Mai	48	229	277
Juin	53	175	228
Juillet	29	198	227
Août	38	194	232
Septembre	41	151	192
Octobre	30	121	151
Novembre	42	162	204
Décembre	<u>37</u>	<u>147</u>	<u>184</u>
Totaux	485	2.288	2.773

5.4.1.1.2. Section Diesel

La répartition des véhicules, réparés ou entretenus par la Section Diesel à Kigali pour l'année 1972 est la suivante:

<u>Mois</u>	<u>Nombre de véhicules officiels</u>	<u>Nombre de véhicules privés</u>	<u>Total du mois</u>
Janvier	94	37	131
Février	89	44	133
Mars	103	50	153
Avril	88	50	138
Mai	71	62	133
Juin	103	54	157
Juillet	94	48	142
Août	108	46	154
Septembre	98	41	139
Octobre	106	38	144
Novembre	140	38	178
Décembre	<u>106</u>	<u>55</u>	<u>161</u>
Totaux	1.200	563	1.763

5.4.1.1.3. Garage de Butare

L'atelier du garage de Butare a effectué durant l'année des réparations de 572 véhicules, répartis comme suit:

<u>Mois</u>	<u>Nombre de véhicules officiels</u>	<u>Nombre de véhicules privés</u>	<u>Total du mois</u>
Janvier	28	57	85
Février	30	42	72
Mars	35	48	83
Avril	22	50	72
Mai	28	22	50
Juin	22	26	48
Juillet	40	31	71
Août	25	41	66
Septembre	27	23	50
Octobre	22	25	47
Novembre	26	25	51
Décembre	<u>23</u>	<u>34</u>	<u>57</u>
Totaux	328	424	752

5.4.1.1.4 Garage de Cyanguqu

<u>Mois</u>	<u>Nombre de véhicules officiels</u>	<u>Nombre de véhicules privés</u>	<u>Total du mois</u>
Janvier	10	52	62
Février	19	50	69
Mars	20	41	61
Avril	12	37	49
Mai	17	35	52
Juin	11	47	58
Juillet	18	40	58
Août	20	36	56
Septembre	11	41	52
Octobre	31	31	62
Novembre	13	41	54
Décembre	<u>20</u>	<u>36</u>	<u>56</u>
Totaux	490	202	692

5.4.1.1.5 Garage de Ruhengeri

<u>Mois</u>	<u>Nombre de véhicules officiels</u>	<u>Nombre de véhicules privés</u>	<u>Total du mois</u>
Janvier	23	57	80
Février	35	22	57
Mars	18	25	43
Avril	28	24	52
Mai	15	30	45
Juin	16	35	51
Juillet	21	22	43
Août	21	34	55
Septembre	19	24	43
Octobre	10	23	33
Novembre	27	20	47
Décembre	<u>20</u>	<u>43</u>	<u>63</u>
Totaux	253	359	612

5.4.1.1.6 Remarques sur l'exploitation des garages

Par rapport à l'exercice précédent, on a enregistré en 1972 une légère augmentation du nombre de véhicules réparés aux garages de la Régie des Transports Publics. Vu son équipement très moderne, le garage est capable de fournir ses services à un nombre beaucoup plus élevé.

Les garages disposent en effet d'un personnel techniquement capable et suffisamment équipé en matériel, outillage spécialisé et pièces de rechange, pour être à même d'effectuer tous les travaux généralement appelés "de garage". Il a même un avantage considérable sur les autres garages privés, c'est celui de pouvoir compter sur toute la clientèle officielle.

Cependant, un seul fait risque d'handicaper la rentabilité maximale que l'on pourrait attendre de cette section, à savoir: le risque de manque de pièces de rechange de première nécessité, dû à l'insuffisance de disponibilités financières de la R.T.P. elle-même et un manque de crédits qui pourraient être octroyés par le Gouvernement. (Voir chapitre 4 "Situation financière").

5.4.2 Exploitation des Transports

5.4.2.1. Situation générale

A la fin de l'année 1971, la Régie des Transports Publics comptait un effectif de 41 autobus, dont un de marque Magirus. Les 40 autres sont de marque Nissan. Les autobus ainsi que les pièces de rechange sont fournis à crédit, grâce à l'intervention de la Banque Nationale du Rwanda. Le remboursement à cette institution s'effectue moyennant un paiement par tranches, échelonné sur une période de 4 ans. La dernière tranche de quelque 10 millions de francs sera remboursée le 1er novembre 1973. Nous notons cependant qu'au courant de l'exercice 1972 aucun crédit ne fut consenti par la Banque Nationale du Rwanda à la Régie des Transports Publics, de sorte que l'effectif d'autobus, dont un grand nombre est déjà amorti, n'a pas varié depuis l'exercice précédent.

La perception des recettes est justifiée au moyen de tickets délivrés aux voyageurs contre paiement du prix du voyage. Ce ticket est conçu de façon à enregistrer simultanément la date du voyage, les lieux d'embarquement et de la destination du voyageur ainsi que le montant payé. De cette façon les falsifications et toute manoeuvre frauduleuse, dont pourraient se servir les convoyeurs d'autobus, sont limitées en comparaison avec l'ancienne méthode qui consistait en la remise de tickets de différentes valeurs qui pouvaient, et l'étaient en réalité, être réemployés facilement. Cependant un nouveau système de tickets est à l'étude on espère un rendement supérieur à l'actuel.

5.4.2.2. Situation du charroi

Actuellement, la Régie des Transports Publics compte 40 bus de marque Nissan. Elle possède également un autobus Magirus qui, immobilisé depuis longtemps, est de nouveau entré en ligne au cours de l'année 1971.

Il convient de noter que de ces 41 autobus, quatre bus sont définitivement hors usage, suite à des accidents de roulage et une dizaine d'autres immobilisés au garage pour un temps indéterminé. Des trente autobus restants l'on doit décompter une moyenne de dix autobus par jour qui doivent entrer au garage pour l'une ou l'autre inspection.

Comme il a été dit plus haut, le principal handicap pour le bon entretien des autobus est le manque, de plus en plus pressant, des pièces de rechange, qui du reste, mettent plus de huit mois à nous parvenir du Japon.

En plus des autobus, la section transports dispose de trois voitures Datsun et une voiture V.W. affectées toutes au contrôle des autobus en circulation et aux déplacements administratifs. Elle docédait également d'une V.W. Kombi pour les transports administratifs. Ce véhicule est immobilisé au garage depuis le mois d'août. Pour le transport des pièces de rechange, spécialement entre les entrepôts de Gikondo et le magasin central de Kigali, on se sert du véhicule Nissan Caball, dont question plus haut, affecté au garage.

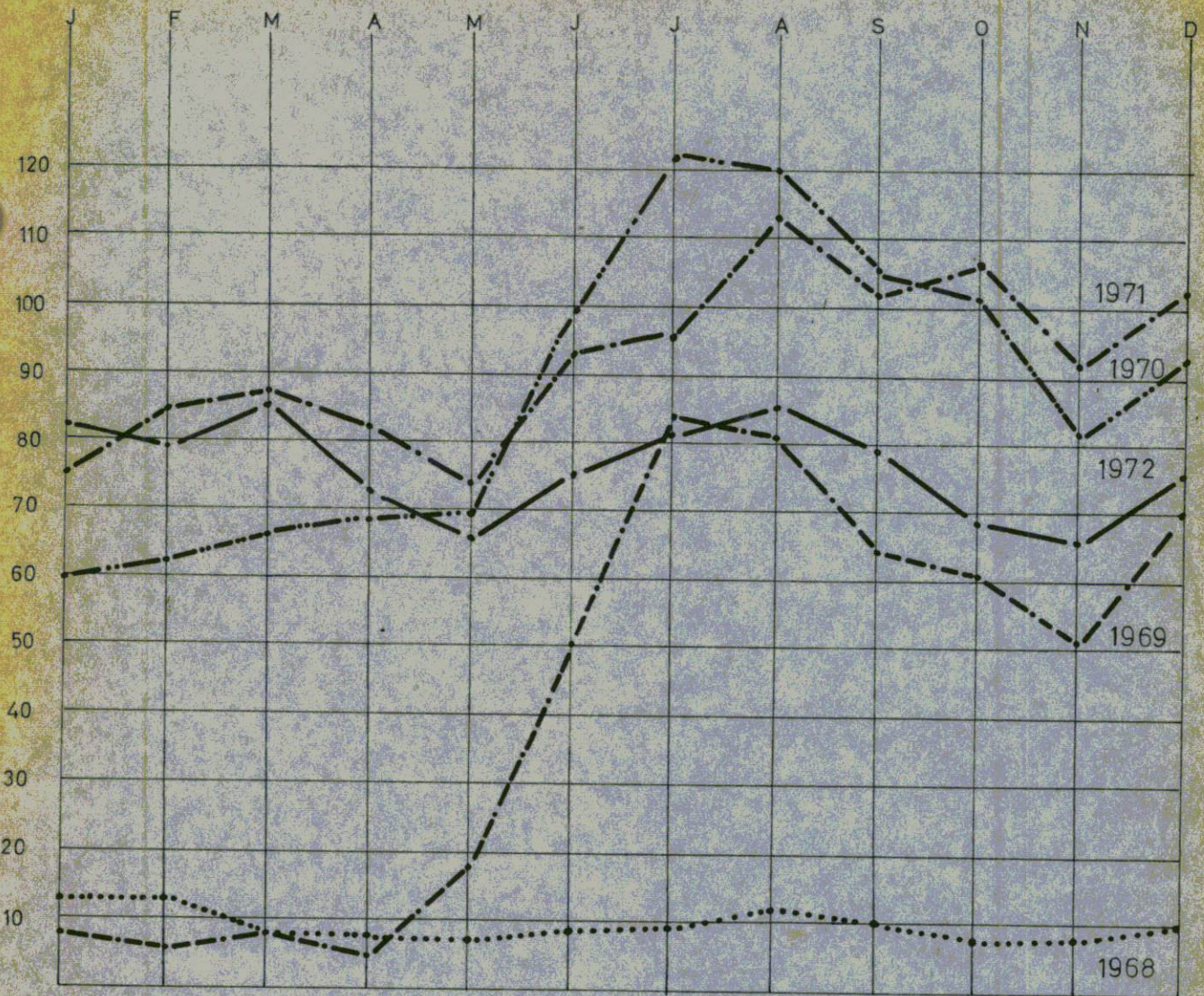
5.4.2.3. CIRCULATION DES AUTOBUS

N° Ligne	Dénomination de la ligne	Kms parcourus en aller-retour	Fréquence
1	Kigali-Zaza	268 kms	Chaque jour 1 bus aller-retour.
2	Kigali-Kagitumba	408 kms	Tous les deux jours
3	Kigali-Byumba	300 kms	Chaque jour 2 bus aller-retour.
4A	Kigali-Ruhengeri	236 kms	Chaque jour 1 bus aller et retour
4B	Ruhengeri-Kigali	236 kms	Idem
5	Kigali-Kibuye	288 kms	Idem
6A	Kigali-Butare	272 kms	Idem
6B	Butare-Kigali	272 kms	Idem
7	Cyangugu-Butare	316 kms	Idem
9	Ruhengeri-Gitarama	216 kms	Idem
10	Ruheng-Gisenyi-Cyanika	308 kms	Idem
11	Gisenyi-Kibuye	Fermée	-
12	Cyangugu-Kibuye	260 kms	Idem
13	Kigali-Nyamata	64 kms	Idem
14A	Kigali-Ville	Circuit de 96kms	Chaque jour 12 tours
14B	Kigali-Kanombe	" de 136 kms	Chaque jour 4 tours
14C	Kigali-Nyabarongo	" de 80 kms	Chaque jour 4 tours
14D	Kigali-Nyacyonga	" de 120 kms	Chaque jour 4 tours
16	Butare-Ville	" 80 kms	Chaque jour 8 tours
17	Cyangugu-Bugarama	" de 40 kms	Chaque jour 2 fois aller-retour.
18	Ruhengeri-Ngororero	" de 90 kms	2 fois par semaine
20	Kigali-Kamonyi	100 kms	Chaque jour 2 fois aller-retour
22	Butare-Akanyaru	132 kms	Chaque jour 2 fois aller-retour.

PASSAGERS -- BUS -- 1972

Ligne	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAUX
1	4065	2973	3360	3440	2952	3552	3747	4864	4228	3986	2916	3109	43192
2	1825	1212	943	946	906	1203	589	1551	1659	1042	801	1166	13843
3	4021	4151	4350	3966	1881	3181	4439	4907	4210	3467	2103	3173	43849
4A	3391	2135	3167	3025	2329	2577	3617	3733	3707	2921	2471	2482	35555
4B	2812	2551	2742	2254	1004	2174	3023	2942	3854	2694	1454	2225	29729
5	2133	1647	1313	1767	1264	929	2112	2551	1988	1912	1966	1890	21472
6A	5442	3224	4038	3390	2879	2738	5262	4919	4856	2994	3261	4409	47412
6B	1797	3012	3931	3247	2766	2660	3626	4901	4058	3155	3019	4070	40242
7	2797	1544	2025	958	1872	1647	1670	1923	1544	1506	1054	1733	20273
8	-	-	90	-	-	-	111	-	-	-	-	117	322
9	-	796	1181	184	-	-	153	-	-	-	16	128	2458
10	7234	6126	7489	5262	5040	5362	6590	4289	4535	3293	3951	5211	64382
11	-	-	49	-	-	-	100	-	-	-	-	64	213
12	5267	3584	3422	1823	2845	2791	3482	2673	273	2162	1176	1911	31409
13	1824	2343	2227	2596	2126	2538	3101	3341	3367	2674	2389	2696	31222
14A	12423	14617	14597	11904	12055	14479	12603	14611	12668	11302	12567	11881	155707
14B	9738	10078	10495	9725	10926	12236	11547	11857	11695	10632	11114	10923	130966
14C	4042	3043	2649	2343	2199	3565	2911	3417	3230	3705	3385	3411	37900
14D	6466	7821	7958	6869	6373	7434	7094	7541	5971	5206	7330	7679	83742
16	1155	2465	2845	2880	1580	1800	1040	1125	715	1035	775	775	18190
17	809	319	363	254	593	130	165	-	241	85	322	-	3281
18	-	276	839	172	-	-	63	-	-	-	-	53	1403
20	3513	3794	3969	3604	3939	5014	3873	4316	4939	3634	3964	4427	48986
22	903	1159	1330	1190	740	731	921	1085	1268	1003	666	695	11691
TOT.	81157	79370	85372	71799	66269	76741	81839	86546	79006	68412	66700	74228	917439

NOMBRE MENSUEL DES PASSAGERS EN BUS R.T.P.
(EN MILLIERS)



NOMBRE ANNUEL DES PASSAGERS EN BUS R.T.P.
(EN MILLIERS)

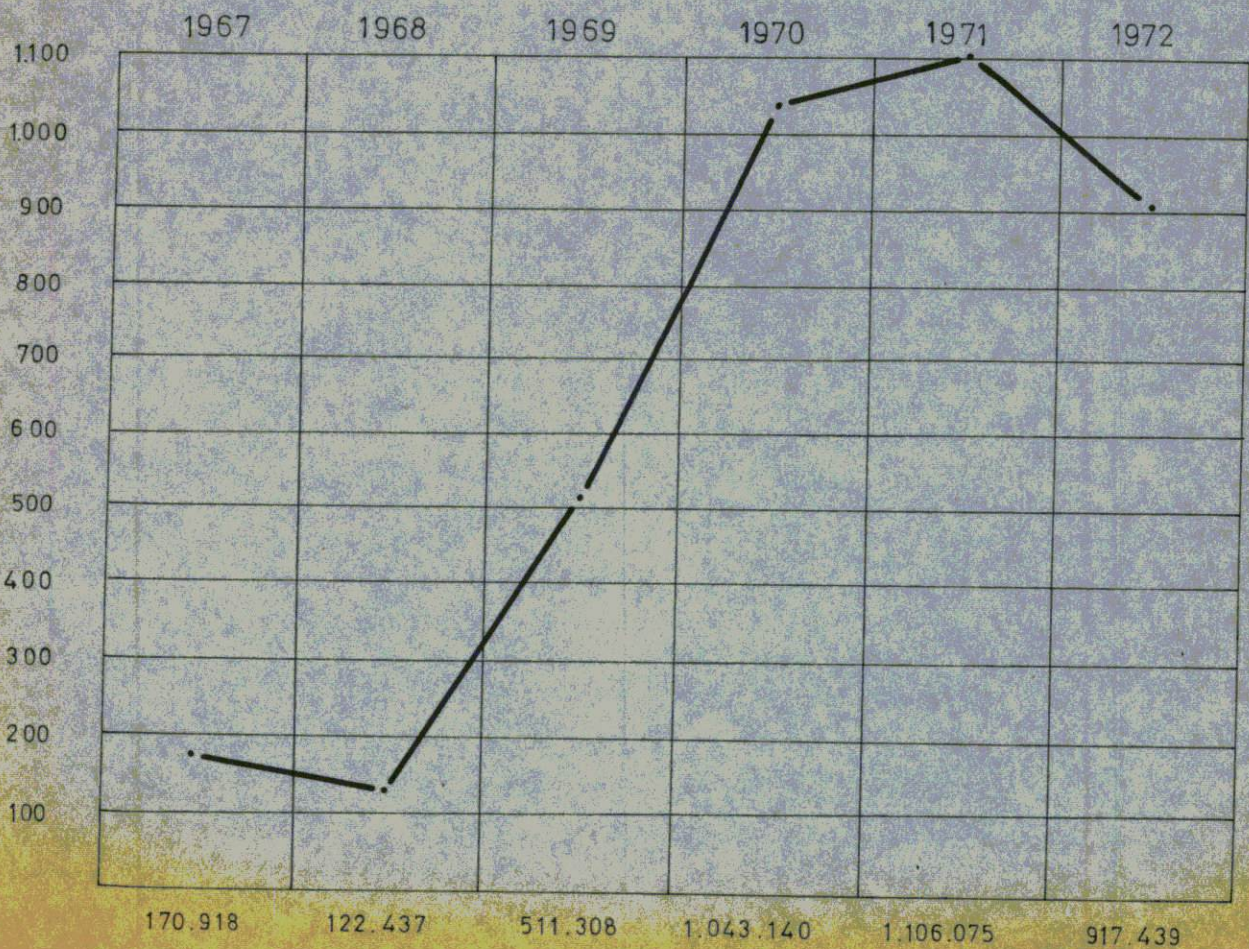
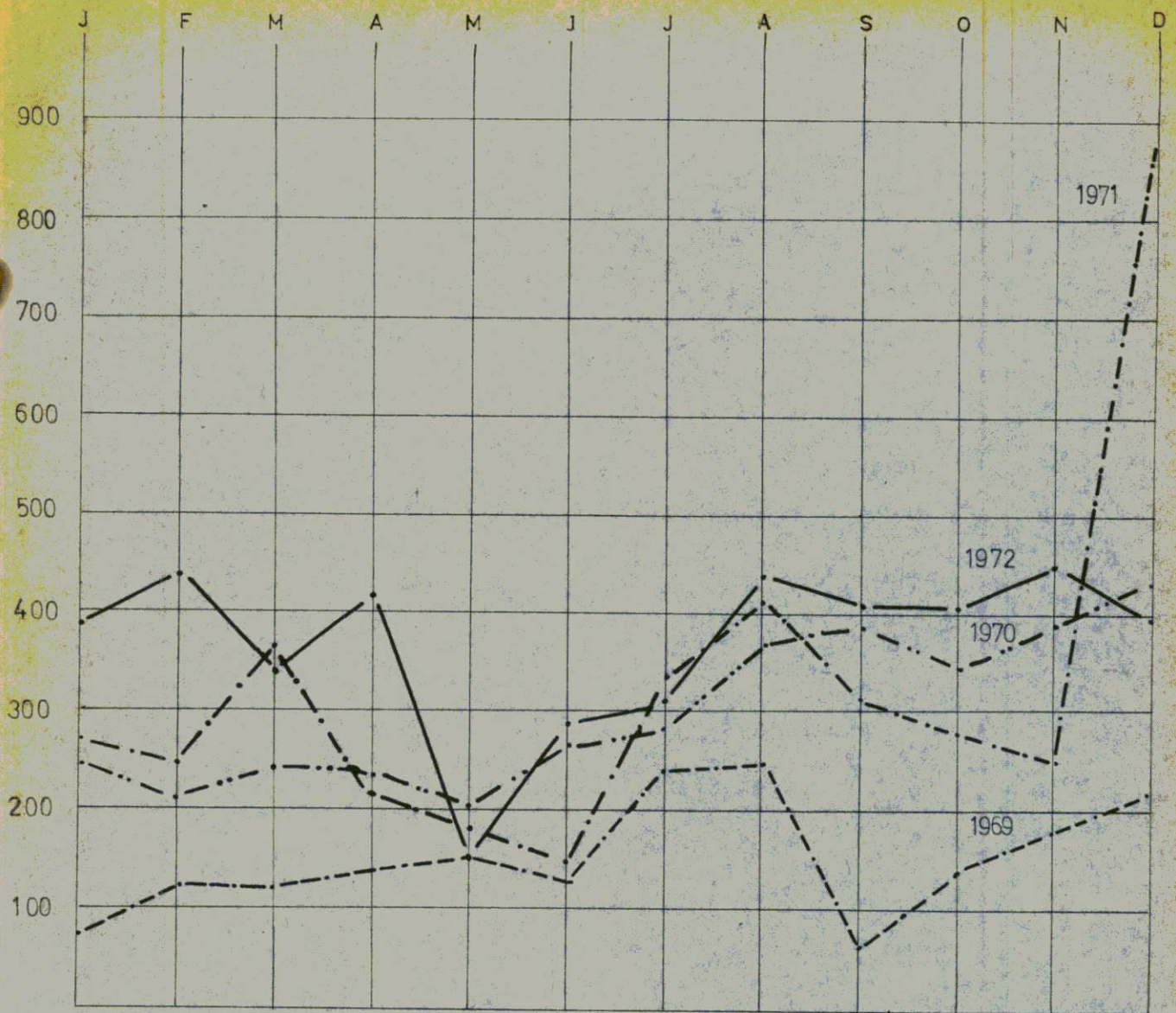


TABLEAU 10: PASSAGERS PAR REQUISITOIRES ET PAR LIGNE

Ligne	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAUX
1	167	138	80	171	83	33	25	99	77	184	135	127	1269
2	137	251	108	241	30	21	16	58	20	60	74	95	1111
3	211	136	132	267	27	18	21	123	116	172	113	109	1445
4A	302	325	112	234	169	150	61	123	180	317	284	252	2509
4B	368	296	299	364	189	99	52	154	154	193	251	224	2767
5	108	189	87	152	16	8	31	70	63	128	190	101	1143
6A	561	286	438	400	193	110	63	109	145	379	436	411	3531
6B	279	464	595	379	181	90	43	221	490	321	328	320	3711
7	256	218	262	153	7	26	11	50	174	254	212	191	1814
9	-	-	31	29	-	-	-	-	-	-	-	-	61
10A	277	315	117	235	48	58	20	114	126	619	214	31	1774
10B	19	67	127	128	11	27	4	16	17	-	-	192	608
12	43	20	109	19	-	8	-	3	-	42	10	56	310
13	31	4	32	8	-	-	-	-	5	26	25	3	134
14B	-	15	2	6	8	-	21	48	48	48	57	54	280
17	3	2	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
20	-	9	-	-	-	12	-	-	2	-	-	4	29
22	1	-	7	-	-	-	-	1	14	-	2	2	37
TOT.	2763	2735	2539	2786	912	660	379	1162	1671	2402	2304	2226	22539

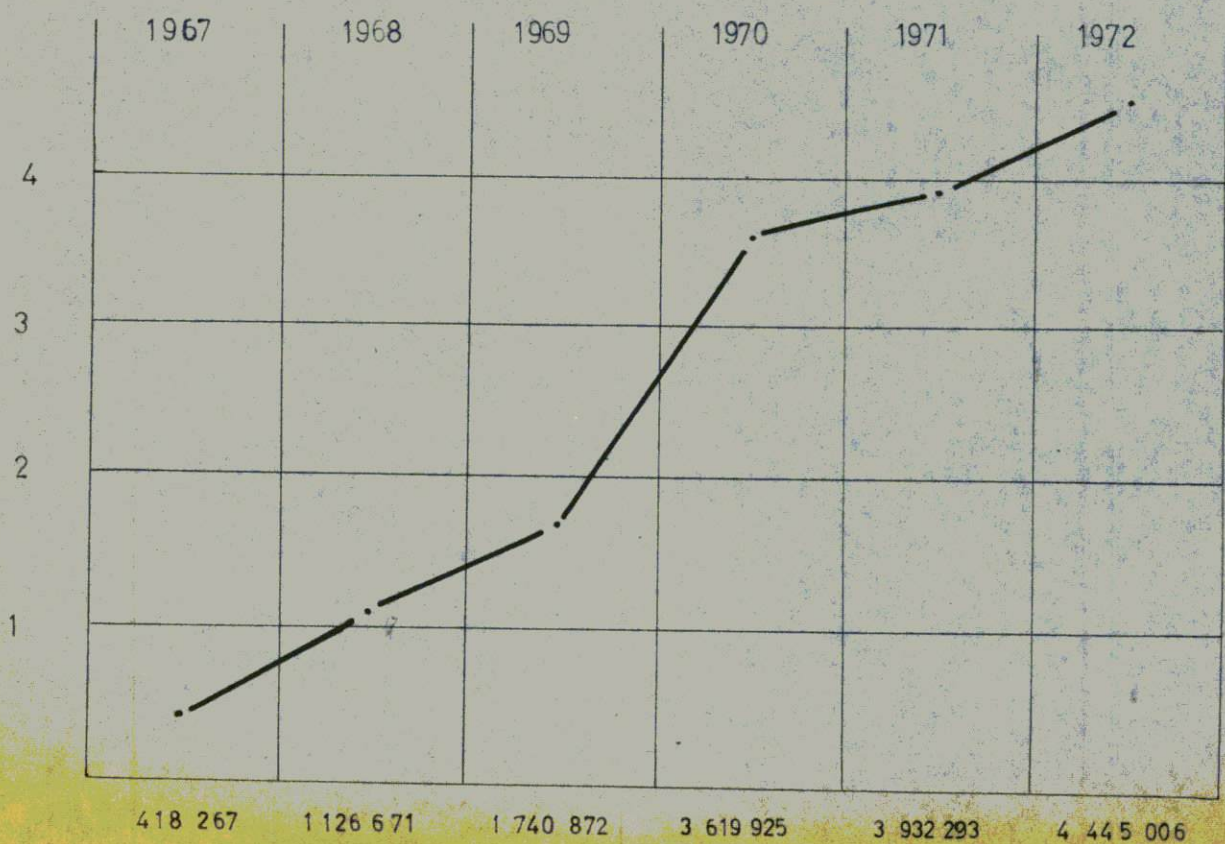
MONTANT MENSUEL DES REQUISITOIRES

(EN MILLIERS DE Frs)



MONTANT ANNUEL DES REQUISITOIRES

(EN MILLIONS DE FRs)



A la base de ces données statistiques, il ressort que durant l'exercice 1972 les autobus de la Régie des Transports Publics ont parcourus 64.742 kms de moins que durant l'exercice précédent. L'exercice 1972 se termine également avec une baisse tant pour les recettes perçues que pour le nombre des passagers transportés. (Voir tableaux des pages...).

En outre, l'exercice 1972 a vu sensiblement baisser la recette moyenne par km tandis que, compte tenu du vieillissement et de l'usure normale des autobus, la dépense par km parcouru tend à s'accroître.

Il est un fait certain que la diminution du nombre de km parcourus entraîne automatiquement une baisse des recettes, elle-même causée par la baisse du nombre des passagers transportés. Cette situation, pour le moins alarmante, s'explique surtout du fait de la diminution sensible du nombre des autobus en circulation.

En effet, depuis juin 1972, sur les quelques 40 autobus que possède la Régie des Transports Publics, une moyenne journalière de 17 autobus sont en bon état technique et assurent le service sur les différentes lignes. Par ailleurs l'on a enregistré en moyenne 18 autobus par jour qui sont bloqués aux garages pour des réparations de longue durée (châssis, carrosserie, moteur etc..) Les cinq autres bus sont définitivement déclassés. La situation étant telle, il est pratiquement impossible de couvrir intégralement le programme sur les 22 lignes exploitées. En tout cas, pour assurer la régularité du service sur les lignes existantes, seul garanti de rentrées sûres des recettes, il sera absolument nécessaire de remplacer tout au moins les 20 premiers autobus aujourd'hui entièrement amortis.

L'on pourrait envisager également l'achat d'une dizaine de minibus genre V.W. ou TOYOTA, pour desservir les zones urbaines et suburbaines de la Capitale.

Un autre fait qui a son influence sur les rentrées et le nombre des passagers transportés est l'exploitation simultanée de nos lignes par des transporteurs privés. Ces derniers, transportant les passagers au même prix que les autobus de la Régie des Transports Publics, enlèvent manifestement une grande partie de la clientèle normale. Parmi les transporteurs privés bon nombre exercent ce métier d'une façon illégale. Il faudrait contre ces derniers une intervention sévère de la part des autorités. Quant aux premiers - les transporteurs privés ayant obtenu légalement le permis de transport de personnes - devraient pour le moins être limités. Se basant sur les statistiques d'exploitation de la Régie des Transports Publics, les autorités pourraient éventuellement laisser aux privés l'exploitation des lignes qui semblent les moins rentables pour la Régie, tout en supprimant pour cette dernière ces mêmes tronçons ou la ligne toute entière. Si l'on s'en tient aux calculs avancés par nos techniciens, la Régie des Transports Publics encourt une dépense minimum de 30 frs par kilomètre parcouru. Nous admettons volontiers que la vocation de la Régie des Transports Publics est de servir l'intérêt public. Nos statistiques ont cependant démontré que certains tronçons de ligne sont quasi inemployés. En les maintenant on ne sert l'intérêt de personne. Une autre action dans l'intérêt de la Régie des Transports Publics, existerait en faisant augmenter le prix du transport par les entreprises privées. On remarque d'ailleurs cette différence de prix entre service public et privé dans tous les pays étrangers. Nous laissons cependant aux autorités compétentes de prendre la décision qui leur semblent les mieux appropriées.

5.5. SITUATION FINANCIERE5.5.1. Note préliminaire

Comme il a été dit plus haut, la fusion entre la Régie des Transports Publics et le Service de la Mécanisation n'a eu lieu qu'en date du 1 novembre 1972. Ceci a eu comme conséquence que durant l'exercice 1972 la Régie des Transports Publics a connu deux périodes différentes, à savoir la période de séparation entre les deux services, allant du 1 janvier au 31 octobre 1972 et la période de la fusion allant du 1 novembre au 31 décembre 1972. Ceci nous oblige à donner une situation financière séparée et propre à chacune des périodes.

La situation financière de la R.T.P. durant la première période dont la comptabilité avait été tenue de la façon dite "commerciale" a été consacrée dans un bilan et son compte de pertes et profits, arrêtés au 31 octobre 1972.

La situation financière de la Mécanisation durant cette même période a été arrêtée dans un bilan "de situation" en date du 31 octobre 1972. Jusque cette date la comptabilité de cet organisme a été tenue à la manière de la comptabilité publique. Ceci explique l'absence d'un bilan normal avec son compte de pertes et profits.

Les deux bilans, c'est-à-dire le bilan de la Régie des Transports Publics et la "situation" de la Mécanisation en date du 31 octobre, ont été réunis dans un bilan "de départ" pour l'ouverture des comptes de la nouvelle Régie issue de la fusion.

La situation financière de la deuxième période, pour les mois de novembre et décembre 1972 concerne la R.T.P. proprement-dite. Sa comptabilité est tenue selon le système par décalque, permettant ainsi d'arrêter les comptes à chaque moment ou en suivre l'évolution au jour le jour.

5.5.2. Situation financière: première période5.5.2.1. Section Garage

Durant les 10 premiers mois de l'année 1972, le Service de la Mécanisation a établi des factures pour un montant total de 10.286.726 frs, répartis comme suit:

a) Garage de Kigali, Section Essence	:	4.274.254
b) Garage de Kigali, Section Diesel	:	4.336.340
c) Garage de Butare	:	565.996
d) Garage de Cyanguu	:	568.931
e) Garage de Ruhengeri	:	541.205
Total		10.286.726

De ces factures établies, celles qui ont été payées totalisent un montant de 8.048.725 frs:

- Paiement au comptant	6.805.700
- Paiement par ordonnance de transfert	1.243.025
Total	8.048.725

En contrepartie, la Mécanisation a effectué des dépenses durant cette même période, pour un total de 11.756.112 frs.

Ces dépenses sont réparties comme suit:

- Paiement du personnel	9.073.195
- Paiement aux fournisseurs	2.551.429
Dépenses diverses	131.488
Total	11.756.112

En date du 31 octobre 1972 la Mécanisation comptait un total de créances de 44.207.545 frs. La dette envers les fournisseurs se chiffrait à la même date au montant de 17.212.695 frs.

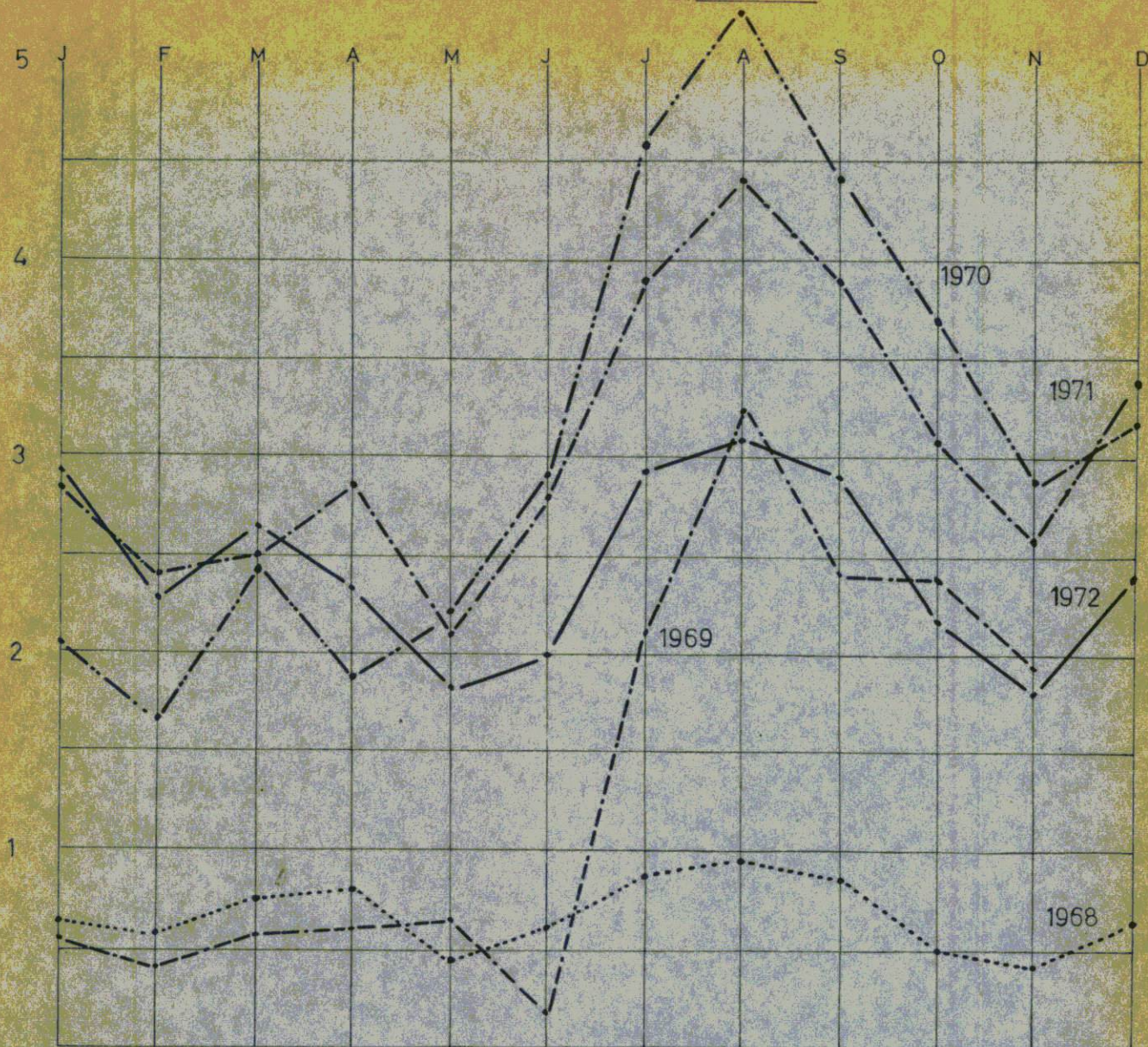
D'après la différence entre les entrées de fonds et les sorties, le déficit de la période est de l'ordre de 3.707.397 frs. Cependant, le Service des Finances ayant payé des factures qui n'ont pas passé par la comptabilité du Gestionnaire des Crédits de la Mécanisation à l'époque, le déficit réel pour cette période s'élève à 3.866.485 frs.

La dette totale envers le Service de l'Ordonnancement s'élève ainsi en total à 29.901.591 frs.

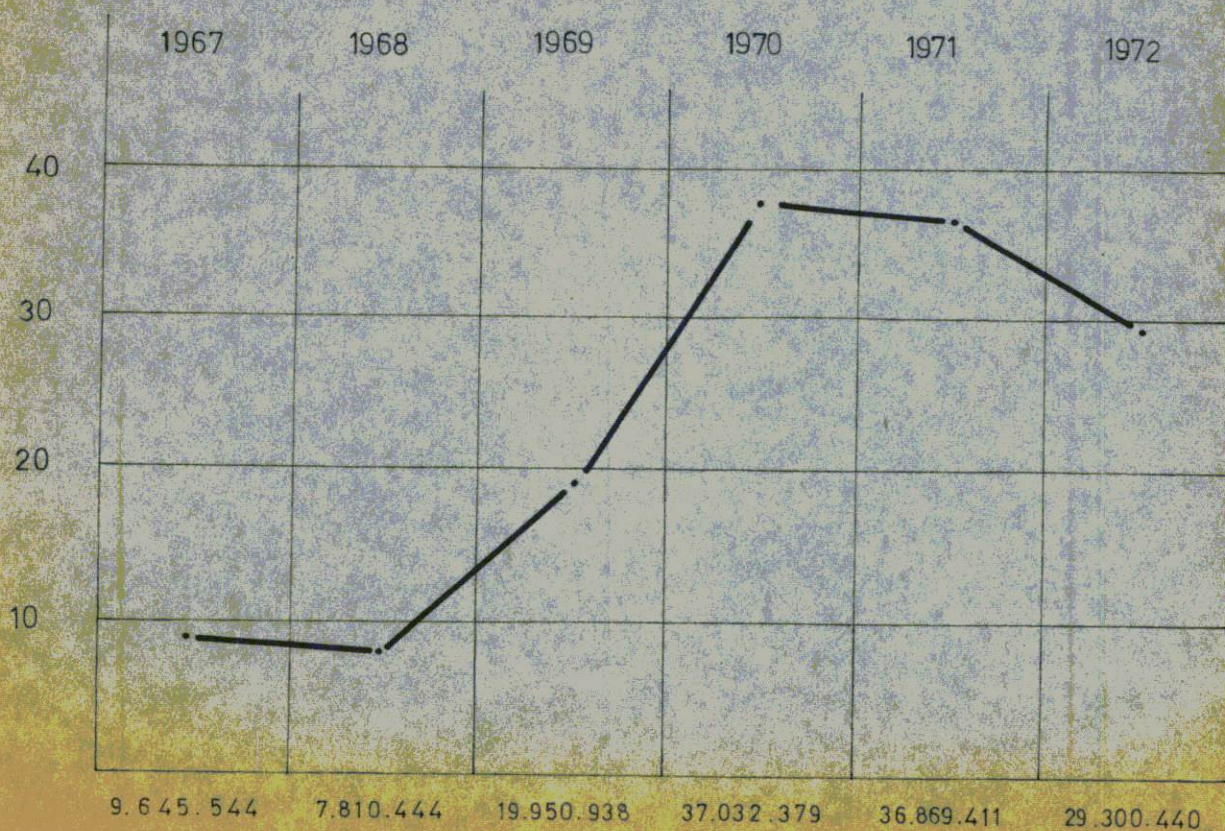
Ce déficit considérable pourrait être comblé pour un tiers si seulement, comme il a été dit l'année précédente, tous les services gouvernementaux, débiteurs envers la Mécanisation, s'acquittaient de leurs dettes. En effet, à la date du 31 octobre 1972, les services précités totalisaient une dette de l'ordre de 10.190.574 frs.

Le débiteur le plus grand de la Mécanisation était la Régie des Transports Publics, étant donné que toutes les réparations étaient facturées à tarif plein, qu'on a laissé s'accumuler sans remboursement aucun. Le montant total de la dette de la R.T.P. s'élevait à 28.117.385 frs, tandis que la Mécanisation elle-même devait à la Régie une somme de 6.074.259 frs. Les dettes mutuelles ont été, comme il se devait, annulées par la fusion avec la Régie des Transports Publics. Ce fait, consistant en une simple passation d'écritures, n'a pas enrichi de beaucoup la Mécanisation, de sorte qu'on ne peut qu'espérer une intervention de la part des autorités pour pouvoir régler la dette envers le service des finances (voir au bilan: "Dette envers Ordonnateur Trésorier).

RECETTES MENSUELLES de la R.T.P.
(EN MILLIONS DE FRs.)



RECETTES ANNUELLES de la R.T.P.
(EN MILLIONS DE FRs.)



SERVICE DE LA MECANISATION
BILAN AU 31/10/1972

ACTIF

PASSIF

IMMOBILISATIONS

CAPITAL

43.333.437

1. Immeubles 24.046.000

Amortissements - 1.883.384 22.162.616

2. Mobilier et Mat.B. 3.634.150

Amortissements - 746.981 2.887.169

3. Matériel roulant 605.000

Amortissements - 266.750 338.250

4. Mat.d'Equipement 7.955.520

Amortissements - 1.527.355 6.428.165

5. Mat. fixe (citernes) 951.480

Amortissements - 475.742 475.738 32.291.938

VALEURS D'EXPLOITATION

Stock Pièces de rechange 19.941.075

Stock Matériel de consommation 81.424 20.022.499

VALEURS REALISABLES

Client R.T.P. 28.117.385

Clients Services Gouvernementaux 10.190.574

Clients privés 5.899.586

TOTAL 96.521.982

DETTES A COURT TERME

Fournisseur R.T.P.

1968-69 28.658

1970 343.124

1971 730.964

1972 2.646.491

Pièces de rechange

Japonaises 325.022 6.074.259

Fournisseurs 212.695 17.212.695

Dette Ordonnateur-Trésorier

Déficit B.P.O. 1969 12.665.289

1970 1.266.693

1971 5.103.124

1972 3.866.485 29.901.591

96.521.982

5.5.2.2. Section Transports5.5.2.2.1. RecettesRecettes relatives au transport:

1° Recettes au comptant (vente tickets)	25.270.138
Moins les restitutions aux passagers (voir tableau détaillé en annexe)	- 154.820
	<u>25.115.318</u>
2° Recettes des réquisitoires (voir tableau détaillé en annexe)	3.756.698
3° Demandes de transport facturées	34.525
4° Abonnements aux bus	21.486
5° Courrier postal (forfait)	1.000.000
6° Transport bagages	15.000
7° Location autobus	323.460
8° Location voitures	880
Total:	<u>30.267.367</u>

Produits de la vente:

1° Pièces de rechange	7.384.364
2° Vente de Mazout	70.888
3° Vente d'essence	479.195
4° Vente de lubrifiant	2.187.877
5° Vente véhicules Nissan	9.953.988
6° Vente imprimés	21.302
Total:	<u>20.097.614</u>

Recettes diverses:

1° Vente pneus usagés	42.750
2° Récupération diverses	198.913
3° Retenues	73.786
4° Intérêts bancaires	61.852
5° Divers	219.828
Total:	<u>597.129</u>
Total général:	50.962.110

5.5.2.2.2. DépensesTransports

Pièces de rechange	8.703.185
Carburant et lubrifiant	7.684.426
Dépannages par tiers	96.752
Assurances Bus	81.243
Impression tickets	555.529
Péage	105.190
Réparation Bus par Mécanisation	3.635.128
Assurances voitures	238.949
Réparation voitures	133.977
Total:	<u>21.224.379</u>

Personnel:

Chauffeurs + convoyeurs	3.919.801
Personnel entretien	412.955
Personnel de bureau	<u>2.119.880</u>
Total:	6.452.636

Frais généraux:

Loyers	498.000
Eau et électricité	56.338
Entretien bâtiments	35.665
Entretien matériel de bureau	12.005
Entretien machines	6.500
Matériel de nettoyage	6.975
Equipement chauffeurs	1.470
Frais P.T.T.	209.473
Déplacements	194.436
Documentation	10.018
Frais de justice	1.500
Réceptions	11.495
Fournitures de bureau	147.075
Frais bancaires	<u>7.413</u>
	1.198.363
Total général	<u><u>28.875.378</u></u>

PERTES ET PROFITS

(Janvier à octobre 1972)

D E B I T

Stock vendu		15.416.098
Matière et Fournitures consommés		
Pièces de rechange	8.703.185	
Mazout	7.286.579	
Essence	220.185	
Lubrifiant	177.562	16.387.511
Transports consommés		96.752
Autres services consommés		
Assurances Bus	81.243	
Impression tickets	555.529	
Péage	105.190	
Réparation bus	3.635.128	
Loyes	498.000	
Eau et électricité	56.338	
Entretien bâtiments	35.665	
Entretien matériel de bureau	12.005	
Entretien machines	6.500	
Mat. nettoyage	6.975	
Equipement chauffeurs	1.470	
P.T.T.	209.473	
Déplacements	194.436	
Documentation	10.018	
Frais de justice	1.500	
Réception	11.495	
Fournitures de bureau	147.075	5.564.040
Charges et pertes diverses		
Assurances voitures	238.949	
Réparations voitures	133.977	
Divers	37.031	409.957
Frais de personnel		6.452.636
Frais financiers		7.413
Amortissements 1972		<u>16.496.742</u>
		60.831.149

P A S S I F

<u>Capital</u> - Fonds de dotation		474.006
<u>Dettes à long terme</u>		
Dette B.N.R. : Bus	22.967.807	
Dette B.N.R. : Pièces de rechange	62.851.664	
Dette B.N.R. : Voitures	2.693.203	88.512.674
Etat - Ordonnateur Trésorier	2.470.221	2.470.221
Mécanisation	28.117.385	
<u>Dettes à court terme</u>		
Fournisseurs 1972	2.446.523	
1971	275.758	
1970	22.659	
Etat - Taxes diverses	328.761	
Caisse Sociale	1.153.850	4.227.551
<u>Divers</u>		
Charges à payer	35.000	
Recettes à imputer	167.093	202.093
<u>Comptes de résultat</u>		
Bénéfices 1970		<u>4.207.223</u>
		139.211.153

C R E D I T

Vente marchandises	.	
-Pièces de rechange	7.384.364	
-Mazout	70.888	
-Essence	479.195	
-Lubrifiant	2.187.677	
-Véhicules	9.953.988	
-Imprimés	21.302	20.097.614
Produits transports		
-Recettes Bus	25.270.130	
-Restitutions	<u>-154.820</u>	
	25.115.318	
-Réquisitoires	3.756.698	
-Demandes de transport	34.525	
-Abonnements	21.486	
-Courrier postal	1.000.000	
Bagages	15.000	
-Location Bus	323.460	
-Location Voitures	880	30.267.367
Produits et Profits divers		
-Vente pneus	42.750	
-Récupérations	198.913	
-Retenues	73.786	
-Intérêts	61.852	
Divers (stock)	219.828	597.129
Pertes 1972		<u>9.869.039</u>
		60.831.149

SITUATION A LA FUSION R.T.P. - T.P.M. AU 31/10/1972

A C T I F

Immobilisations

		<u>Amortissements</u>	
Immeubles	27.045.600	2.316.607	
Mat.roulant: Bus	63.721.857	51.517.633	
" " Voitures	1.472.415	1.141.854	
" " Autres	950.000	266.750	
Mach.et Mat. de bureau	4.791.145	1.363.990	
Matériel fixe	1.477.850	551.363	
Machines-outils	1.978.865	721.741	
Matériel d'équipement	<u>7.955.520</u>	<u>1.527.355</u>	
	109.393.342	59.407.293	49.985.049

Valeurs d'exploitation

Stock pièces de rechange	58.097.160	
Stock mazout	157.991	
Stock essence	414.301	
Stock imprimés	9.799	
Stock mat. de consommation	81.424	
Commandes en cours	900.824	59.661.499

Valeurs réalisables

Clients gouvernementaux	22.686.408	
Clients privés	6.181.804	
Clients pièces de rechange	398.325	
Personnel	776.902	
Convoyeurs	1.234.683	
Prêts à moins d'un an	984.000	32.262.122

Disponible

Banques et C.C.P.	25.589.362	
Caisses	513.960	
Versements	365.289	<u>26.468.611</u>
		168.378.281

P A S S I FCAPITAL

Fonds de dotation		25.851.456
-------------------	--	------------

Dettes à long terme

Dettes B.N.R. : Bus	22.967.807	
Dettes B.N.R. : pièces de rechange	62.851.664	
Dettes B.N.R. : Voiture	2.693.203	
Etat: Ordonnateur-Trésorier	32.371.812	120.884.486

Dettes à court terme

Fournisseurs	19.957.635	
Taxes diverses	328.761	
Caisse Sociale	1.153.850	21.440.246

Divers

Charges à payer	35.000	
Recettes à imputer	167.093	<u>202.093</u>

168.378.281

5.5.3. Situation financière : deuxième période5.5.3.1. Recettes5.5.3.1.1. Vente de marchandises

Pièces de rechange	3.875.319
Mazout	547
Essence	33.932
Huile	97.162
Imprimés	7.404
Divers	<u>114.353</u>
Total:	4.128.717

5.5.3.1.2. Produits transports et garage

Recettes Bus	4.188.352
Recettes par réquisitoires	688.307
Abonnements Bus	2.850
Locations Bus	115.700
M.O. garage facturée	<u>553.334</u>
Total:	5.548.543

5.5.3.1.3. Produits et Profits divers

Excédents de caisse	14.630
Excédents de stocks	141.642
Récupération diverses	2.800
Vente de pneus usagés	5.900
Retenues	21.755
Intérêts bancaires	<u>28.711</u>
	215.438
Total général:	<u>9.892.698</u>

Il est à noter que les postes de la rubrique "vente de marchandises" donnent la valeur totale des facturations. Ils sont ^à comparer avec les postes de la rubrique "stock vendu", soit la valeur des pièces de rechange et autre matériel vendu calculé au prix de revient. Il en résulte que le bénéfice sur les ventes est de l'ordre de 591.656 frs.

Au 31 décembre 1972 le montant total des factures impayées s'élève à 29.099.140 frs. La répartition de ces factures impayées est la suivante:

5.5.3.1.4. Situation des clients de la Régie des Transports Publics
au 31 décembre 1972

Garde Nationale Cie KIGALI	76.664
Cie B.M.	17.057
Cie SS/G.M.	4.074
Cie MUSIQUE	38.794
Cie Q.G.	32.569
Cie BASE	53.074
Cie ESC RECCE	53.788
Cie S.P.	23.817
Cie PM	72.620
Cie EM+SP	16.128
Cie BUGESERA	44.283
Cie BUTARE	49.094
Cie ESSO BUTARE	86.480
Cie KANOMBE	201.848
Cie Service KANOMBE	4.957
Cie Base KANOMBE	20
Cie RUHENGARI	66.404
Cie GISENYI	63.621
Cie KIBUNGO	101.750
Cie COMMANDO	59.264
Cie MUTARA	140.982
P1 GITARAMA	25.318
P1 NYANZA	38.459
Cie CYANGUGU	155.949
P1 KIBUYE	29.214
P1 BYUMBA	69.700
P1 E.O.	4.601
P1 Aviation	2.560
Cie Médicale	-
Cie Appui	432
Police Nationale	1.486.415
Sûreté Nationale	43.181
Ministère de la Garde Nationale	918.678
Présidence de la République Rwandaise	72.513
Assemblée Nationale	69.009
Cour Suprême	288.765
Secrétariat d'Etat au Plan Nat.de Dév.	413.028
Secrétariat d'Etat à la Fonction Publique	63.925
Ministère de l'Education Nationale	391.257
Ministère de la Famille et du Dév.Communaux	1.912.209
Ministère de l'Information et Tourisme	586.935
Mininter(Aff.Politiques et Administratives)	58.359
Mininter(Immigration=)	25.651
Mininter(Affaires Judiciaires)	845.910
Mininter(Parquets de la République)	1.808.467
Mininter(Service Pénitentiaire)	782.260
Minifin (Compt.Ordonnancement.Cabinet)	38.300
Minifin (Service des Impôts)	2.001
Minifin (Service des douanes)	18.198
Minicommerce (Commerce intérieur)	74.794
Minicommerce (Equipement d'Assurance)	843.176
Ministère des P.T.T. (Cabinet)	35.558
Ministère des P.T.T. (Postes)	2.744.378
Ministère des P.T.T. (Télécommunications)	68.875
Ministère des P.T.T. (Aéronautique)	41.693
Ministère de l'Agriculture et Elevage	789.275
O.C.I.R.	350
Ministère des Travaux Publics et Energie	3.128.376
Ministère de la Santé Publique	554.869
Ministère de la Coopération Internationale	117.159
Secrétariat d'Etat aux Sports et Jeunesse	189.389

Ministère des Affaires Politiques et Admin.	2.060
Ministère des Affaires Economique	71.097
<u>Total clients officiels:</u>	<u>20.020.031</u>
Mission des Experts Français	1.425
Débiteurs privés	6.274.499
<u>Débiteurs douteux</u>	
CAC GISENYI	2.111
Commission générale à USA	8.893
Campagne Tsétsé à KIGALI	66.397
Commission d'Amnitsie au Rwanda	381
Ecole d'Assistance Vétérinaire ADA	38.261
Ministère de la Justice	94.398
Garde Territoriale	7.346
ONU au Rwanda	153.450
Ministère des Réfugiés	2.901
Ministère des Affaires Africaines Br.	21.908
Résidence du Burundi	5.051
Santé Publique Burundi	5.614
Géologie du Rwanda-Urundi à USA	28.755
T.P.M. à USA	124.087
Préfecture GITARAMA	2.694
Préfecture BYUMBA	1.522
Préfecture GISENYI	39.194
Préfecture KIBUYE	54.298
Préfecture ASTRIDA	12.512
Préfecture CYANGUGU	43.085
Territoire KIBUNGO	33.166
Territoire NYANZA	6.496
Territoire RUHENGARI	17.914
Prison KIGALI	4.183
Tribunal de Première Instance KIGALI	28.968
Total:	803.585
<u>Total général:</u>	<u>27.099.140</u>

5.5.3.2. DépensesStock vendu

Total des sorties de stock de pièces de rechange, carburant, lubrifiant et divers	3.537.061
-----------------------------------------------------------------------------------	-----------

Matières et fournitures consommées

Pièces de rechange	1.760.239	
Mazout	1.140.194	
Essence	98.656	
Lubrifiant	205.415	
Divers	40.961	
Fournitures de bureau	17.577	
Total		3.263.042

Frais de personnel

Chauffeurs et convoyeurs	680.796	
Personnel d'entretien	76.076	
Mécaniciens et aides	1.843.933	
Personnel de bureau	500.686	
Total		3.101.491

Charges et pertes diverses

Indemnités kilométriques	16.183	
Documentation	200	
Péage	20.470	
Réparation Bus	3.360	
Loyers	50.000	
Eau et électricité	64.055	
Entretien bâtiments	798	
Equipement chauffeurs+Mécaniciens	12842	
Frais des P.T.T.	36.925	
Déplacements	51.215	
Réceptions	8.250	
Frais de banque	100	
Divers	25.492	
Total		298.890
Total général:		10.191.484

A la date du 31 décembre, la Régie des Transports Publics devait aux tiers un total de 52.374.999 frs. Les 6/10 de ce montant consistait en la dette envers l'Ordonnateur Trésorier, dont question ci-avant. Elle devait à la Caisse Sociale pour un montant de 746.653 frs dont la plus grande partie sera réglée d'ici peu. Une somme de 533.845 frs consistait en régularisations (factures à recevoir, recettes à imputer, etc..) La Régie des Transports Publics devait, pour le solde, une somme de 19.867.313 frs à ses fournisseurs.

Cette somme, provenant surtout de la reprise des anciennes factures de l'ex-Mécanisation, était répartie comme suit:

FOURNISSEURS	T.P.M.	1971	1972	Total au 31/12/1972
ACPE	5.222.031			5.222.031
BANDALI	491.450			491.450
ALEXAKIS	1.344			1.344
B.N.R.	1.033.611			1.033.611
B.P. CYANGUGU	69.461			69.461
CHANIC	49.954			49.954
COOPTE SHAGASHA		839		839
COSTA	60.616			60.616
DIETHELM	2.250		1.500	3.750
ETABLISSEMENT RWANDAIS	195.740			195.740
ETIRU			2.642	2.642
FINA	4.127.200		1.473.445	5.600.645
GEORWANDA	14.858			14.858
HATTOND AND COOKSON	217.030			217.030
HOTEL DIPLOMATES			7.270	7.270
IMPRIMERIE NATIONALE	460.139		136.930	597.069
IMPRIMERIE DE KABGAYI			190.878	190.878
HASSAN HAMUD			536	536
JAFFER GISENYI		624	3.215	3.839
LA RWANDAISE	314.978			314.978
MAGERWA	10.291			10.291
MANUMETAL	67.784			67.784
MATON	1.100	360		1.460
METALUSA	14.798			14.798
MINETAÏN	256.478		260.930	517.409
MININTER	65.000			65.000
NAHV	489.572			489.572
NASSOR MOHAMED	402			402
OLD EAST	203.222			203.222
PANDS	8.299			8.299
PERES SALESIENS	10.450			10.450
PRESIDENCE	750	750	2.250	3.758
RAJANS	63.638			63.638
RAMJI	66.835		26.857	93.692
RAMZANS	1.200			1.200
REBAR			2.500	2.500
REGIDESO	258.085	60840	46.363	365.288
RUZIMECA			470	470
RWATOPARTS	9.800			9.800
SCHMITZ	189.429			189.429
SOMUKI	1.519			1.519
STATION MOBIL BUTARE	485			485
STATION MOBIL GITARAMA		135	150	285
TELECOMS	567.630	211521	240.649	1.019.800
SERVICE DES FINANCES	3.682			3.682
TEXACO	1.499.152			1.499.152
VERMA (RUHENGARI)	1.763	689	142.943	145.395
	<u>17.052.027</u>	<u>275.758</u>	<u>2.539.528</u>	<u>19.867.313</u>

5.5.3.3. Remarques

Tenant compte des amortissements de la deuxième période, ceux-ci étant de l'ordre de 2.067.286 frs, le déficit de la deuxième période de l'année 1972, couvrant novembre et décembre, montant à 2.366.072. Le déficit des mois antérieurs se chiffrait également à 9.869.039 frs. pour les 10 mois. Le total est donc de l'ordre de quelque 12 millions, soit un million par mois.

Il faudra remarquer que la période de deux mois est en réalité trop courte pour en tirer des conclusions définitives.

Deux points vont cependant influencer le déficit courant de plus d'un million par mois. En effet, ce déficit étant égal aux amortissements mensuels du moment, ceux-ci vont diminuer de quelque 400.000 frs par mois d'ici deux mois.

En plus, la Direction a décidé d'effectuer un remaniement complet du personnel, étant donné que différentes personnes feraient double emploi depuis la fusion.

Les faits signalés les années précédentes continuent cependant à peser sur le nouveau service. La situation déficitaire envers le Service de l'Ordonnancement est surtout causée par le non paiement des factures de la part des Services gouvernementaux, qui semble-t-il préfèrent payer leurs dettes envers les privés plutôt qu'à la Régie des Transports Publics, elle-même étant considérée comme un Service gouvernemental. Cette situation ne pourra en aucune façon se prolonger d'autant plus que plusieurs mesures prises depuis l'année dernière semblent n'avoir eu aucune influence sur le comportement des gestionnaires de crédit des autres Ministères.

Il faut cependant noter que la dette de la Mécanisation, en date du 31 décembre 1971 comptait déjà 18 millions. Cette dette a été reprise par la Régie des Transports Publics et ajoutée à la sienne, qui se chiffrait également à quelque 3 millions. C'est dire que la Régie des Transports Publics a été à même de se libérer d'une partie de la dette, malgré le court laps de temps depuis la fusion, tout en fonctionnant normalement.

5.5.3.4. PRODUCTIVITE DES LIGNESRecettes moyennes par Km: 1971

N° LIGNE	KMS PARCOURUS	RECETTES TOTALES	MOYENNE/KM	DENOMINATION DE LA LIGNE
1	76.344 kms	2.682.872	35,14 F/km	KIGALI-ZAZA
2	75.434	1.597.985	21,2	KIGALI-KAGITUMBA
3	93.600	2.489.660	26,6	KIGALI-BYUMBA
4A	86.444	4.022.293	46,6	KIGALI-RUHENGERI
4B	78.224	2.869.425	36,7	RUHENGERI-KIGALI
5	59.170	1.831.311	31,0	KIGALI-KIBUYE
6A	94.710	3.890.866	41,1	KIGALI-BUTARE
6B	96.845	3.352.695	34,6	BUTARE-KIGALI
7	67.990	1.877.887	27,0	CYANGUGU-BUTARE
8	-	-	-	BUTARE-KIBUYE
9	42.704	816.885	19,1	RUHENGERI-GITARAMA
10	122.429	3.491.460	28,5	RUHENGERI-GISENYI
11	1.728	32.145	18,6	GISENYI-KIBUYE
12	72.975	2.130.843	29,2	CYANGUGU-KIBUYE
13	25.160	1.075.535	42,9	KIGALI-NYAMATA
14A	28.480	844.530	29,6	KIGALI-VILLE
14B	22.775	1.079.790	47,4	KIGALI-KANOMBE
14C	22.084	641.165	29,1	KIGALI-NYABARONGO
14D	31.776	864.365	27,2	KIGALI-NYACYONGA
15	8.266	82.415	9,96	BUTARE-GIKONG-NYABIS.
16	7.930	114.725	14,5	BUTARE-VILLE
17	46.500	445.900	9,6	CYANGUGU-BUGARAMA
18	6.700	80.740	12,0	RUHENGERI-NGORORERO
20	11.100	392.310	35,34	KIGALI-KAMONYO
22	16.824	311.330	18,9	BUTARE-AKANYARU
	<u>1.196.200 kms</u>	<u>37.019.132</u>	<u>31,0</u>	

5.5.3.5. RECETTES MOYENNES PAR KM : 1972

N° LIGNE	KMS PARCOURUS	RECETTES TOTALES	MOYENNE/KM	DENOMINATION DE LA LIGNE
1	85.163 kms	2.274.796	26,7 F/km	KIGALI-ZAZA
2	69.512	892.295	13,0	KIGALI-KAGITUMBA
3	82.280	2.101.273	25,5	KIGALI-BYUMBA
4A	91.748	3.354.293	36,5	KIGALI-RUHENGERI
4B	80.248	2.518.285	31,4	RUHENGERI-KIGALI
5	65.042	1.657.220	25,4	KIGALI-KIBUYE
6A	94.641	2.979.695	31,5	KIGALI-BUTARE
6B	91.606	2.305.795	24,9	BUTARE-KIGALI
7	77.904	1.558.549	20,0	CYANGUGU-BUTARE
8	-	-	-	BUTARE-KIBUYE
9	6.864	124.725	19,2	RUHENGERI-GITARAMA
10	122.270	2.323.010	17,9	RUHENGERI-GISENYI
11	648	14.860	22,9	GISENYI-KIBUYE
12	54.013	1.257.499	23,2	CYANGUGU-KIBUYE
13	26.444	1.009.915	38,1	KIGALI-NYAMATA
14A	28.160	778.635	28,0	KIGALI-VILLE
14B	46.479	1.436.134	30,9	KIGALI-KANOMBE
14C	18.370	365.830	16,9	KIGALI-NYABARONGO
14D	26.656	876.861	32,8	KIGALI-NYACYONGA
15	-	-	-	BUTARE-GIKONG-NYABIS
16	6.226	90.750	14,6	BUTARE-VILLE
17	4.546	57.720	12,7	CYANGUGU-BUGARAMA
18	10.871	27.890	2,6	RUHENGERI-NGORORERO
20	22.970	1.077.195	49,2	KIGALI-KAMONYI
22	18.023	255.230	13,1	BUTARE-AKANYARU
	<u>1.131.458</u>	<u>29.300.440</u>	<u>25,1</u>	

5.5.3.6. ORDRE D'IMPORTANCE DANS L'EXPLOITATION DES LIGNES

Ordre	<u>Recette moyenne par km.</u>		<u>Recettes totales</u>	
	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
1	14B 47,4 F/km	20 49,2 F/km	4A	4A
2	4A 46,6	13 38,1	6B	6A
3	13 42,9	4A 36,5	10	4B
4	6A 41,1	14D 32,8	6B	10
5	4B 36,7	6A 31,5	4B	6B
6	20 35,34	4B 31,4	1	1
7	1 35,14	14B 30,9	3	3
8	6B 34,6	8 28,4	12	5
9	5 31,0	14A 28,0	7	7
10	14A 29,6	1 26,7	5	14B
11	12 29,2	3 25,5	2	12
12	14C 29,1	5 25,4	14B	20
13	10 28,5	6B 24,9	13	13
14	14D 27,2	12 23,2	14D	2
15	7 27,0	11 22,9	14A	14D
16	3 26,6	7 20,0	9	14A
17	2 21,2	9 19,2	14C	14C
18	9 19,1	10 17,9	17	22
19	22 18,9	14C 16,9	20	9
20	11 18,6	16 14,6	22	16
21	16 14,5	22 13,1	16	17
22	18 12,0	2 13,0	15	18
23	15 9,96	17 12,7	18	8
24	17 9,6	18 2,6	11	11

5.5.3.7 RECETTES DES BUS ANNEE 1972

Ligne	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAUX
1	232625	152375	180560	188916	142710	166470	211310	268005	224045	210825	139645	157310	2274790
2	121095	92380	66655	71155	55665	77405	40530	97580	105620	56815	39460	67935	892295
3	199815	177287	201340	183165	51525	148700	227105	247885	214801	153090	96410	160150	2101270
4A	329585	195590	270780	301858	198965	217780	380530	386825	355820	278105	204890	233565	3354295
4B	245620	199185	212760	197600	70560	161970	266270	255125	360525	233545	120015	195110	2518285
5	165620	117685	103990	164860	87150	62135	168515	217980	153485	129165	141100	145535	1657220
6A	366720	210440	266125	250950	184335	150960	309995	291875	327485	181700	172320	266790	2979695
6B	103415	153910	218075	203430	138585	137760	222050	294515	271965	182530	138815	240745	2305795
7	203440	120965	132870	70415	113355	106090	150722	167780	136407	113250	85095	158160	1558545
8	-	-	6700	-	-	-	6735	-	-	260	-	8290	21985
9	-	37170	58355	12100	-	-	8160	-	-	-	1015	7825	124725
10	255145	193055	264400	195880	174040	183700	284500	169740	170775	110440	135235	186100	2323010
11	-	-	2420	-	-	-	7105	-	-	-	-	5335	14860
12	212456	139630	129595	68115	101265	100955	170146	116827	11053	85820	45800	75837	1257499
13	62140	72995	67000	63815	76775	109485	115915	115915	118520	82520	72355	88105	1009915
14A	62115	73085	72985	59520	60275	72395	63115	73055	63340	56510	62835	59405	778635
14B	98520	110795	114910	107225	114415	135389	135960	134890	130540	119055	119150	115285	1436134
14C	34715	26620	21105	18530	16115	25875	22005	27380	26455	29600	28125	29305	305830
14D	67415	80970	83340	73766	67295	77025	74110	83710	61150	52855	77500	77725	876861
16	5775	12075	14225	14400	7950	9000	5200	5625	3575	-	3875	3875	90750
17	5110	14775	5200	3615	10440	2230	2215	-	4065	5175	320	-	57720
18	-	5155	15760	3775	-	-	1700	-	-	1870	-	1500	2789
20	76120	86760	86740	76450	86630	106825	82835	99115	106660	81090	87925	100045	1077115
22	22615	25560	31490	27520	15665	15255	20295	25875	28570	17730	11495	13160	255210
TOT.	2870061	2298462	2627460	2373335	1800755	2034694	2970593	3079702	2874856	2182170	1791260	2397092	2397092

5.5.3.8. RECETTES PAR REQUISITOIRES ET PAR LIGNE 1972

Ligne	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
1	26966	22393	11507	24336	4073	5444	3917	15547	12080	26508	21013	20342	1921
2	15305	41822	17268	45367	3536	4808	2782	10694	13154	21972	13361	18298	2083
3	23249	18138	14866	34517	1973	2580	2367	33539	13083	28603	21813	20233	21491
4A	52823	55102	19757	31196	41856	48659	78924	78974	50850	75125	59021	45572	62985
4B	54295	51800	45281	49466	15450	58118	75456	64362	43097	44949	47067	51786	6111
5	18385	35383	24197	27144	3099	32701	25374	30574	49775	33203	48375	37698	36590
6A	90755	46607	69198	55119	33003	36333	42864	68092	66127	65341	68418	64379	70623
6B	41078	77911	61799	65100	16714	34000	32432	65457	79339	60273	60182	48871	64315
7	39363	33845	33224	22387	20441	31491	32491	33185	35518	30094	65174	37734	41491
9	-	-	5458	2907	-	-	-	-	261	-	-	-	862
10A	25427	26628	9562	29491	11656	30445	26712	38820	44428	19272	47592	24974	33540
10B	1509	4376	9842	22193	2054	1632	416	382	666	-	-	16535	59605
12	4866	4529	6102	1213	-	93	-	168	-	5130	887	4574	27502
13	1736	3536	1171	486	-	-	-	-	278	1456	1456	-	1011
14B	-	1177	216	112	160	-	420	460	960	960	1284	6226	11976
17	180	183	46	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40
20	-	50	-	-	-	120	-	-	76	30	-	120	80
22	300	-	331	-	-	-	-	96	860	-	112	100	175
TOT.	396237	423931	329825	411036	154015	296424	316155	440310	410552	412924	456155	397442	444500

5.5.3.9. BILAN DE LA REGIE DES TRANSPORTS PUBLICS AU 31/12/1972

(Période novembre - décembre 1972)

ACTIF

<u>Immobilisé</u>	<u>Valeur originale</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur au 31/12/72</u>
Immeubles	27.045.690	2.429.246	24.616.444
Mat.roulant 1) Bus	32.980.537	22.323.073	10.657.464
2) Voitures	1.082.415	727.971	354.444
3) autres	950.000	400.500	549.500
Matériel fixe	1.477.850	551.363	926.487
Machines-outils	1.978.865	785.318	1.193.547
Mat.+Mob. bureau	4.791.145	1.459.282	3.331.863
Matériel de garage	7.964.108	<u>1.666.506</u>	<u>6.297.602</u>
	78.270.610	30.343.259	47.927.351
Frais à immobiliser			47.354
<u>Comptes de stocks</u>			
Pièces de rechange		55.579.907	
Mazout		172.992	
Essence		303.786	
Lubrifiant		69.675	
Imprimés		2.871	
Fournitures de bureau		150.934	56.280.165
<u>Comptes de Tiers</u>			
Clients		27.099.140	
Personnel		2.240.237	
Régularisations		2.820.072	32.159.449
<u>Comptes financiers</u>			
Prêt		250.000	
Avances et C.C.P.		13.550.116	
Caisses		1.335.588	15.135.704
Déficit de la période			<u>2.366.072</u>
			<u><u>153.916.095</u></u>

P A S S I F

Capital		26.744.642
<u>Dettes à long terme</u>		
Dette Bus	10.967.807	
Dette pièces de rechange	63.828.653	74.796.460
<u>Comptes de tiers</u>		
Fournisseurs	19.867.313	
Etat	31.227.182	
Caisse Sociale	746.653	
Régularisations	533.845	<u>52.374.993</u>
		<u>153.916.095</u>

COMPTE PERTES ET PROFITSD E B I T S

Stock vendu		3.537.061
<u>Matériel et fournitures consommées</u>		
Pièces de rechange	1.760.239	
Mazout	1.140.194	
Essence	98.656	
Lubrifiant	205.415	
Divers	40.961	
Fournitures de bureau	17.577	3.263.042
<u>Transport consommé</u>		
(Indemnités kilométriques)		16.183
<u>Autres services consommés</u>		
Documentation	200	
Péage	20.470	
Réparation bus	3.360	
Loyers	50.000	
Eau et électricité	64.055	
Entretien bâtiments	798	
Équipement chauffeurs-Mécaniciens	12.842	
P.T.T.	36.925	
Déplacements	51.215	
Réceptions	8.250	248.115
<u>Charges et pertes diverses</u>		
Divers		25.492
<u>Frais de personnel</u>		
Salaires + charges		3.101.491
<u>Frais financiers</u>		
Frais de banque		100
<u>Amortissements</u>		
Amortissements de la période		<u>2.067.286</u>
		<u>12.258.770</u>

C R E D I T S

<u>Ventes marchandises</u>		4.128.717
<u>Produits transports et garage</u>		
Recettes Bus	4.188.352	
Réquisitoires	688.307	
Abonnements Bus	2.850	
Locations Bus	115.700	
M.O. Garage	553.334	5.548.543
<u>Profits et Produits divers</u>		
Excédents de caisse	14.630	
Excédents de stocks	141.642	
Récupérations	2.800	
Vente pneus usagés	5.900	
Retenues	21.755	186.727
<u>Intérêts reçus</u>		28.711
Intérêts bancaires		
		<u>2.366.072</u>
Déficit de la période		<u><u>12.258.770</u></u>

CHAPITRE VI: INSPECTION GENERALE DES P.T.T.6.1. ORGANISATION

6.1.1. Rappelons que l'Inspection Générale des P.T.T. a débuté par la mise en oeuvre de Circulaire ministérielle du 5 septembre 1970, ce Service dépendant directement du Cabinet pour lui servir d'instrument immédiat dont le rôle était fixé aux:

- Contrôles divers
- Vérifications de la Gestion des Recettes
- A la surveillance des différentes caisses relevant du Département dans le pays.

6.1.2. Le Service avait comme responsable: 1 Directeur Général, 3 fonctionnaires collaborateurs dépendant directement de leur Administration respective: Postes, Télécommunications et Aéronautique.

6.1.3. Par l'Arrêté présidentiel n°234/01 du 18 décembre 1972, le Service est converti en Direction relevant du Secrétariat Général des P.T.T. Son organisation est pour ainsi dire à refaire.

6.2. PERSONNEL

- 1 Directeur Général.

Pendant les 3 premiers trimestres de l'exercice, celui-ci (M. NKIKO Pacôme) s'est trouvé fortement souffrant, ce qui a paralysé l'ensemble du Service et les propres activités professionnelles de l'intéressé. En septembre, remise et reprise a été ordonnée et effectuée entre Messieurs NKIKO Pacôme et NIYIBAHU Mathieu.

- 1 Inspecteur des Postes.

Le fonctionnaire attaché à cette charge, Monsieur BAHEMBERA A. ayant bénéficié d'une bourse de stage en Suisse depuis mars 1972 n'a point été remplacé.

- 1 Inspecteur des Télécommunications.

- 1 Inspecteur de l'Aéronautique.

Le préposé Monsieur NDEMEYE Jean a été appelé à suivre le stage technique du Centre de Formation Aéronautique.

- 1 Secrétaire-Dactylographe.

6.3. REALISATIONS

6.3.1. Les effets des inspections - fort réduites pour le Service des Postes - ont consisté, en général, en visites sur place dans les bureaux et à la recherche des méthodes de circonscription des malversations sur la comptabilité, les déficits et les Bons de caisse.

6.3.2. Visites de contrôle dans les bureaux.

6.3.2.1. Postes

- Comme il a été indiqué plus haut, les bureaux de Poste n'ont presque pas été visités suite à l'absence, toute l'année, de l'agent précédemment chargé de cette opération.
- Seuls quatre bureaux ont reçu un contrôle de Monsieur BAHEMBERA, en février avant son départ, et de Monsieur NSENGIYUMVA Evode pour Ruhengeri en juin, dans l'ordre ci-après:

<u>NOM DU BUREAU</u>	<u>NOMBRE DE FREQUANCES</u>	<u>DATES DE VISITE</u>	<u>DUREE DE VISITES</u>
Kibungo	1	8/2/1972	2 jours
Byumba	1	13/2/1972	2 jours
Cyangugu	1	25/2/1972	4 jours
Ruhengeri	1	22/5/1972	19 jours
	<u>4</u>		<u>27</u> jours

Il convient de noter que Ruhengeri a été marqué de désertion et de fuite par le responsable - Percepteur - Monsieur MUNYAMBABAZI Boniface, c'est ce qui a été à la base de l'envoi par la Direction d'un contrôleur qui a opéré pendant 19 jours, assisté de 2 collaborateurs.

6.3.2.2. Télécommunications

Le contrôle des bureaux des Télécommunications s'est effectué normalement, à raison de 2 à 3 fréquences pour chacun pendant l'année, suivant la teneur du programme et les indices de la situation sur les lieux.

<u>NOM DU BUREAU</u>	<u>NOMBRE DE FREQUANCES</u>	<u>DATES DE VISITE</u>	<u>DUREE DE VISITE</u>
Butare	2	19/4/1972	4 jours
		13/12/1972	3 jours
Cyangugu	3	6/4/1972	4 jours
		1/8/1972	3 jours
		16/12/1972	3 jours
Gikongoro	3	11/4/1972	3 jours
		3/8/1972	2 jours
		19/12/1972	2 jours
Gisenyi	3	19/2/1972	3 jours
		10/5/1972	3 jours
		22/7/1972	2 jours
Gitarama	3	7/2/1972	2 jours
		19/8/1972	2 jours
		29/12/1972	2 jours
Byumba	2	2/2/1972	1 jour
		18/8/1972	1 jour
Kabaya	1	22/9/1972	1 jour
Kibungo	2	19/1/1972	2 jours
		14/8/1972	2 jours
Kibuye	2	18/6/1972	2 jours
		22/12/1972	2 jours
Nyabisindu	3	9/2/1972	2 jours
		21/8/1972	2 jours
		21/12/1972	2 jours
Ruhengeri	3	18/2/1972	2 jours
		13/5/1972	2 jours
		9/6/1972	1 jour
Rwamagana	1	17/8/1972	1 jour
	<u>28</u>		<u>61</u> jours

6.3.2.3. Aéronautique

Les contrôles des gestions comptables de l'Aéronautique (sauf l'aéroport de Kigali) se sont réalisés de la manière ci-après:

<u>AERODROMES</u>	<u>FREQUENCES</u>	<u>DATES DE CONTROLE</u>	<u>DUREE DE VISITE</u>
KAMEMBE	3	5/4/1972	2 jours
		7/4/1972	2 jours
		16/8/1972	2 jours
Butare	3	1/3/1972	1 jour
		12/8/1972	1 jour
		14/12/1972	1 jour
Gisenyi	2	17/5/1972	2 jours
		29/12/1972	2 jours
Ruhengeri	3	19/2/1972	1 jour
		13/5/1972	1 jour
		27/12/1972	1 jour
	<u>11</u>		<u>16</u> jours

Le programme a dû rencontrer des difficultés, du fait des absences et maladie des responsables, handicaps importants à son exécution harmonisée.

Bien des imperfections voire des manquements graves ont été relevés et, grâce aux résultats obtenus, les constatations y relatives démontrent l'importance d'inspections nombreuses et bien menées. L'aide apportée, par des visites régulières et les contrôles approfondis, au redressement des tendances vers des manoeuvres frauduleuses qui se font jour dans les gestions comptables ne peut être ignorée sans favoriser de plus facheuses malversations.

Durant l'exercice les déficits et bons de caisse ont baissé dans l'ordre de: 39 % pour les Postes
37 % pour les Télécommunications
95 % pour l'Aéronautique.

Parmi les pratiques pernicieuses et regrettables dans les bureaux, il convient d'évoquer l'usage exagéré des bons de caisse (BP) bien souvent à des étrangers au Service, introuvables ou opposant un refus catégorique au remboursement. De tels billets s'accumulent au détriment des intérêts de l'Administration.

De pertinentes instructions contraires ont été prises - par les autorités - dont les réactions ne semblent pas témoigner de sérieux effet.

Aussi est-il également urgent d'introduire, résolument, des mesures adéquates de recouvrement et de sanctions à charge des récalcitrants.

Cet objectif devrait être prioritaire pour l'exercice 1973.

INVENTAIRE DU MOBILIER ET EQUIPEMENT CABINET .

BUREAUX	NOMBRE	NATURE	VALEUR
<u>A. MOBILIER.</u>			
<u>CABINET</u>	5	Portraits du Président de la République Rwandaise	7.500
	3	Cadres pour timbres	
	I	Cadre pour diplôme d'honneur	
	2	Cartes du Rwanda	
	I	Carte de l'Afrique	
	I	Carte Rwanda National automatic	
	I	Carte téléphone network	
	I	Cadre Voltaphilex II	
	I	Divan	31.500
	7	Fauteuils métalliques	32.760
	I	Fauteuil en bois	900
	3	Chaises tournantes en métal	11.145
	II	Chaises ordinaires en métal	19.800
	I	Chaise en bois	500
	I	Petite table en bois avec support en métal	5.382
	3	Servantes téléphoniques	10.800
	3	Tables métalliques	10.800
	I	Petite table en bois avec formica	1.000
	I	Petite table en bois avec pupitre	5.700
	I	Table en bois	1.800
	5	Bureaux métalliques à 6 tiroirs	81.000
	I	Petit bureau métallique à 2 tiroirs	11.600
	2	Bureaux en bois à 8 tiroirs	5.400
	3	Armoires en métal (vitrées)	10.800
	5	Armoires en métal (non vitrées)	28.125
	3	Armoires en bois (vitrées)	12.683
	I	Armoire en bois (non vitrée)	4.500
	I	Etagère métallique	2.700
	I	Etagère en bois	1.800
	10	Classeurs métalliques à 4 tiroirs	81.000
	2	Petits classeurs métalliques	6.080

.../...

BUREAUX	NOMBRE	NATURE	VALEUR
<u>CABINET</u>	4	Poubelles en métal	3.880
	8	Trieurs à lettres à 5 rayons	10.800
	1	Bac à papier plastic	309
	2	Bacs à papier métallique	1.100
	3	Bacs à papier en bois	927
	4	Téléphones spéciaux + 2 redresseurs	44.000
	4	Téléphones ordinaires	15.000
	4	Téléphones PABX	12.000
	4	Ventilateurs	10.800
	2	Amplificateurs	10.000
	2	Portes-manteaux à 6 crochets	5.112
	4	Dictionnaires	4.212
	2	Petites lampes avec abat-jour	3.600
	4	Cendriers	400
	1	Perforateur	2.100
	2	Agrafeuses	1.400
	2	Agrafeuses	440
	2	Lattes	480
	2	Cachets (sceaux du Ministère)	720
	1	Machine à calculer	37.250
	1	Machine à écrire Hermes P.m. 7009313	
	1	Machine à écrire Hermes g.ch. 1068050	
	1	Machine à écrire Olivetti	27.630
	1	Machine à écrire Hermes 8133398	
	1	Machine à écrire Hermes 3299492	
	1	Machine à écrire Hermes 1089575	
	1	Machine à photocopier 3 M brand-Company	
<u>B. VEHICULES.</u>			
	1	Mercedes A0190	500.000
	1	Toyota Corona A0977	350.000

INVENTAIRE DES BATIMENTS, MOBILIER ET EQUIPEMENT DU
SERVICE DES POSTES AU 31 DECEMBRE 1972.-

1. BATIMENTS

- Bureau postal GIKONGORO	:	147 m2	x	7.000	=	1.029.000
" " BYUMBA	:	44 m2	x	7.000	=	308.000
" " GITARAMA	:	150 m2	x	7.000	=	1.050.000
" " CYANGUGU	:	44 m2	x	7.000	=	308.000
" " BUTARE	:	287 m2	x	7.000	=	2.009.000
" " RUHENGARI	:	42 m2	x	7.000	=	294.000
" " KIBUYE	:	77 m2	x	7.000	=	539.000
" " KIBUNGO	:	43 m2	x	7.000	=	301.000
" " NYABISINDU	:	43 m2	x	7.000	=	301.000
" " GISENYI	:	291 m2	x	7.000	=	2.037.000
" " KIGALI	:	1.975 m2	x	10.000	=	19.750.000
" " RWAMAGANA	:	38,5 m2	x	7.000	=	269.500
		<u>3.181,5 m2</u>			=	<u>28.195.500</u>

11. MOBILIER

Bureaux	: Nombre:	Nature	: Dimension	: Marque	: Valeur
:	:	:	:	:	:
1. Direction Générale	: 3	: Bureaux à trois	:	:	: 30.000
	:	: tiroirs	:	:	:
	: 3	: Bureaux à 5 tiroirs	:	:	: 30.000
	: 2	: Tables métalliques	:	:	: 3.000
	: 1	: Table métallique à	:	:	:
	:	: 1 tiroir	:	:	: 1.500
	: 1	: Bureau à 2 tiroirs	:	:	: 10.000
	: 1	: Bureau en bois à 2	:	:	:
	:	: tiroirs	:	:	: 5.000
	: 1	: Table en bois	:	:	: 1.000
	: 13	: Classeurs à 4 tiroirs	:	:	: 104.000
	: 1	: Classeur à 5 tiroirs:	:	:	: 8.000
	: 2	: Chaises roulantes	:	:	: 3.000
	: 6	: Fauteuils	:	:	: 24.000
	: 1	: Fauteuil en bois	:	:	: 1.000
	: 9	: Chaises	:	:	: 4.500
	: 3	: Ventilateurs	:	:	: 9.000
	: 3	: Etagères vitrées	:	:	: 12.000
	: 5	: Rayonnages	:	:	: 5.000
	: 7	: Armoires à deux	:	:	:
	:	: Portes	:	:	: 35.000
	: 1	: Petite étagère en	:	:	:
	:	: bois	:	:	: 500
	: 1	: Porte manteau	:	: FNMA	: 5.000
	: 3	: Armoires à 2 portes	:	:	: 12.000
	: 2	: Tables métalliques	:	:	: 8.000
	: 2	: Servantes téléphoni-	:	:	:
	:	: ques	:	:	: 16.000
	: 1	: Machine à Photocopier	:	:	: 20.000
	: 2	: Lampes à abat-jour	:	:	:
	: 1	: Kardex	:	:	: 4.000
	: 2	: Bacs à courrier	:	:	: 2.000
	/.....			

	:	1	:	Table métallique	:	:	:	4.000
	:	1	:	Etagère	:	:	:	4.000
	:	1	:	Classeur à 5 tiroirs:	:	:	:	8.000
	:	1	:	Ventilateur	:	:	:	3.000
	:	1	:	Fauteuil	:	:	:	500
	:	1	:	Chaise	:	:	:	200
LAGASIN Dirgepost	:	11	:	Armoires métalliques:	:	:	:	
	:		:	à 2 portes	:	:	:	55.000
	:	2	:	Gardes robes	:	:	:	8.000
	:	1	:	Classeur à 4 tiroirs:	:	:	:	8.000
	:		:	(mauvais état)	:	:	:	
	:	1	:	Etagère métallique	:	:	:	4.000
	:	1	:	Table en bois	:	:	:	500
	:	1	:	Table métallique	:	:	:	1.000
	:	3	:	Etagères de tri	:	:	:	
	:		:	(casiers)	:	:	:	12.000
	:	10	:	Tables de tirbrage	:	:	:	1.000
	:	5	:	Chaises en bois à	:	:	:	
	:		:	siège garni	:	:	:	2.500
	:	1	:	Chaise (C1)	:	:	:	1.500
	:	1	:	Kardex	:	:	:	
	:	8	:	Touques à essence	:	:	:	9.600
	:	14	:	Malles	:	:	:	23.800
	:	5	:	Horloges Adelco	:	:	:	
	:		:	(mauvais état)	:	:	:	1.600
	:	5	:	Horloges	:	:	:	3.420
	:	8	:	Lampes à pétrole	:	:	:	9.000
	:	5	:	Lampes Coleman	:	:	:	3.000
	:	1	:	Seau en plastic	:	:	:	180
2. <u>BUTARE</u>	:	4	:	Armoires à 5 étagères	:	:	:	7.000
	:	2	:	Armoires à 3 portes :	:	:	:	
	:	1	:	Armoire à 2 étagères:	:	:	:	
	:	4	:	Tables bureaux	:	:	:	2.000
	:	6	:	Tables en bois	:	:	:	3.000
	:	2	:	Etagères à 3 et 2	:	:	:	
	:		:	étages	:	:	:	1.000
	:	1	:	Etagère à 2 étages	:	:	:	500
	:	4	:	Chaises en bois	:	:	:	800
	:	3	:	Chaises	:	:	:	600
	:	3	:	Casiers à 84,36 et	:	:	:	
	:		:	44 cases	:	:	:	750
	:	1	:	casier à 12 cases	:	:	:	250
	:	1	:	Casier à 6 cases	:	:	:	250
	:	3	:	Casiers à 3,10 et	:	:	:	
	:		:	11 cases	:	:	:	750
	:	1	:	Casier à 7 cases	:	:	:	
	:	1	:	Casier à 4 cases	:	:	:	1.000
	:	1	:	Casier à 10 étages	:	:	:	
	:	1	:	Casier à 8 étages	:	:	:	
	:	2	:	Bacs en bois	:	:	:	200
	:	1	:	Bac	:	:	:	100
	:	1	:	Timbre BCH	:	:	:	
3. <u>BYUMBA</u>	:	2	:	Tables à 2 tiroirs	:	:	:	1.000
	:	1	:	Table	:	:	:	
	:	1	:	Bureau à 6 étagères	:	:	:	500
	:	5	:	Bacs	:	:	:	1.000
	:	1	:	Armoire	:	:	:	
	:	1	:	Etagère à 3 rayons	:	:	:	1.500
	:	1	:	Etagère à 36 rayons	:	:	:	
	:	1	:	Etagère à 1 rayon	:	:	:	1.000
	:	4	:	Chaises	:	:	:	

	:	1	:	Panier	:	:	:	
	:	1	:	Tabouret	:	:	:	
	:	2	:	Malles	:	:	:	3.000
4. <u>CYANGUGU</u>	:	3	:	Armoires	:	:	:	3.000
	:	3	:	Chaises modernes	:	:	:	600
	:	6	:	Bacs	:	:	:	600
	:	4	:	Casiers à 36 cases	:	:	:	1.200
	:	1	:	Etagère à 2 rayons	:	:	:	500
	:	1	:	Etagère à 4 planches	:	:	:	500
	:	1	:	Bureau	:	:	:	500
	:	3	:	Tables	:	:	:	1.500
	:	1	:	Etagère à 6 rayons	:	:	:	500
	:	2	:	Etagères métalliques	:	:	:	1.000
	:	1	:	Pupitre	:	:	:	500
	:	2	:	Malles	:	:	:	3.000
5. <u>GIKONCORO</u>	:	1	:	Table de bureau	:	:	:	500
	:	1	:	Table en bois	:	:	:	500
	:	1	:	Armoire métallique	:	:	:	1.500
	:	1	:	Fauteuil modèle Goody	:	:	:	4.000
	:	1	:	Chaise modèle Goody	:	:	:	200
	:	2	:	Chaises modernes	:	:	:	400
	:	1	:	Table support	:	:	:	500
	:	1	:	Etagère	:	:	:	500
	:	1	:	Casier de 16 cases	:	:	:	2.000
	:	1	:	Casier de 20 cases	:	:	:	
	:	2	:	Classeurs en métal	:	:	:	5.000
	:	2	:	Malles en métal	:	:	:	3.000
	:	1	:	Rayonnages métallique	:	:	:	
6. <u>GISENYI</u>	:	2	:	Tables à 2 tiroirs	:	:	:	500
	:	1	:	Bureau à 3 tiroirs	:	:	:	1.000
	:	2	:	Tables à 1 tiroir	:	:	:	500
	:	4	:	Tables	:	:	:	1.000
	:	1	:	Armoire à 2 portes	:	:	:	1.000
	:	6	:	Chaises	:	:	:	1.500
	:	1	:	Table de tri	:	:	:	500
	:	2	:	Etagères à 7 casiers	:	:	:	1.000
	:	1	:	Etagère à 2 casiers	:	:	:	500
	:	1	:	Etagère à 11 sur 8	:	:	:	
	:		:	casiers	:	:	:	500
	:	3	:	Etagère à 3 étages	:	:	:	1.500
	:	3	:	Malles	:	:	:	4.500
	:	1	:	Bureau	:	:	:	1.000
	:	3	:	Tabourets	:	:	:	300
	:	1	:	Armoire à 3 portes	:	:	:	1.000
	:	4	:	Bacs	:	:	:	400
	:	2	:	Etagères	:	:	:	1.000
7. <u>GITARAMA</u>	:	2	:	Armoires	:	:	:	3.000
	:	1	:	Bureau	:	:	:	1.000
	:	5	:	Etagères	:	:	:	1.500
	:	5	:	Chaises	:	:	:	1.250
	:	1	:	Pupitre	:	:	:	700
	:	4	:	Tables	:	:	:	2.000
	:	2	:	Petites tables	:	:	:	500
	:	4	:	Tabourets	:	:	:	400
8. <u>KIBUNGO</u>	:	1	:	Armoire	:	:	:	2.500
	:	1	:	Table de tri	:	:	:	500
	:	1	:	Table	:	:	:	500
	:	2	:	Casiers à 36 cases	:	:	:	2.000
	:	1	:	Etagère 4 rayons	:	:	:	300
	:	1	:	Pupitre	:	:	:	700
	:	7	:	Bacs	:	:	:	700

9. <u>KIBUYE</u>	:	1	:	Bureau à 4 tiroirs	:	:	:	500
	:	1	:	Armoire	:	:	:	1.000
	:	3	:	Chaises	:	:	:	1.500
	:	1	:	Etagère à 2 rayons	:	:	:	300
	:	2	:	Tables	:	:	:	1.000
	:	1	:	Etagère à 4 planches	:	:	:	300
	:	3	:	Casiers à 36 cases	:	:	:	900
	:	1	:	Pupitre	:	:	:	700
	:	1	:	Etagère métallique	:	:	:	
	:		:	à 3 rayons	:	:	:	500
10. <u>KIGALI</u>	:	2	:	Bureaux métalliques	:	:	:	20.000
	:	15	:	Tables métalliques	:	:	:	60.000
	:	14	:	Armoires métalliques	:	:	:	112.000
	:	2	:	Fauteuils	:	:	:	8.000
	:	7	:	Etagères métalliques	:	:	:	29.000
	:	1	:	Classeur métallique	:	:	:	9.000
	:	8	:	Armoires en bois	:	:	:	12.000
	:	7	:	Malles	:	:	:	10.500
	:	2	:	Bacs en bois	:	:	:	200
	:	1	:	Bac métallique	:	:	:	100
	:	22	:	Chaises C 1	:	:	:	11.000
	:	7	:	Chaises en bois	:	:	:	1.400
	:	5	:	Chaises métalliques	:	:	:	7.500
	:	1	:	Table de tri	:	:	:	500
	:	3	:	Tables en bois	:	:	:	3.000
	:	3	:	Tables de timbrage	:	:	:	6.000
	:	2	:	Tables supportant	:	:	:	
	:		:	casiers	:	:	:	2.000
	:	7	:	Etagères en bois	:	:	:	3.500
	:	1	:	Tabouret en bois	:	:	:	100
	:	3	:	Tables de séparation	:	:	:	1.500
	:	9	:	Casiers de tri	:	:	:	2.700
	:	1	:	Bac à papier métallique	:	:	:	100
	:	3	:	Ventillateurs	:	:	:	9.000
	:	2	:	Vestiaires métalliques	:	:	:	10.000
	:	3	:	Servantes téléphoniques	:	:	:	32.000
11. <u>NYABISINDU</u>	:	2	:	Bureaux à 2 tiroirs	:	:	:	1.000
	:	1	:	Armoire	:	:	:	500
	:	4	:	Chaises modernes	:	:	:	2.000
	:	6	:	Bacs	:	:	:	600
	:	3	:	Casiers de tri	:	:	:	1.000
	:	1	:	Table	:	:	:	500
	:	3	:	Etagères	:	:	:	4.500
	:	1	:	Porte manteaux	:	:	:	5.000
12. <u>RUHENGERI</u>	:	1	:	Armoire à recommandés	:	:	:	500
	:	1	:	Bureau à 2 tiroirs	:	:	:	500
	:	1	:	Table de bureau	:	:	:	500
	:	3	:	Tables	:	:	:	1.500
	:	1	:	Pupitre	:	:	:	500
	:	1	:	Etagère à 4 planches: 250X150X50	:	:	:	500
	:	1	:	Etagère à 2 rayons	:	:	:	500
	:	3	:	Casiers de tri à 36	:	:	:	
	:		:	cases	:	:	:	1.200
	:	5	:	Chaises	:	:	:	2.500
	:	6	:	Bacs	:	:	:	600
	:	1	:	Malle	:	:	:	3.000
13. <u>RWAMAGANA</u>	:	1	:	Etagère métallique	:	:	:	
	:		:	à 3 rayons	:	:	:	500
	:	1	:	Malle	:	:	:	3.000
	:	1	:	Armoire en bois	:	:	:	1.500
	:	1	:	Table de tri en bois	:	:	:	500
	:	1	:	Table métallique	:	:	:	1.500
	:	1	:	Casier de tri	:	:	:	400

:	2	: Bureaux	:	:	: 1.000
:	2	: Chaises modernes	:	:	: 400
:	1	: Petite table	:	:	: 250

111. EQUIPEMENT

A. Machines

Bureaux	: Nombre:	Nature	: Dimensions	Marque	: Valeur
1. <u>Direction Générale</u>	: 1	: Machine à stenciler	:	:	:
	: 5	: Machines à calculer	:	:	: 50.000
	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: n° 848849	:	: Olivetti	: 10.000
	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: n° 3158797	:	: Olivetti	: 10.000
	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: n° 544360	:	: Olivetti	: 10.000
	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: n° 544363	:	: Olivetti	: 10.000
	: 1	: Machine à écrire	:	:	:
	:	: n° 4107053	:	: Olivetti	: 10.000
	: 1	: Machine à écrire	:	:	:
	:	: n° 7009327	:	: Hermes	: 12.000
	: 1	: Machine à écrire	:	:	:
	:	: n° 7009327	:	: Hermes	: 11.000
	: 1	: Machine à écrire	:	:	:
	:	: n° 7966774	:	: Olympia	: 11.000
	: 1	: Machine à écrire	:	:	:
	:	: n° 946380	:	: Hermes	: 11.000
2. <u>BUPARE</u>	: 1	: Machine à écrire	:	:	:
	:	: n° 3299479	:	: Hermes	: 8.000
	: 4	: Machines à calculer	:	: Olivetti	: 40.000
3. <u>BYUMBA</u>	: 1	: Machine à écrire	:	:	: 11.000
	: 2	: Machine à calculer	:	:	: 22.000
4. <u>CYANCUGU</u>	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: électrique	:	: Olivetti	: 10.000
	: 1	: Machine à écrire	:	:	: 8.000
5. <u>GIKONGORO</u>	: 1	: Machine à calculer	:	: Olivetti	: 11.000
6. <u>GISENYI</u>	: 1	: Machine à écrire	:	:	: 11.500
	: 1	: Machine à calculer	:	: Olivetti	: 10.500
	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: électrique	:	: Olivetti	: 16.000
7. <u>GITARAMA</u>	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: ordinaire	:	: Olivetti	: 11.000
8. <u>KIBUNGO</u>	: 1	: Machine à écrire	:	:	: 12.000
	: 1	: Machine à calculer	:	: Olivetti	: 12.000
9. <u>KIBUYE</u>	: 1	: Machine à calculer	:	: Olivetti	: 10.000
10. <u>KIGALI</u>	: 4	: Machines à calculer	:	: Olivetti	: 40.000
	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: électrique	:	: Olivetti	: 20.000
	: 3	: Machines à écrire	:	:	: 30.000
11. <u>NYABISINDU</u>	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: n° 561435	:	:	: 9.000
	: 1	: Machine à calculer	:	:	:
	:	: électrique n° 6158793	:	: Olivetti	: 18.000

	:	1	:Machine à écrire n°	:	:Remington:	10.000
	:		: 51569	:	:	
12. <u>RUHENGERI</u>	:	1	:Machine à calculer	:	:Olivetti :	10.000
	:		: électrique	:	:	
13. <u>RWAMAGANA.</u>	:			:		

B. BALANCES.

1. <u>DIRECTION GENERALE</u>	:	5	:Balances	:	:Berkel	: 8.000
	:	1	:Balance	:	:Liège	: 4.000
2. <u>BUTARE</u>	:	1	:Balance ordinaire	:	:	: 12.000
	:	2	:Pèse lettres	:	:	: 4.500
3. <u>BYUMBA</u>	:	2	:Balances ordinaires	:	:	: 14.500
	:	2	:Pèse lettres	:	:	: 10.000
4. <u>CYANGUGU</u>	:	2	:Balances ordinaires	:	:	: 14.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:	: 4.500
	:	1	:Balance pour colis	:	:	: 8.000
5. <u>GIKONGORO</u>	:	2	:Balances automatiques:	:	:Berkel	: 12.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:	: 1.000
6. <u>GISENYI</u>	:	1	:Balance	:	:	: 12.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:	: 4.000
7. <u>GITARAMA</u>	:	1	:Balance ordinaire	:	:	: 11.000
	:	1	:Balance automatique	:	:	: 4.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:	: 4.000
8. <u>KIBUNGO</u>	:	1	:Balance ordinaire	:	:	: 11.000
	:	1	:Balance automatique	:	:	: 4.500
9. <u>KIBUYE</u>	:	1	:Balance ordinaire	:	:Berkel	: 20.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:Bilatéral:	2.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:Berkel	: 4.500
10. <u>KICALI</u>	:	4	:Balances	:	:Berkel	: 25.500
	:	1	:Balance	:	:Avery	: 12.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:Avery	: 4.000
11. <u>NYABISINDU</u>	:	2	:Balances	:	:Roberval	: 11.000
	:	1	:Pèse lettres	:	:	: 1.000
12. <u>RUHENGERI</u>	:	2	:Balances ordinaires	:	:Roberval	: 12.500
	:	1	:Balance automatique	:	:Berkel	: 4.500
	:	1	:Pèse lettres	:	:Bilatéral:	4.500
13. <u>RWAMAGANA.</u>	:	2	:Balances automatiques:	:	:Berkel	: 12.000

C. MATERIEL DE SECURITE

1. <u>DIRECTION GENERALE</u>	:	:	:	:	:	:
2. <u>BUTARE</u>	:	1	:Chambre-forte	:	:	: 40.000
	:	3	:Coffres métalliques	:	:	: 90.000
3. <u>BYUMBA</u>	:	1	:Chambre-forte	:	:	: 40.000
4. <u>CYANGUGU</u>	:	1	:Chambre-forte	:	:	: 40.000

...../.....

5. <u>GIKONGORO</u>	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	40.000
6. <u>GISENYI</u>	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	40.000
7. <u>GITARAMA</u>	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	35.000
8. <u>KIBUNGO</u>	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	30.000
9. <u>KIBUYE</u>	:	1	:	Coffre fort	:	:	:	30.000
	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	40.000
10. <u>KIGALI</u>	:	3	:	Chambres-fortes	:	:	:	120.000
	:	1	:	Coffre-fort	:	:	:	30.000
11. <u>NYAMISINDU</u>	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	30.000
12. <u>RUHENGARI</u>	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	40.000
13. <u>RWAMAGANA</u>	:	1	:	Chambre-forte	:	:	:	40.000
	:		:		:	:	:	
	:		:		:	:	:	

INVENTAIRES DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS DU
SERVICES DES TELECOMMUNICATIONS AU 31/12/1972.-

<u>1) BATIMENTS DES TELECOMS EN 1972.-</u>	<u>SUPERFICIE</u>	<u>VALEUR</u>
- Centre d'Emission KIGALI	159 m2	954.000 Frs
- Bureau Direction Technique	64 m2	384.000 Frs
- Bureau Réseau Téléphonique KIGALI	73 m2	438.000 Frs
- Bureau Central Téléphonique KIGALI	140 m2	840.000 Frs
- Salle des Moteurs KIGALI	54 m2	324.000 Frs
- Atelier Radio KIGALI	54 m2	324.000 Frs
- Atelier mécanique KIGALI	40 m2	240.000 Frs
- Magasin Central n°1 KIGALI	210 m2	1.260.000 Frs
- Magasin Central n°2 KIGALI	34 m2	204.000 Frs
- Abri Radiophare KIGALI	20 m2	120.000 Frs
- Ecole et Laboratoire Philips	118 m2	708.000 Frs
- Locaux moteurs Mont JARI	16 m2	96.000 Frs
- Locaux des Recepteurs Mont JARI	120 m2	720.000 Frs
- Locaux pour la Table INTER	80 m2	480.000 Frs
- Habitation du personnel Mont JARI	100 m2	600.000 Frs
- Locaux TSF et Réseau Téléphonique CYANGUGU	120 m2	720.000 Frs
- Locaux TSF et Réseau Téléphonique RUHENGERI	120 m2	720.000 Frs
- Locaux TSF et Réseau Téléphonique BUTARE	128 m2	768.000 Frs
- Locaux TSF et Réseau Téléphonique GISENYI	128 m2	768.000 Frs
- Locaux TSF et Réseau Téléphonique NYABISINDU	18 m2	108.000 Frs
- Locaux TSF et Réseau Téléphonique GITARAMA	30 m2	180.000 Frs
- Local TSF BYUMBA	18 m2	108.000 Frs
- Local TSF KIBUYE	18 m2	108.000 Frs
- Local TSF GIKONGORO	22 m2	132.000 Frs
- Local TSF KIBUNGO	18 m2	108.000 Frs
- Local TSF RWAMACANA	18 m2	108.000 Frs
- Local TSF KABAYA	18 m2	108.000 Frs
TOTAL	<u>1.938 m2</u>	<u>11.628.000 Frs</u>

2) EQUIPEMENTS TECHNIQUES

<u>a) Matériel électrique</u>	<u>QUANTITE</u>	<u>VALEUR TOTALE</u>
- Moteurs de secours	22	990.000 Frs
- Coffres électriques	9	27.000 Frs
- Poste à souder	4	328.000 Frs
- Interrupteurs doubles	12	7.200 Frs
- Prise de courant	15	7.500 Frs
- Batteries	14	70.000 Frs
- Transformateurs	6	24.000 Frs
- Fusibles	4	120 Frs
- Isos	6	300 Frs
- Tester pour batteries	1	500 Frs
- Prise de terre	3	150 Frs
- Ampoule d'éclairage	12	600 Frs
- Radiateur	1	2.000 Frs
- Chargeur de batterie	5	55.000 Frs
- Inverseur	7	10.500 Frs
- Redresseur	12	120.000 Frs
- Repartiteur de lignes	3	1.500 Frs
- Amplificateur	1	3.000 Frs
- Boîte à fusible	1	500 Frs
- Prémodulateurs	4	400.000 Frs
- Appareils de mesure	4	3.200 Frs
- Foreuse	1	5.000 Frs
- Tour	1	80.000 Frs
- Tube d'éclairage TL40	154	3.080 Frs
- Sockets	2	100 Frs
- Isolateurs	458	4.580 Frs
TOTAL		<u>2.143.830 Frs</u>

b) MATERIEL TELEGRAPHIQUE ET RADIO

	<u>QUANTITE</u>	<u>Valeur Totale</u>
-Ensemble émetteur-recepteur 8 RR 555	14	2.940.000
-Antennes	15	7.500
-Pylônes	25	50.000
-Poteaux	6	3.000
-Manipulateurs	33	18.150
-Télétypes	45	7.200.000
-Emetteurs	21	12.400.000
-Recepteurs	20	8.000.000
-Descente d'antenne	1	500
-Casques écouteurs	5	3.600
-Micro	4	4.800
--Transmetteurs automatiques	5	225.000
-Perforatrices porses	4	256.000
-Centraux Téléx	2	826.000
-Boîte d'appel	1	12.500
-Baie de réception	1	2.000
-EL-MUX	2	800.000
-TOR PHILIPS à 4 canaux	1	2.192.000
-TEX à 2 canaux Philips	1	100.000
-TMO enregistreur magnétique	5	1.450.000
-Imprimante à 7 unités	2	440.000
-Baie à 20 préselecteurs Téléx T W 39	1	40.000
-Récepteur de contrôle JENNEN	1	14.000
-Batis pour platines de 30 abonnés Téléx	2	80.000
-Platine télégraphique MDF à 4 canaux	1	40.000
-Baie répartiteur	1	20.000
-Baies télégraphiques harmoniques Philips 3 TR 1103	2	80.000
-Distorsionètre BTL 50.020	1	35.000
-Contrôleur de relais	1	34.000
-Contrôleur de circuit	1	34.000
-Contrôleur d'émission	1	34.000
-Contrôleur universel	1	34.000
-Racal	3	1.500.000
-Tables d'opératrices Téléx	2	196.000
	TOTAL	= 39.072.050

c) MATERIEL TELEPHONIQUE

	<u>QUANTITE</u>	<u>Valeur Totale</u>
-Câbles	12	6.000
- : Central UR pour 1500 ab.	1	22.438.065
-Tables d'essai	4	198.000
-Têtes de câbles	28	72.000
-Sonnerie magnetique	4	3.800
-Commutateurs	5	520.000
-Armoire standard UD	1	7.000
-Transfos d'antenne	14	28.000
-Panel de contrôle	1	100.000
-Centraux PABX	2	60.000
-Boîte d'alarme	1	3.000
-Coffret de commande	1	5.000
-Combinés téléphoniques	9	13.500
-Boîte de connexion	2	200
-Poteaux d'arrêt	33	6.600
-Répartiteur d'entrée	1	1.000
-Boitier de Transfos de câble	1	500
-Rangée de 1500 compteurs d'abonnés	2	6.000
-Equipements complets pour la Table ATEA	1	10.000.000
-Table d'opératrice interurbaines	4	20.000
-Multiple téléphonique 8 TR 311/10	1	100.000
-Relais T	5	4.750
-Relais SZB	5	4.750
-Centraux UD	4	23.000.000
-Haut parleur	1	2.300
-Bois de fil ignifuge	4	40.000
-Batteries	4500	2.250.000

	95.-		
-Stéarine (sacs)		1	64
-Câbles sous-plastiques à 4 paires (rouleaux)		1	10.000
-Boîte de connexion à 14 paires		3	3.000
-Parafoudres complètes		18	93.600
-Téléphone de compagnie		1	3.000
-Joints argentés (paquets)		7	32.200
-Téléphones d'essai		2	5.600
		TOTAL	= 56.790.854

3) OUTILLAGE

-Trousse Philips		1	5.400
-Pincés à joint		6	1.720
-Lampe à souder		3	1.440
-Scie à métaux		2	900
-Couteaux		1	120
-Brosse métallique		1	325
-Cisailles		3	2.250
-Pincés universelles		6	2.100
-Pincés coupantes		10	3.500
-Gratoirs		1	120
-Pincés à long bec		6	1.440
-Pincés à dénuder		4	960
-Tournevis		6	900
-Marteaux		11	1.650
-Vrille		6	810
-Rawplug		2	120
-Canifs		2	450
-Bande de coton (rouleau)		2	1.800
-Limes rondes		3	360
-Bac à baraffines		2	100
-Marnites		2	300
-Mèches de Rawplug		2	140
-Perce murs		2	500
-Fers à souder		12	5.400
-Vis à bois		1	45
-Paquets de clous		5	225
-Masse noire (Bidons)		5	250
-Paraffines (boîte)		1	500
-Echelles doubles		6	6.000
-Tarières		2	100
-Mètre		1	50
-Ciseaux (paires)		7	280
-Tente		1	1.700
-Eau distillée (Bidon)		2	200
-Huile à moteur (litre)		20	300
-Essence ordinaire		10	140
-Huile à sélecteurs (flacons)		3	150
-Paquets de vis à bois		3	135
-Sacs de ciment		4	1.600
-Line à contact		1	150
-Line plate		1	150
-Pincette normale		1	240
-Pince ajusteur		1	240
-Petits marteaux		4	1.400
-Vélo		2	40
-Tirette en bande 40 mm		1	20
-Tubes argentées 0,8		2000	1.100
-Soudure en baguette		8	1.216
-Soudure à résine		1	280
-Plomb laminé (4kgs)		48	3.840
-Jerrycan		4	2.800
-Pioches		7	3.150
-Pelles		11	4.950
-Règles pour isolateurs		35	700
-Eau d'électricien		1	150

...../.....

-Armoires en bois à deux battant	4	14.000
-rayonnages	18	90.000
-Kardex	8	78.400
-Fauteuils	16	96.000
-Servantes téléphones	2	2.000
-Conditionneurs d'air phantom et Westinghouse	2	30.000
-Fichiers doubles	6	3.000
-Meubles support	2	4.000
-Portraits encadrés du Président de la République Rwandaise	12	6.000
-Support métallique pour machine Duplicateur	2	4.000
-Support métallique pour machine à Photocopier	1	2.000
-Tentures	34	68.000
-Porte-manteau en bois	1	100
-Porte-manteau métallique	1	500
	TOTAL	= 1.226.069

5) MATERIEL DE BUREAUa) Equipement technique

	<u>Quantité</u>	<u>Valeur</u>
-Machine à écrire	18	375.200
-Machine à calculer manuelle à 2 opérations	10	180.000
-Machine à calculer électrique à 4 opérations	2	174.000
-Ventillateurs	4	15.000
-Machine à stinciller REX-ROTARY	1	36.000
-Machine à Photocopier 3 mDRY	1	100.000
-Horloges murales	24	18.200
-Machine électrique à 2 opérations	1	50.000
	TOTAL	= 948.400

b) Divers

-Timbre à date	40	252.000
-Cendriers	7	5.600
-Agrafeuses	7	2.100
-Perforateurs	14	7.000
-Fardes glissières	10	1.800
-Classeur à levier	7	1.260
-Lattes	8	640
-Distributeur scotch take	7	2.205
-Paquet d'attache tout	3	78
-Attache en laiton	900	50
	TOTAL	= 272.735

6) BIBLIOTHEQUE ET DOCUMENTATION

-Carte géographique (Rwanda)	8	4.000
-Carte géographique (Afrique et le monde)	1	650
-Carte géographique (Afrique Centrale)	1	500
-Carte des Télécommunications	1	650
-Documentation officielle (codes et journaux officiels)		10.100
-Documentation de service (réglement nomenclature)		55.000
-Documentation de UIT		70.000
-Documentation Technique		92.400
-Documentation UAMPT		12.500
-Livres techniques divers		25.000
	TOTAL	= 270.800

7) VEHICULE ET AUTRE MATERIEL ROULANT

-Camion Chevrolet (0652)	1	350.000
-Camionnette Chevrolet (0638)	1	120.000
-Camionnette Chevrolet (0597)	1	20.000
-Rover (0653)	1	80.000
-Rover (0333)	1	130.000
-Rover (0416)	1	70.000

SITUATION DU MAGASIN DES TELECOMMUNICATIONS
AU 31/12/1972.-

1) Pièces de rechange pour émetteur et récepteurs

	<u>Quantité</u>	<u>Prix moyen</u>	<u>Valeur total</u>
Appareil de mesure	: 24	: -	: -
Boîte de commande pour émetteur	: 2	: -	: -
Bobines	: 316	: 104	: 32.864
Boutons de réglage	: 104	: 25	: 2.600
Bouton de commande (poussoirs)	: 28	: 25	: 700
Commutateurs	: 145	: -	: -
Condensateurs	: 2507	: 197	: 493.879
Diodes	: 982	: 97	: 95.254
-Cristaux	: 2	: -	: -
Filtres	: 32	: -	: -
Haut parleur	: 1	: -	: -
Ledex	: 6	: 12.600	: 75.600
Moteur Wilcox	: 1	: -	: -
Modulator	: 2	: -	: -
Potentiomètres	: 185	: 180	: 33.300
Résistances	: 2901	: 125	: 362.625
Supports des tubes	: 90	: -	: -
Selbs	: 333	: 156	: 51.948
Transistors	: 808	: 160	: 129.280
Transfos	: 237	: 2.300	: 245.100
Tubes électroniques	: 2592	: 279	: 723.168
Voyants	: 39	: -	: -
TOTAL =			2.246.318

2) Pièces de rechange pour Centraux téléphoniques et câbles

Ampoule pour central	: 696	: -	: -
Appareil téléphonique	: 10	: 2.800	: 28.000
Boule de ficelle pour jointage	: 5	: 70	: 350
Bobine de sonnerie	: 20	: -	: -
" Thermique	: 1.580	: -	: -
" d'induction	: 7	: -	: -
" ATEA	: 2	: -	: -
Boîte de jonction pour câble de 26 Q	: 1	: 1.507	: 1.507
" en fonte	: 134	: 2.521	: 337.814
" terminale en fonte	: 31	: 8.030	: 248.930
" " en plastique	: 18	: 7.260	: 130.680
Connecteurs	: 3	: 2.082	: 6.246
Combiné téléphonique	: 5	: 6.030	: 30.150
Cigarettes imprégnée	: 159.030	: -	: 87.467
Cordon SA pour combiné	: 256	: 150	: 38.400
Câble téléphonique pour inst. int.	: 18.448	: 15	: 276.720
Ecouteur téléphonique	: 320	: 323	: 100.360
Embouchure (pavillon)	: 49	: -	: -
Fil de fer galvanisé	: 24	: -	: -
Groupe de contact de came	: 12	: 97	: 1.164
Joint argenté	: 199.100	: -	: 82.386
Machon de plomb	: 64	: -	: -
Micro pour téléphone	: 575	: 173	: 99.475
Magnéto	: 8	: -	: -
Manivelle pour téléphone	: 25	: -	: -
Masse noire	: 42	: 61	: 2.562
Micas	: 1.000	: -	: -
Paraffine	: 1.561	: 50	: 78.050
Prise pour répartiteur	: 4	: -	: -
Plomb laminé	: 2.997	: 81	: 242.757
Plaies	: 86	: 950	: 81.700
Trame de coton	: 5	: -	: -
	: 297	: 106	: 31.182

Sonnerie supplémentaires	:	10	:	-	:	-
Stéarine	:	443	:	64	:	28.352
Suif	:	440	:	116	:	51.040
Souffre	:	31	:	-	:	-
Selecteur Rot SR 150401-DY	:	6	:	630	:	3.780
Tube de graisse graphitée	:	2	:	16	:	32
Tige droite pour isolateur	:	138	:	-	:	-
Tête de câble	:	43	:	4.860	:	208.980
Soudure en baguette (kg)	:	60	:	490	:	29.400
						<u>2.230.788</u>

3) Pièces pour antenne et lignes

Cartouche parafoudre	:	1.582	:	52	:	82.264
Câble HF - 75 ohms - 2 conducteurs	:	153	:	-	:	-
Fiche amphenol 75 ohms	:	258	:	250	:	64.500
Fil de cuivre (kg)	:	2.674	:	-	:	-
Isolateurs	:	296	:	74	:	-
Poulie d'antenne	:	30	:	-	:	-
						<u>168.668</u>

4) Pièces pour installation électrique

Attache-câbles	:	593	:	15	:	8.895
Alvéoles de calibrage pour fusibles	:	253	:	10	:	2.530
Armaturé étanche n° 21301	:	1	:	-	:	-
Armature pour tubes fluorescents	:	15	:	570	:	8.550
Boîte de dérivation pour tubes en acier	:	36	:	-	:	-
Boutons pour sonnerie et minuterie	:	12	:	-	:	-
Boîte d'encastrement	:	25	:	-	:	-
Boîte étanche à 2 boutons poussoirs	:	9	:	-	:	-
Contacteurs	:	13	:	2.349	:	30.420
Câble électrique	:	551	:	28	:	15.428
Cordon souple tosadé	:	542	:	11	:	5.962
Coude plastique	:	78	:	-	:	-
Connex	:	112	:	-	:	-
Fil émaillé	:	46	:	-	:	-
Fusibles	:	3.689	:	2	:	7.378
Fiche domino	:	4	:	86	:	344
Fiche femelle	:	74	:	31	:	2.294
Fiche mâle	:	57	:	55	:	3.135
Goujons	:	167	:	10	:	1.670
Gaine	:	3	:	-	:	-
Interrupteurs	:	4	:	71	:	281
Lampe d'éclairage	:	171	:	50	:	8.550
Manchons pour tubes peschell/plastiques	:	416	:	-	:	-
Prise de courant	:	22	:	71	:	1.562
Presse-étoupe	:	33	:	-	:	-
Porte-fusibles	:	13	:	-	:	-
Raccord de lustre	:	6	:	175	:	1.050
Sockets	:	117	:	42	:	4.914
Tubes fluorescents	:	41	:	95	:	3.895
Tubes peschell	:	108	:	80	:	8.640
Attache en laiton	:	84	:	90	:	7.560
Ampoule 12 V	:	1	:	150	:	150
Toile isolante	:	663	:	50	:	3.315
						<u>126.523</u>

5) Equipement Radio et pièces de rechange pour télétypes

Arbre d'impression TFs 70-2008	:	1	:	-	:	-
Arbre à cames TFs 72-53400	:	2	:	-	:	-
Amortisseur TFs 72-30008	:	2	:	-	:	-
Armature sélectrice TFs 72-40007	:	10	:	-	:	-
Accouplement C 2216 A6 -C5	:	8	:	-	:	-
Abtasthler TFs 70-14030	:	2	:	-	:	-
Photo avec cliquant TFs 72-40020	:	2	:	-	:	-
Encreur ruban encreur TFs 72-50192	:	2	:	-	:	-

Etoile d'accouplement	: 2	: -	: -
Fiche mâle pour radio	: 22	: 80	: 1.760
GNTA Key board perforator	: 1	: 82.730	: 82.730
Jeu de lame de contact TFs 72-20027	: 8	: -	: -
Kuplungsteile chutch body TFs 70-13438:2		: -	: -
Lampes pour télétypes	: 87	: -	: -
Levier d'avance TFs 72-80010	: 5	: -	: -
Magnet TFs 70-26534	: 4	: -	: -
Manipulateur	: 7	: -	: -
Moteurs pour télétypes	: 6	: -	: -
Prise radio	: 7	: 80	: 560
Prise pour fiche banane	: 63	: 8	: 504
Pièce d'accouplement TFs 72-20025	: 1	: -	: -
Potentiomètres	: 185	: 160	: 29.600
Roues dentées pour TYY	: 85	: -	: -
Roue hélicoïdale pour TYY	: 20	: -	: -
Régulateurs	: 3	: -	: -
Roulement de bille rainuré	: 5	: -	: -
Ruban encreur	: 12	: -	: -
Rilleulager bealbearing	: 6	: -	: -
Spercheltel m.Filtz	: 2	: -	: -
Support de rouleau de papier TFs 16-98973	: 2	: -	: -
Visa TFs 00-09157	: 24	: -	: -
Vorschubrad Tatchet 70-10682	: 2	: -	: -
Système magnétique TFs 75-19401	: 1	: -	: -
		TOTAL	: 115.154

6) Matériel servant sur les tables téléphoniques et sur la Table Inter

Clés téléphoniques	: 22	: 3.431	: 82.344
Fiche pour jack	: 17	: -	: -
Jack	: 14	: -	: -
		TOTAL	= 82.344

7) Matériel de construction

Cire	: 8	: 800	: 6.400
Tôle transparente ondulée	: 4	: -	: -
Pot de peinture	: 26	: 675	: 17.550
		TOTAL	23.950

8) Divers

Boîte de joint knorke	: 2	: -	: -
Bride Z 4607	: 1	: 800	: 800
Breaker assy ign n° 294628	: 8	: -	: -
Brush	: 20	: -	: -
Block assy kit n° 110K874	: 3	: -	: -
Barnicol OX	: 7	: -	: -
Boîte verf OAW	: 11	: -	: -
Boulons	: 180	: -	: -
Baguette de soudure pour braser	: 358	: -	: -
Codenser pour ONAN	: 9	: 161	: 1.449
Collier de serrage crémaillère	: 9	: 74	: 670
Chargeur de batterie	: 6	: 27.600	: 165.600
Courroie trapézoïdale	: 2	: -	: -
Crankshoft 104 C 265	: 6	: -	: -
Caburator	: 1	: -	: -
Boulons expansifs	: 250	: -	: -
Coil assy 222 A 1408	: 3	: -	: -
Chambre à air	: 1	: -	: -
Cosse de batterie	: 12	: 70	: 840
Diaphragm 149 A 582	: 2	: -	: -
Dame jeanne d'acide sulfurique	: 2	: 2.250	: 4.500
Disque abrasif	: 6	: 580	: 3.480
Electrode alflex	: 62	: 228	: 14.156
nt filtre à huile	: 6	: -	: -
nglace	: 1	: -	: -
ball	:	:	:

Filtre à essence 149-79	: 2	: -	: -
Float lever assay 143-105	: 2	: -	: -
Fil barbelé	: 1	: -	: -
Fil d'acier à ressort	: 1	: -	: -
Filière et taraud combiné pour nipple	: 10	: -	: -
Flacon dissolution	: 9	: 200	: 1.800
Gasket	: 20	: -	: -
Goupille	: 304	: 5	: 1.520
d'hydrogène (générateur)	: 8	: -	: -
Groupe électrogène ONAN	: 2	: 39.704	: 79.408
Graisse (bidon)	: 1	: 3.792	: 3.792
Groupe électrogène Honda	: 1	: 17.250	: 17.250
Head 110 c 834	: 1	: -	: -
Huile de frein	: 4	: 200	: 800
Huile de moteur	: 140	: 50	: 7.000
Injecteurs	: 5	: -	: -
Insrt exh valve set 110 A 826	: 2	: -	: -
Jeu de taraud	: 7	: 75	: 525
Jeu de taille-filet	: 2	: -	: -
Joint en liège	: 1	: 493	: 493
Kit fuel pump 149 K 526	: 2	: 778	: 1.556
Kit carburator 143 K 81	: 6	: -	: -
Key woodduff	: 8	: -	: -
Leed spark plug 167 A 172	: 1	: -	: -
Leed hi-tens 167 A 1272	: 2	: -	: -
Lock valve spring 110 A 8	: 4	: -	: -
Line fuel 141 A 561	: 3	: 304	: 912
Lampe tempête	: 24	: 125	: 3.000
Lampes à souder	: 28	: 1.100	: 30.800
Lines	: 60	: 120	: 7.200
Lampe torche	: 6	: 800	: 4.800
Manchon en caoutchouc pour radiateur	: 1	: -	: -
Oeillet pour câble en acier	: 29	: -	: -
Papier de verre	: 483	: 3	: 1.449
Point set	: 17	: -	: -
Piston	: 12	: 575	: 6.900
Pump kit 149 K 526	: 2	: 46	: 92
Pin loat lever 143-212	: 2	: -	: -
Porte injecteur Z 5747	: 1	: -	: -
Polyplate	: 2	: -	: -
Polyclors	: 8	: -	: -
Roue de bandage	: 4	: 400	: 1.600
Pâte à souder	: 5	: 80	: 400
Patron à marquer	: 25	: -	: -
Pèse acide	: 1	: -	: -
Pneus	: 7	: 8.475	: 59.325
Régulateur (conjoncteur)	: 1	: -	: -
Ring set	: 34	: -	: -
Rod connecting 114 C 95	: 11	: -	: -
Ruban à raclette pour brosse de lime	: 9	: -	: -
Serre-câble	: 170	: 40	: 6.800
Serew gasket	: 2	: 82	: 164
Switch n°307-1046 (ONAN)	: 6	: -	: -
Soudure en baguette (étain)	: 408	: -	: -
Tuyau en cuivre	: 7	: -	: -
Tendeur	: 42	: 145	: 6.090
Tôles planes	: 34	: -	: -
Tapet lifter valve 115 A 6	: 2	: -	: -
Toile émeri	: 54	: -	: -
Valve 110-825 ONAN	: 6	: -	: -

...../.....

Valve 110B886	: 2	:	-	:	-
Valve 110B881	: 2	:	-	:	-
Valve inlet 110B828	: 5	:	446	:	2.330
Vanne	: 1	:	170	:	170
Verre pour lampe tempête	: 33	:	50	:	1.650
Verre de protection pour soudeur	: 2	:	-	:	-
			TOTAL	:	495.801

b) Matériel d'outillage

Barrière de route	: 17	:	-	:	-
Chaise	: 1	:	925	:	925
Coffre-fort	: 2	:	-	:	-
Contrôleur universell ATEA	: 1	:	-	:	-
Appareil pour tester les batteries	: 4	:	-	:	-
Arrache-moyeu	: 5	:	-	:	-
Bâche	: 2	:	9.000	:	18.000
Bac à paraffine	: 1	:	-	:	-
Balance 15 kgs	: 1	:	8.800	:	8.800
Bédane	: 1	:	-	:	-
Barre à mine	: 1	:	880	:	880
Burins	: 12	:	-	:	-
Boîte de filière	: 2	:	14.800	:	39.600
Boîte d'acide à souder en poudre	: 2	:	185	:	370
Brosse à peindre	: 8	:	80	:	640
Brosse métallique	: 2	:	-	:	-
Cage de filière	: 4	:	-	:	-
Clé à bougie	: 1	:	220	:	220
Clé de drainage	: 3	:	650	:	1.950
Clé anglaise	: 9	:	400	:	3.600
Clé à gaz grand mod.	: 1	:	-	:	-
Caisse contenant bec de chalumeau	: 1	:	-	:	-
Cisaille pour tôles	: 1	:	-	:	-
Couteau	: 14	:	94	:	1.316
Coupe-tuyau	: 3	:	-	:	-
Coupe-joint	: 1	:	2.150	:	-
Couteau à mastic	: 3	:	80	:	240
Compas droit	: 1	:	320	:	320
Diamant pour couper les verres	: 4	:	340	:	1.360
Echelles	: 52	:	-	:	-
Entonnoirs	: 5	:	750	:	3.750
Houes	: 54	:	100	:	5.400
Fers à souder électriques	: 22	:	890	:	19.580
Foreuse à main électrique	: 2	:	4.800	:	9.600
Grimpette spéciale pour poteaux	: 9	:	-	:	-
Hachette	: 73	:	-	:	-
Jeu de 12 clés à tube de 6 à 32 mm	: 7	:	-	:	-
Jeu de 6 limes de serrurier	: 1	:	-	:	-
Levier des roues	: 6	:	260	:	1.560
Lunette pour souder et meuler	: 6	:	-	:	-
Machettes	: 15	:	50	:	750
Megger	: 2	:	-	:	-
Manche pour lime	: 1	:	8	:	8
Marteaux	: 21	:	-	:	-
Mèches (pour métaux et bois)	: 372	:	102	:	37.944
Monture de scie à métaux	: 2	:	342	:	684
Pics	: 79	:	180	:	14.220
Pelles	: 79	:	180	:	14.220
Piles rondes 1,5 V	: 56	:	15	:	840
Perce-mur	: 17	:	-	:	-
Paire de gand	: 1	:	-	:	-
Pincés	: 194	:	250	:	48.500
Pièces de vulvanisation	: 24	:	17	:	408
Pot en fonte pour fondre masse	: 11	:	-	:	-
Raplug	: 65	:	105	:	6.825
Rechaud	: 5	:	-	:	-
Scie à mèche	: 2	:	-	:	-
Scie à mèche	: 47	:	-	:	-
Scie à mèche	: 1	:	40	:	40

		103.-		
Tire-fils	: 14	: -	:	-
Tournevis	: 12	: 35	:	420
Truelle	: 2	: 135	:	270
Vilebrequin pour menuisier	: 2	: 150	:	300
Gericane	: 2	: 850	:	1.700
				TOTAL = 245.240

9) Imprimés et fourniture de bureau

a) Imprimés

Stock 1/1/72	Valeur du stock 1/1/72	Entrées en 72	Sorties	Stock 31/12/71	Valeur du Stock 31/12/72
489.988	809.329	272.438	381.987	360.439	684.834

b) Fourniture de bureau

	Stock au 31/12/72	Prix total
Bandes pour (ondulateur-perforateur)	5.264	526.400
Fiche pour stock	2.000	10.100
Enveloppe de luxe	3.940	37.422
Rouleaux TTY	3.714	594.240
		Total = 1.168.162

Petit matériel pour usage courant

Dénomination	Quantité	Valeur
Aérobloc	: 22	: 1.760
Agraffe n° 24/6	: 13	: 390
Attache-tout	: 3	: 60
Bic bleu	: 595	: 8.925
Bic rouge	: 40	: 560
Boîte insecticide	: 22	: 2.200
Boule de ficelle pour emballage	: 2	: 224
Brosse à balayer	: 2	: 210
Brosse de rue	: 22	: 7.260
Brosse pour W.C.	: 6	: 600
Caoutchouc pour déboucher	: 15	: 2.700
Carnet d'appel	: 8	: 1.440
Carte de pointage	: 17000	: 17.000
Classeur à levier	: 12	: 1.920
Crayon ordinaire	: 18	: 180
Essuie-mains	: 9	: 1.620
Épingles (boîte)	: 1	: 36
Encre à stenciler	: 56	: 16.520
Enveloppes moyennes 30 X 25 cm	: 3600	: 32.400
Enveloppes grandes 38 X 25 cm	:	: 828
Encre tampon	: 138	: 6.300
Enveloppe 26 X 8,5 cm	: 900	: 2.500
Farde à tringle	: 100	: 1.200
Farde à suspendre	: 20	: 360
Flacon verni correcteur	: 3	: 1.350
Flacon colle	: 15	: 225
Gomme pour machine à écrire	: 15	: 630
Gomme ordinaire pour crayon	: 63	: 360
Manche pour raclette et balai	: 36	: 3.200
Machine pour papier collant	: 4	: 150
Papier hygienique	: 6	: 1.080
Papier duplicateur	: 2000	: 2.800
Papier pelure blanc	: 8000	: 6.440
Papier quadrillé	: 4650	:
Paire de ciseau	:	: 21.500
Papier à stenciler Rex Rotary	: 1350	:
Rouleau pour machine à calculer 58 mm	: 2	:
Rouleau pour machine à calculer 80 mm	: 34	:

	104.-			
Ruban pour machine à écrire	:	82	:	6.970
Savon de toilette	:	2	:	26
Seau galvanisé	:	3	:	600
Tampon encreur	:	8	:	<u>600</u>
				154.248

TOTAL GENERAL = 7.742.030

3. MEUBLES3.1. Mobilier et machines de bureau.

Bureaux métalliques	52	983.100
Pupitre Tour de Contrôle	2	127.000
Tables métalliques	6	51.600
Mobilier en bois (tables, bureaux, armoires)	32	61.000
Tables à dessin	2	36.000
Etagères métalliques	25	380.000
Armoires classeurs n°424	11	159.500
Armoires classeurs n°426	19	179.300
Sièges direction F2	11	171.000
Sièges divers	33	254.100
Chaises ordinaires	93	186.000
Coffres forts	11	312.000
Bibliothèques	12	234.000
Petit équipement, Cartes, horloges de bureau		75.000
Machine (écrire, photocopie, duplicateur à calculer)		138.000

3.2.- Mobilier spécialisé de l'Aérogare et des Services.

Ameublement fourni par l'OCD 2.925.724

3.3.- Mobilier habitation.

Ameublement des habitations de fonction de KAMENBE 122.800

Total 3 6.479.824

4. EQUIPEMENT TECHNIQUE.4.1.- Aviation Civile.

- Communications(Radio-téléimprimeur-téléphone) et moyens radio d'aides à la navigation à l'approche et à l'atterrissage		49.042.814
- Communications intérieures interphone et distribution de l'heure		873.728
- Equipement de sécurité : protection incendie-balayage (y compris matériel roulant)		9.078.492
- Groupes électrogènes et batteries		1.660.000
- Equipement de laboratoire : Appareils de mesure et contrôle		1.377.400
- Système et installation HRS (distribution carburant)		5.206.594
- Petit équipement de contrôle aérien : signalisation, pupitre de progression, jumelles, etc.....		63.200
- Matériel didactique et documentation technique du centre de Formation Aéronautique		997.510
- Stock de base de pièces de rechanges		287.170
- Stock d'entretien		402.300

Total 4 68.989.208

...../.....

4.2.- Météorologie

Equipement divers.

- Abri météo	8.543
- Matériel de dépannage et d'entretien	94.000
- Bibliothèque-Documents techniques et matériel didactique	264.000

Instruments de mesure et accessoires.

	473.940
- Pression	289.520
- Humidité	222.360
- Températures	28.890
- Evaporation	281.514
- Précipitations	390.000
- Vent en altitude	1.121.900
- Vent au sol	64.112
- Rosée	52.000
- Humectation	

Appareils de liaison et transmission.

	1.100.000
- Ensemble RTT	590.000
- Enregistreur fac-similé	1.590.000
- Ensemble E.R. BLU	

TOTAL

 6.680.628

INVENTAIRE : R.T.P.

DESIGNATION	VALEUR INITIALE	TOTAL AMORTI- SSEMENTS	VALEUR AU 31/12/1972
1. Immeubles			
<u>KIGALI.</u>			
Bureaux 120 m2	840.000	84.000	756.000
Garages 1560 m2	10.920.000	1.010.100	9.909.900
Magasin 930 m2	6.510.000	651.000	5.859.000
Annexe	540.000	54.000	486.000
1 Bureau à 2 pièces	370.000	88.798	281.202
1 Bureau à 1 pièce (comp. Méc.)	187.420	42.502	144.918
1 Bureau à 6 pièces (Bâtiment R.T.P.)	1.231.740	184.760	1.046.980
1 Hangar pour véhicules	58.040	8.704	49.336
1 Terrain de lavage+dépendance	553.350	82.994	470.356
1 Terrain de pompage	45.000	2.250	42.750
1 Terrain de pompage	35.000	1.748	33.252
1 Classe Ecole de Chauffeur	410.000	40.999	369.001
1 Bureau Conseiller-Technique	109.140	5.457	103.683
<u>BUTARE:</u>			
Garage en construction	3.500.000	-	3.500.000
<u>RUHENGERI :</u>			
Garage 248 m2	1.736.000	171.934	1.564.066
	<u>27.045.690</u>	<u>2.429.246</u>	<u>24.616.444</u>

MARQUE	PLAQUE	VALEUR INITIALE	TOTAL AMORTI- SSEMENTS	VALEUR AU 31/12/1972
11. MATERIEL ROULANT				
<u>A. BUS</u>				
NISSAN	A0774	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0775	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0782	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0783	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0784	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0785	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0786	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0787	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0788	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0789	1.642.379	1.496.022	146.357
"	A0851	1.583.175	669.227	913.948
"	A0852	1.583.175	669.227	913.948
"	A0853	1.583.175	669.227	913.948
"	A0854	1.583.175	669.227	913.948
"	A0855	1.583.175	669.227	913.948
"	A0856	1.853.175	669.227	913.948
"	A0857	1.583.175	669.227	913.948
"	A0858	1.583.175	669.227	913.948
"	A0859	1.583.175	669.227	913.948
"	A0860	1.583.175	669.227	913.948
"	A0086	725.000	670.583	54.417
MAGIRUS				
	TOTAL	<u>32.980.537</u>	<u>22.323.073</u>	<u>10.657.464</u>

B. VOITURES:

DATSUN	:	A0802	:	225.000	:	191.250	:	33.750
"	:	A0803	:	225.000	:	191.250	:	33.750
"	:	A0835	:	225.000	:	135.000	:	90.000
NIS.Patrol	:	A0868	:	120.000	:	115.000	:	5.000
V.W.	:	A0902	:	287.415	:	95.471	:	191.944
				<hr/>				
				:		1.082.415	:	727.971
				<hr/>				354.444

C. AUTRES VEHICULES:

MAGIRUS--Benne	:	A0466	:	225.000	:	135.000	:	90.000
COMBI V.W.	:	A0769	:	150.000	:	90.000	:	60.000
Jeep Willys	:	A0695	:	110.000	:	66.000	:	44.000
NIS.GLORIA V.	:	A0946	:	90.000	:	4.500	:	35.500
Cam/tt.Peugeot	:	A0942	:	30.000	:	1.500	:	28.500
NIS.CABALL	:	A0921	:	345.000	:	103.500	:	241.500
				<hr/>				
				:		950.000	:	400.500
				<hr/>				499.500

REMARQUES SUR L'EQUIPEMENT DES GARAGES

Le Garage possède une Benne Magirus pour les remorquages ainsi qu'une camionnette NISSAN pour le transport des pièces de rechange et de matériaux divers.

Pour l'efficacité du service, l'achat d'une dépanneuse, qui n'a pu se faire au courant de l'exercice 1972, devra figurer en priorité sur les prévisions de l'exercice 1973.

Le Garage possède également, pour ses différents travaux, des postes de soudure, des compresseurs, des chargeurs de batteries, des postes de graissage ainsi que des tours pour la rectification des pièces (ces dernières machines étant groupées dans un bâtiment appelé "Section Tour").

Les différents Garages de Kigali et des stations en succursale à l'intérieur du pays, possèdent en outre l'outillage divers tant ordinaire que spécial, nécessaire pour les travaux de garage.

COMPTABILITE:

1 Bureau en bois	:	10.400	:	3.118	:	7.282
1 Classeur métallique	:	21.000	:	10.500	:	10.500
1 Etagère en bois	:	3.500	:	1.049	:	2.451
1 Fichier en bois	:	5.000	:	1.498	:	3.502
1 Bac métallique	:	1.080	:	648	:	432
1 Chaise à coussin	:	475	:	144	:	331
1 Chaise avec coussin bleu	:	750	:	299	:	451
1 Chaise avec coussin jaune	:	1.332	:	791	:	541
1 Cardex	:	3.333	:	2.667	:	666
				<hr/>		
Total	:	F 46.870	:	20.714	:	26.156

CAISSIER:

1 Grande armoire en bois	:	6.000	:	1.800	:	4.200
1 Bureau en bois	:	8.888	:	5.333	:	3.555
1 Chaise coussin jaune	:	444	:	264	:	180
1 Chaise triplex	:	475	:	144	:	331
				<hr/>		
Total	:	F 15.807	:	7.541	:	8.266

RENTABILITE:

1 Bureau en bois	:	8.888	:	5.326	:	3.562
1 Chaise	:	444	:	264	:	180
1 Chaise triplex	:	475	:	144	:	331
2 Etagères métalliques	:	14.000	:	8.399	:	5.601
4 Etagères en bois	:	10.000	:	1.999	:	8.001
				<hr/>		
Total	:	F 33.807	:	16.132	:	17.675

...../.....

VERIFICATION:

1 Guichet démontable	:	9.999	:	5.996	:	4.003
1 Bureau métallique	:	22.222	:	13.332	:	8.890
1 Chaise métallique	:	9.750	:	8.772	:	978
1 Table en bois	:	4.888	:	2.932	:	1.956
3 Chaises triplex	:	1.425	:	426	:	999
1 Coussin bleu	:	750	:	299	:	451
1 Armoire en bois	:	5.800	:	2.899	:	2.901
1 Armoire en bois 4 ouvrants	:	4.444	:	2.666	:	1.778
Total	:	F 59.278	:	37.322	:	21.956

CONTROLE:

2 Tables en bois	:	3.400	:	1.359	:	2.041
3 Chaises triplex	:	1.425	:	426	:	999
1 Chaise coussin bleu	:	750	:	299	:	451
1 Grande armoire	:	6.000	:	1.800	:	4.200
1 Armoire suspendue	:	888	:	532	:	356
Total	:	F 12.463	:	4.416	:	8.047

111. INVENTAIRE DU MAT.FINE:KIGALI

1 Citerne 20.000 litres	:	288.100	:	42.478	:	245.622
1 Citerne 15.000 litres	:	238.270	:	33.143	:	205.127
3 Citerne 15.000 litres	:	356.805	:	178.403	:	178.402

BUTARE

2 Citerne(15.000 litres)	:	237.870	:	118.935	:	118.935
--------------------------	---	---------	---	---------	---	---------

RUHENGERI

1 Citerne(15.000 litres)	:	118.935	:	59.468	:	59.467
--------------------------	---	---------	---	--------	---	--------

CYANGUGU

1 Citerne(15.000 litres)	:	118.935	:	59.468	:	59.467
--------------------------	---	---------	---	--------	---	--------

GISENYI

1 Citerne(15.000 litres)	:	118.935	:	59.468	:	59.467
--------------------------	---	---------	---	--------	---	--------

Total	:	F 1.477.850	:	551.363	:	926.487
-------	---	-------------	---	---------	---	---------

IV. a) MOBILIER DE BUREAU:

1 Table en bois démont	:	4.588	:	2.931	:	1.957
1 Bureau en bois	:	4.445	:	2.668	:	1.777
1 Armoire en bois	:	6.000	:	3.600	:	2.400
1 Etagère en bois	:	2.000	:	1.199	:	801
2 Chaises triplex	:	950	:	284	:	666
1 Chaise avec coussin jaune	:	334	:	201	:	133
1 Classeur métallique	:	1.080	:	864	:	216
1 Chaise Dactylo.	:	3.333	:	1.998	:	1.335
1 Bureau métallique	:	64.050	:	32.428	:	31.622
1 Classeur Renéo	:	13.575	:	10.861	:	2.714
1 Chaise bureau	:	9.750	:	8.774	:	976
1 Classeur métallique	:	13.870	:	2.879	:	10.991
Total	:	F 124.275	:	68.687	:	55.588

FACTURATION:

1 Bureau en bois	:	10.400	:	3.118	:	7.282
1 Bac métallique	:	1.080	:	648	:	432
1 Chaise triplex	:	475	:	144	:	331
1 Chaise coussin jaune	:	444	:	266	:	178
1 Etagère en bois	:	3.500	:	1.050	:	2.450
2 Etagères en bois	:	5.000	:	998	:	4.002
Total	:	F 20.899	:	6.224	:	14.675

..../....

MAGASIN:

1 Chaise	: 475	: 114	: 331
1 Table	: 1.700	: 680	: 1.020
Total	: F 2.175	: 824	: 1.351

ECOLE DES CHAUFFEURS:

24 Tables	: 48.000	: 9.600	: 38.400
43 Chaises	: 23.040	: 4.608	: 18.432
Total	: F 71.040	: 14.208	: 56.832

CONSEILLER-TECHNIQUE:

1 Etagère	: 4.200	: 840	: 3.360
2 Etagères	: 9.600	: 960	: 8.640
1 Bureau + Deux chaises	: 18.500	: 1.850	: 16.650
3 Petits bureau	: 15.000	: 1.500	: 13.500
Total	: F 47.300	: 5.150	: 42.150

ASSIST. TECH. JAPONAISE:

1 Bac métallique	: 1.080	: 648	: 432
1 Bureau	: 10.400	: 3.119	: 7.281
Total	: F 11.480	: 3.767	: 7.713

SECTION GARAGE ET MAGASIN:

5 Bureau métallique	: 136.000	: 27.201	: 108.799
8 Bureau en bois	: 38.750	: 7.750	: 31.000
5 Fauteils métallique	: 49.000	: 9.801	: 39.199
11 Chaises métalliques	: 38.600	: 7.770	: 30.830
23 Chaises en bois	: 8.900	: 3.412	: 5.488
1 Table métallique	: 6.500	: 1.300	: 5.200
20 Tables en bois	: 18.000	: 3.600	: 14.400
1 Armoire métallique	: 5.600	: 1.120	: 4.480
5 Armoires en bois	: 15.200	: 3.040	: 12.160
4 Classeur métalliques de bureau	: 2.300	: 443	: 1.857
10 Etagères métallique	: 44.800	: 8.961	: 35.839
1 Classeur métallique	: 79.000	: 15.801	: 63.199
1 Armoire vitrée	: 7.000	: 1.401	: 5.599
12 Etagère en bois	: 34.400	: 6.880	: 27.520
Etagère de magasin	: 2355.600	: 471.120	: 1.884.480
1 Table de salon	: 1.000	: 201	: 799
12 Classeur cardex	: 240.000	: 48.000	: 192.000
Divers	: 9.840	: 3.936	: 5.904
Total	: 3090.490	: 621.737	: 2.468.753

BUTARE:

1 Bureau en bois	: 6.350	: 1.270	: 5.080
3 Chaises en bois	: 1.050	: 420	: 630
2 Classeurs métallique	: 850	: 170	: 680
3 Etagères en bois	: 9.006	: 2.006	: 7.944
1 Coffret encadré	: 3.500	: 700	: 2.800
3 Etagères métallique	: 13.800	: 2.760	: 11.040
1 Etagère vitrée	: 4.450	: 890	: 3.560
1 Table en bois	: 1.500	: 300	: 1.200
Total	: F 41.450	: 8.516	: 32.934

CYANGUGU:

2 Armoire en bois	: 3.200	: 640	: 2.560
1 Armoire vitrée	: 1.200	: 240	: 960
2 Chaises en bois	: 500	: 201	: 299
5 Etagères en bois	: 1.250	: 250	: 1.000
2 Tables en bois	: 1.500	: 300	: 1.200
Matériel divers	: 1.800	: 720	: 1.080
1 Machine à écrire HERMES	: 14.760	: 5.904	: 8.856
Total	: 24.210	: 8.255	: 15.955

RUHENGURI:

1 Armoire en bois	: 3.400	: 680	: 2.720
1 Bureau en bois	: 6.350	: 1.270	: 5.080

...../.....

		112.-		
2 Chaises en bois	:	700	:	280
1 Coffret encastré	:	3.500	:	700
4 Etagères	:	11.600	:	2.320
3 Tables en bois	:	3.590	:	718
6 Classeurs	:	1.110	:	452
1 Bureau en bois	:	3.980	:	1.194
3 Chaises	:	1.320	:	204
TOTAL GENERAL	:	3.637.091	:	831.371
				2.805.720

V. B) MATERIEL DE BUREAU:

DESIGNATION	:	VALEUR INITIALE:	:	TOTAL AMORTI-	:	VALEUR AU 31/12/1972
				SSEMENT		
<u>DIRECTION GENERALE:</u>						
1 Machine à écrire Oliv.45	:	12.700	:	7.619	:	5.081
1 Tableau noir au mur	:	2.444	:	1.467	:	977
Total	:	15.144	:	9.086	:	6.058
<u>SECRETARIAT:</u>						
1 Hermès	:	38.750	:	15.498	:	23.252
1 Ventilateur	:	6.750	:	6.075	:	675
1 Hermès 813.144	:	14.200	:	12.778	:	1.422
1 Remington 18D	:	15.111	:	13.600	:	1.511
1 Machine à écrire (Olympia)	:	18.350	:	7.339	:	11.011
1 Hermes 8163298	:	22.850	:	13.938	:	8.912
1 Machine à écrire	:	18.350	:	3.669	:	14.681
Total	:	134.361	:	72.897	:	61.464
<u>FACTURATION:</u>						
1 Machine à calculer	:	12.960	:	12.384	:	576
	:	12.960	:	12.384	:	576
<u>COMPTABILITE:</u>						
1 Machine Olivetti	:	12.800	:	7.679	:	5.121
1 Machine pour réproduc. des tickets	:	54.410	:	46.173	:	8.237
1 Coffret-fort K-T80	:	58.000	:	40.599	:	17.401
1 Coffret-Royal à screét.	:	35.552	:	21.330	:	14.222
1 Ventilateur	:	6.750	:	6.069	:	681
1 Dynamon-marqueur	:	9.000	:	4.500	:	4.500
1 Coffret-portetif	:	1.350	:	1.080	:	270
1 Chelle métallique	:	5.250	:	4.200	:	1.050
3 Machine à calculer	:	-	:	38.400	:	30.720
Total	:	221.512	:	139.310	:	82.202
<u>CAISSIER:</u>						
1 Coffret-lion safe	:	46.160	:	13.847	:	32.313
1 Machine Olivet à Cal.	:	14.400	:	14.400	:	0
Total	:	60.560	:	28.247	:	32.313
<u>RENTABILITE:</u>						
1 Machine à calculer	:	14.400	:	14.400	:	0
Total	:	14.400	:	14.400	:	0
<u>VERIFICATION:</u>						
1 Tableau noir	:	2.444	:	1.467	:	977
1 Addit.Addox	:	12.950	:	7.769	:	5.181
1 Addit.Addox	:	12.950	:	12.950	:	0
Total	:	28.344	:	22.186	:	6.158

...../.....

CONTROLE:

1 Magnephone	:	5.250	:	2.624	:	2.626
Total	:	5.250	:	2.624	:	2.626

MAGASIN:

1 BENEQ STENCIL	:	39.410	:	35.469	:	3.941
1 Machine à coudre PFAF	:	54.040	:	49.635	:	4.405
Total	:	93.450	:	85.104	:	8.346

SECTION GARAGE:

5 Machine à calculer	:	137.150	:	54.861	:	82.289
4 Machine à écrire	:	112.450	:	44.480	:	67.470
1 Machine à Photocopier	:	115.000	:	44.334	:	70.666
1 Machine à coudre	:	22.000	:	8.801	:	13.199
Total	:	386.600	:	152.976	:	233.624

ECOLE DES CHAUFFEURS

1 Echelle métallique	:	9.770	:	1.955	:	7.815
Total	:	9.770	:	1.955	:	7.815

RUEHNGERI:

1 Machine à calculer Oliv	:	12.800	:	7.680	:	5.120
1 Classeur Kardex	:	18.350	:	3.670	:	14.680
1 Petit coffre-fort	:	22.000	:	6.600	:	15.400
1 Machine à écrire	:	11.550	:	4.620	:	6.930
Total	:	64.700	:	22.570	:	42.130

BUTARE:

1 Coffre-fort K-T40	:	50.000	:	40.000	:	10.000
1 Machine à écrire	:	12.300	:	7.132	:	5.168
1 Addit. Addox	:	12.950	:	4.920	:	8.030
1 Classeur kardex	:	18.950	:	3.790	:	15.160
Total	:	94.200	:	55.842	:	38.358

CYANGUGU:

1 Machine à calculer	:	12.800	:	7.680	:	5.120
Total	:	F 1.154.051	:	627.261	:	526.790

VI. MACHINES-OUTILS:

1 Dynamo cell-motor tester	:	435.827:	:	174.352	:	261.475
1 Meul injection pump. tester	:	476.834:	:	190.734	:	286.100
1 Hydrolic prens. (60 tonnes)	:	216.112:	:	86.432	:	129.670
1 Steen cleaner	:	158.067:	:	61.223	:	96.844
1 Bench Dull	:	50.716:	:	20.287	:	30.429
1 Bench grinder	:	4.382:	:	1.740	:	2.642
1 Rebetting	:	10.161:	:	7.268	:	10.893
1 Hi wachos with heat coil	:	107.694:	:	43.080	:	64.614
1 Brake chos gunder	:	58.694:	:	23.479	:	35.215
1 To wisher	:	28.934:	:	11.575	:	17.359
1 Nature tester	:	5.870:	:	2.347	:	3.523
1 Bench grinder	:	19.849:	:	7.934	:	11.915
1 Service pqrt. Box	:	73.712:	:	29.483	:	44.229
1 Compressor	:	30.001:	:	12.000	:	18.001
1 Gear oil lubricator	:	12.913:	:	5.165	:	7.750
1 NOZZLE tester	:	6.966:	:	2.788	:	4.198
1 Cylinder gauge	:	3.617:	:	1.447	:	2.170
1 Micromoter set.	:	9.408:	:	3.762	:	5.646
1 Torque wrinch	:	10.334:	:	4.131	:	6.203
1 Hand tool set	:	11.567:	:	4.632	:	6.935
1 Gaddy	:	55.890:	:	22.359	:	33.531
1 Dial gauge	:	1.197:	:	470	:	727
1 Magnetic stand	:	2.189:	:	876	:	1.313

1 Garage jack(18 tonnes)	57.460 :	22.983 :	34.477
1 Garage jack	: 53.486 :	21.189 :	32.297
1 Bench drill	: 27.859 :	7.131 :	20.728
1 Serv.parts Box	: 41.106 :	16.443 :	24.663
TOTAL GENERAL : F	1.978.865 :	785.318 :	1.193.547

1 Postique avec prolan	: 50.000 :	10.000 :	40.000
2 Extincteurs	: 5.100 :	2.040 :	3.060
1 Chargeur batterie 3-8-6	: 15.000 :	3.000 :	12.000
1 Chargeur batterie cryptau	: 10.000 :	2.000 :	8.000
1 Volt-mètre	: 1.960 :	785 :	1.175
1 Dansmètre	: 275 :	110 :	165
7 Caisse d'outillage	: 19.600 :	7.841 :	11.759
2 Caisse d'outillage de débossel	: 17.000 :	6.800 :	10.200
3 Criques	: 8.588 :	- :	3.588
Total	: 380.423 :	83.446 :	291.977

SECTION TOUR:

1 Tour michelle n°B027-2660	: 1.500.000 :	300.000 :	1.200.000
1 Tour progres 1-440	: 750.000 :	150.000 :	600.000
1 Tour clovie 255	: 600.000 :	120.000 :	480.000
1 Faire de cisailles fixés	: 4.000 :	800 :	3.200
1 Réctifieuse verticale: de villibrequin	: 500.000 :	100.000 :	400.000
1 Realeusense de bloc mot.	: 75.000 :	15.000 :	60.000
1 Ponceuse bloc moteur	: 25.000 :	5.000 :	20.000
1 Réctifieuse de tambour	: 30.000 :	6.000 :	24.000
1 Foreuse méd.AS-4R4	: 1.250.000 :	250.000 :	1.000.000
1 Foreuse médicale(ALZ)	: 200.000 :	40.000 :	160.000
1 FOREUSE G.N	: 50.000 :	10.000 :	40.000
1 Fraiseuse de BUYZER	: 150.000 :	30.000 :	120.000
1 Etau lineur	: 1.250 :	250 :	1.000
1 Meule Electrique bleu:	: 1.200 :	240 :	960
1 Meule Electrique AGE.	: 45.000 :	9.000 :	36.000
1 Marbre	: 3.600 :	720 :	2.880
1 Scie mécanique	: 25.000 :	5.000 :	20.000
1 Cinteuse	: 10.500 :	2.100 :	8.400
1 Etau	: 750 :	151 :	599
4 Tables métalliques	: 3.200 :	640 :	2.560
1 Palau	: 4.500 :	900 :	3.600
1 Petit foreuse	: 2.500 :	500 :	2.000
1 Etagère à outillage	: 750 :	300 :	450
1 Coffret avec instrument de mesure	: 8.500 :	3.400 :	5.100
1 Coffret contenant des filières et Taraude	: 12.400 :	4.960 :	7.440
2 V detragage	: 36.400 :	7.279 :	29.121
1 Coffre wilbain avec tourne à gauche et tarauds	: 14.200 :	5.680 :	8.520

KICALI-SECTION ESSENCE:

3 Ponts de lavage	: 1.050.000 :	210.000 :	840.000
1 Compresseur Kallog	: 60.000 :	12.000 :	18.000
1 Poste de graissage	: 40.000 :	8.000 :	32.000
1 Petit pompe d'huile pour pont ARR.	: 650 :	260 :	390
1 Récapteur d'huile de vidange	: 3.500 :	1.400 :	2.100
1 Etagère d'atelier métal.	: 2.500 :	500 :	2.000
5 Tables d'atelier métal.	: 12.500 :	2.500 :	10.000
1 Cric roulant	: 15.000 :	6.000 :	9.000
1 Elevateur clark	: 125.000 :	24.995 :	100.005
1 Presse VLC.	: 15.000 :	3.000 :	12.000
1 Poste de soudure Electrique	: 65.000 :	13.000 :	52.000

1 Etau	:	1.500	:	600	:	900
1 Support pose véhicule	:	400	:	160	:	240
1 Poste de soudure avec monom.	:	20.000	:	4.000	:	16.000
1 Palan(Gineffe)	:	80.000	:	16.000	:	64.000
1 Forge mobile	:	3.500	:	1.400	:	2.100
1 Forge fixe	:	4.500	:	900	:	3.600
1 Support moteur V.W.	:	4.200	:	840	:	3.360
2 Support de montage moteur V.W.	:	3.500	:	683	:	2.817
2 Support villibrequin	:	2.800	:	560	:	2.240
1 Support villibrequin	:	1.250	:	250	:	1.000
1 Réctifieuse de soupapes	:	35.000	:	6.895	:	2.105
1 Gallon versement d'huile	:	220	:	88	:	132
4 Extincteurs	:	10.200	:	4.080	:	6.120
5 CAISSES d'outillages	:	52.500	:	21.000	:	31.500

SECTION DIESEL:

1 Compresseur kelog American	:	60.000	:	12.000	:	48.000
4 Etaux	:	1.500	:	300	:	1.200
1 Table-support de moteur	:	4.500	:	900	:	3.600
1 Petit poste de graissage scape	:	3.500	:	690	:	2.810
1 Poste de graissage Tacalecuit	:	40.000	:	8.000	:	32.000
1 Poste de soudure électrique	:	85.000	:	17.000	:	68.000
1 Cric Roulement	:	15.000	:	3.000	:	12.000
2 Cric 10 T	:	2.900	:	580	:	2.320
1 Démonte pneus	:	2.500	:	500	:	2.000
1 Meule électrique	:	18.000	:	3.900	:	14.100
1 Poste de soudure avec manomètre	:	20.000	:	4.000	:	16.000
1 Coffre à ressort avec gauche guide	:	16.500	:	6.600	:	9.900
1 Coffre avec pied à coulisses et étalon	:	4.900	:	1.960	:	2.940
1 Coffret comparateur fugeb buttés	:	6.800	:	2.720	:	4.080
1 Coffret storet	:	12.500	:	5.000	:	7.500
1 Coffret Toto	:	8.400	:	3.360	:	5.040
1 Coffret junte	:	2.600	:	1.040	:	1.560
1 Pompe pour huile SAE 90	:	80	:	32	:	48
1 Foreuse	:	250	:	100	:	150
Total	:	5.355.780	:	1.088.732	:	4.267.048

BUTARE:

1 Palan	:	4.500	:	900	:	3.600
1 Meule Electrique	:	12.300	:	2.460	:	9.840
1 Compresseur d'AIR	:	4.500	:	900	:	3.600
1 Preneur pour les pneus	:	2.400	:	480	:	1.920
1 Cisaille	:	1.800	:	720	:	1.080
1 Forge	:	1.250	:	500	:	750
1 Enclume	:	750	:	300	:	450
1 Etau	:	1.500	:	600	:	900
1 Pompe à air	:	3.400	:	1.360	:	2.040
2 Pompes de graissage à main	:	350	:	140	:	210
1 Poste de soudure Electrique	:	35.000	:	7.000	:	28.000
1 Poste de soudure oxy.acétyl.	:	20.000	:	4.000	:	16.000
1 Chargeur de batteries	:	5.600	:	1.120	:	4.480
1 Foreuse gamistion	:	10.500	:	2.100	:	8.400
Total	:	103.850	:	22.580	:	81.270

CYANGUGU:

1 Caisse d'outillage	:	24.200 :	9.680 :	14.520
1 Poste à souder	:	15.000 :	3.000 :	12.000
1 Table d'Atelier	:	22.400 :	4.480 :	17.920
1 Compresseur	:	4.200 :	840 :	3.360
1 Charges batteries	:	5.600 :	1.120 :	4.480
1 Meule Électrique	:	8.000 :	1.600 :	6.400
1 Scie à métaux	:	1.800 :	720 :	1.080
53 Clés plates	:	1.325 :	532 :	793
66 Clés à douille	:	1.650 :	660 :	990
Outillages divers	:	10.810 :	4.524 :	6.486
Outillage pour machine	:	80.590 :	32.236 :	48.354
	:			
Total	:	175.575 :	59.192 :	116.383

RUHINGERI:

1 Moteur à souder-générateur:	:	225.000 :	45.000 :	180.000
1 Charuelle de bombonne	:	1.850 :	741 :	1.109
1 Pompe à Graisseur	:	450 :	180 :	270
1 Cric roulant	:	15.000 :	3.000 :	12.000
1 Foreuse à main	:	1.500 :	600 :	900
1 Foreuse électrique	:	4.800 :	1.920 :	2.880
3 Pompe à huile	:	750 :	300 :	450
1 Chargeur batteries	:	5.600 :	1.120 :	4.480
1 Ampèremètre	:	1.960 :	784 :	1.176
1 Enclume	:	750 :	300 :	450
1 Pompe à mazout(station)	:	15.000 :	3.000 :	12.000
1 Lunette de soudure	:	150 :	60 :	90
1 Etat à mâchoires	:	1.500 :	600 :	900
2 Tables d'Atelier métal.	:	1.700 :	340 :	1.360
1 Lampe à souder	:	750 :	300 :	450
2 Caisses vides d'outillages:	:	10.000 :	4.000 :	6.000
1 Petit caisse vide	:	3.000 :	1.200 :	1.800
1 Petit compresseur	:	50.000 :	10.000 :	40.000
	:			
Total	:	339.760 :	73.445 :	266.315
TOTAL GENERAL	:	7.964.108 :	1.666.506 :	2.297.602

SITUATION DU MAGASIN DES PIÈCES DE RECHANGE

La situation du stock est tenue au jour le jour grâce à la tenue journalières des fiches de stock reflétant les entrées et les sorties de la journée, le solde des fiches étant vérifié par un inventaire physique effectué en principe deux fois l'an.

Le stock de pièces de rechanges et pneus, valorisé au prix de revient en date du 31 décembre 1972, se présente comme suit:

KIGALI :	48.646.961
GIKONDO :	4.855.080
BUTARE:	434.722
CYANGUGU:	822.552
RUHINGERI:	770.592

Total : 55.579.907

Le détail du stock dans les différents magasin se lit au tableau ci-après.-

STOCK AU 31/12/1972.-

STOCKS AU 31/12/1972	KIGALI	GIKONDO	BUTARE	CYANGUGU	RUBENGARI	TOTAL
Nissan Bus	23.677.007	-	278.245	498.642	405.662	4.859.556
Nissan Caball	3.800.341	-	-	-	-	3.800.341
Nissan Gloria	184.349	-	-	-	-	184.349
Nissan Patroll	30.380	-	-	-	-	30.380
Datsun	3.158.598	-	-	-	-	3.158.598
Sumitomo	535.270	4.855.080	23.200	93.020	23.200	5.529.770
Batteries japonaises	-	-	-	35.650	55.305	90.945
SUBTOTAL:	31.385.945	4.855.080	301.445	627.312	484.167	37.653.949
Batteries ordinaires	124.440	-	2.040	1.870	7.920	136.270
Bedford	64.367	-	-	-	-	64.367
Berliet	98.700	-	-	-	-	98.700
Chalmer	215.987	-	-	-	-	215.987
Commer	22.485	-	-	-	-	22.485
Chevrolet	830.125	-	-	-	1.587	831.712
Coulour	61.538	-	-	-	-	61.538
Fiat	2.507	-	-	-	-	2.507
Ford	177.181	-	-	-	1.032	178.213
International	94.511	-	-	-	-	94.511
Jeep Gaz	351.842	-	900	2.440	300	355.482

...../.....

STOCKS AU 31/12/1972.

	STOCKS AU 31/12/1972	KIGALI	GIKONDO	BUTARE	CYANGUGU	RUHANGURI	TOTAL
Jeep Willlys	:	953.444	-	-	23.797	22.015	999.256
Land Rover	:	220.190	-	-	15.699	2.024	237.913
Lagirus 514	:	4.833.121	-	4.664	9.266	-	4.847.051
Mercedes	:	1.344.876	-	19.826	32.001	20.436	1.417.141
Opel Record	:	14.567	-	-	-	-	14.567
Peugeot	:	2.581.725	-	77.995	46.283	81.073	2.787.076
Pneus	:	1.052.204	-	18.940	-	50.158	1.121.302
Roulements	:	87.691	-	-	-	-	87.691
Volvo	:	120.781	-	-	-	10.421	131.202
Volkswagen	:	3.072.332	-	45.438	63.884	89.457	3.271.103
Divers	:	385.568	-	-	-	-	385.568
Chambre à air	:	405.878	-	13.482	-	-	420.360
Ampoules	:	142.956	-	-	-	-	142.956
Subtotal	:	17.261.016	-	183.277	195.240	286.425	17.925.953
TOTAL	:	48.646.961	4.855.080	484.722	822.552	770.592	55.579.907

